

**ANDRÉ RAVIER**



**SAINT FRANÇOIS  
DE SALES**



André RAVIER s.j.

# **SAINT FRANÇOIS DE SALES**

Nouvelle édition par Aldo Giraud  
Présentation de Morand Wirth  
Postface de Wim Collin

Première édition,  
Lyon, Éditions du Chalet, 1962

© October 2021- Salesian Publishing  
Via Marsala 42, 00185 Rome  
[formazione@sdb.org](mailto:formazione@sdb.org)





## PRÉSENTATION

À l'occasion du quatrième centenaire de la mort de saint François de Sales (1622-2022), la Famille salésienne de Don Bosco a voulu honorer son saint Patron en rééditant le beau volume simplement intitulé « Saint François de Sales ». Elle n'oublie pas non plus de commémorer les quatre cent-cinquante ans de la naissance de sainte Jeanne-Françoise de Chantal (1572-2022), cofondatrice avec l'évêque de Genève de l'Ordre de la Visitation.

Auteur de l'Introduction à la vie dévote et du Traité de l'amour de Dieu, apôtre de la sainteté pour tous, François de Sales a été canonisé en 1665, proclamé docteur de l'Église en 1877, patron des journalistes en 1923 et reconnu « docteur de l'amour divin et de la douceur évangélique » en 1967. Il continue aujourd'hui à inspirer un grand nombre de chrétiens dans le monde, en particulier les instituts, associations et congrégations qui se réclament de son esprit.

On a noté bien des convergences entre la pastorale et la spiritualité promues par le concile Vatican II et les enseignements de ce saint, notamment sur la méthode du dialogue, la primauté de l'amour et la vocation universelle à la sainteté.

L'ouvrage que nous publions à nouveau est paru en 1962 à Lyon aux éditions du Chalet. Le texte biographique était du Père André Ravier, le commentaire des illustrations de Roger Devos et les illustrations et la maquette de René Perrin. Cette vie du saint, parue dans la collection « Biographies par l'image », était en effet remarquable, non seulement par la qualité de l'étude biographique d'André Ravier, mais aussi par l'abondance des gravures, photographies et portraits qui permettaient au lecteur de le situer visuel-

lement en son temps. Une traduction italienne, parue en 1967 à Turin aux éditions Elle Di Ci, a été largement diffusée.

André Ravier (1905-1999), jésuite, philosophe, historien de la spiritualité, ancien recteur de collège et provincial de Lyon, est l'auteur de nombreuses publications sur la spiritualité chrétienne. On lui doit en particulier plusieurs biographies de saints, dont celles d'Ignace de Loyola, de Pierre Favre, de Claude La Colombière, du Curé d'Ars, de saint Bruno et de Bernadette de Lourdes. Il est un spécialiste reconnu de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

Son livre se présente en neuf chapitres, chronologiquement bien ordonnés, retraçant la vie et les œuvres de saint François de Sales : les « enfances comblées » en Savoie (I), les études de ce « parfait gentilhomme » à Paris et à Padoue (II), le prévôt des chanoines de Genève (III), le temps des semailles et le temps des moissons de « l'apôtre du Chablais » (IV-V), l'évêque et prince de Genève (VI), l'évêque parmi son peuple VII), la réforme du clergé et des religieux (VIII), les dernières années en route « vers le pur amour » (IX).

Pour écrire cet ouvrage, l'auteur a exploré les documents originaux, étudié les textes autographes majeurs et les auteurs qui l'ont précédé. Son érudition ne l'a pas empêché de nous offrir un récit simple et transparent où sont mises en lumière les traces du mystère de Dieu dans la vie d'un grand saint.

Notre édition actuelle reproduit exactement le texte original. Seules, les images et les illustrations ont été rajeunies et adaptées. Le lecteur pourra, nous l'espérons, apprécier la qualité du texte, qui n'a pas vieilli, et les photographies modernes des lieux et des personnages.

En guise de préambule, le Père André Ravier a voulu citer le témoignage de saint Vincent de Paul, célèbre disciple et ami de l'évêque de Genève, qui disait que « Mgr de Sales avait un désir brûlant d'être un portrait du Fils de Dieu », à tel point qu'il est

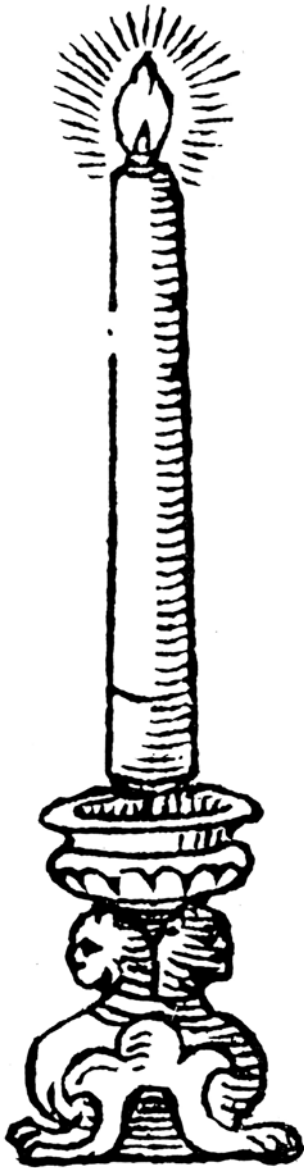


devenu « l'homme qui a reproduit le mieux le Fils de Dieu sur la terre ».

Quant à nous, nous faisons nôtre le projet apostolique du docteur de l'amour, qui a inspiré celui de saint Jean Bosco, et qui était aussi à coup sûr celui du Père André Ravier qui conclut ainsi sa présentation : « François de Sales est quelqu'un qui a voulu, comme Jésus-Christ sur terre, aimer Dieu de tout son cœur d'homme et qui, ayant expérimenté les exigences et la douceur de ce don, a travaillé à introduire le plus grand nombre d'âmes dans ce qu'il nomme magnifiquement "l'éternelle liberté de l'amour" ».

Morand Wirth, sdb.

*L'homme qui a reproduit le mieux le Fils de Dieu vivant sur la terre*



Seul un saint pouvait parler ainsi d'un saint. Le mot est de Vincent de Paul, témoignant au procès de Paris des hautes vertus de François de Sales : « Mgr de Sales avait un désir brûlant d'être un portrait du Fils de Dieu. Il s'est si bien conformé à ce modèle, je l'ai constaté, que maintes fois je me suis demandé avec étonnement comment une simple créature pouvait arriver à un degré de perfection aussi grand, étant donné la fragilité humaine, et atteindre la cime d'une si sublime hauteur... Sa ferveur éclatait dans ses discours publics aussi bien qu'en ses colloques familiers... En repassant ses paroles en moi-même, j'en éprouvais une telle admiration que j'étais porté à voir en lui l'homme qui a reproduit le mieux le Fils de Dieu vivant sur la terre <sup>1</sup> ». Si osée que soit cette comparaison, elle est vraie ; mieux encore, elle nous situe au cœur de ce mouvement étonnant d'amour qui caractérise le destin spirituel de saint François de Sales ; elle explicite ce mouvement intime et

<sup>1</sup> Procès de Paris, art. 26 et 27.

elle l'explique : elle nous livre le secret de cette existence prestigieuse.

C'est dans cette lumière que nous esquisserons le portrait spirituel de saint François de Sales : François de Sales est quelqu'un qui a voulu, comme Jésus-Christ sur terre, aimer Dieu de tout son cœur d'homme et qui, ayant expérimenté les exigences et la douceur de ce don, a travaillé à introduire le plus grand nombre d'âmes dans ce qu'il nomme magnifiquement « l'éternelle liberté de l'amour ».

\*\*\*\*\*

Notre texte s'appuie avant tout sur les documents publiés dans l'édition complète des *Œuvres complètes de François de Sales* (Visitation d'Annecy, 1892-1932, 26 vol.) ; nous avons cependant utilisé avec une particulière prudence les lettres découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ne pas alourdir ce livre, nous ne fournissons pas la liste des références, lorsqu'il s'agit de citations prises dans cette grande édition des Œuvres complètes. Le lecteur familier des Écrits de Saint François de Sales se repérera aisément à l'aide des excellentes tables de ces volumes. – Ainsi ferons-nous encore pour les citations tirées des deux Procès de canonisation (1627-1632 ; 1655-1658) ou de l'*Année Sainte de la Visitation Sainte-Marie*. – Très rarement nous avons emprunté une expression ou un trait aux biographies de Messire de Longuetterre, de Dom Jean de Saint-François, du Père de la Rivière. Quant à la *Vie du Bienheureux François de Sales, Evêque et Prince de Genève*, composée par son neveu Charles-Auguste de Sales, nous ne l'avons utilisée qu'avec la réserve qui convient, c'est-à-dire au minimum, et pour des faits dont nous avons confirmation par ailleurs. – Les références qui vont suivre ne concernent donc que des ouvrages qui ne relèvent pas de ce fond commun à toutes les biographies de saint François.



## 1. DES ENFANCES COMBLÉES

### Le Seigneur et Dame Françoise de Boisy

Il est incontestable que, dès sa naissance, François de Sales apparaît comme une âme comblée. Sa lignée paternelle – les de Sales – aussi bien que sa lignée maternelle – les de Sionnaz – sans prendre rang parmi les toutes premières du duché de Savoie, sont pourtant de vieille et franche noblesse. Les armoiries des de Sales, « d'azur à deux fasces d'or vidées de gueules, au croissant montant d'or en chef, et deux étoiles de même, l'une au milieu et l'autre en pointe », portaient comme devise : Ny plus, ny moins ; et leur Maison comptait, nous dit-on, trente-deux quartiers de noblesse.

Mais la vraie noblesse de Monsieur et de Madame de Boisy (c'était le titre que portaient les parents de François, du nom d'une riche seigneurie que Bonaventure de Chevron avait donnée en dot à sa fille Françoise de Sionnaz), consistait dans leur fidélité à la foi catholique.

Dans ce pays proche du Genevois que déchirait depuis 1534 la crise protestante, – déchirement que signifiait cruellement la présence à « Nussy » (Annecy) de l'évêque de Genève, dont la ville épiscopale était devenue la Rome de Calvin et des Calvinistes – les de Sales étaient restés farouchement attachés au Saint-Siège et à l'Église ; ils se protégeaient avec soin et protégeaient les leurs de tout contact avec l'hérésie ; et ce fut une première grâce pour François que de baigner dès ses premières enfances dans ce climat de fermeté religieuse qui n'allait pas sans épreuves ni peines.

Cette foi courageuse était pour le seigneur de Boisy autre chose que fidélité à une tradition : elle imprégnait les actes de sa vie. François

de Boisy pratiquait au grand jour sa religion : il assistait aux offices qui se célébraient le dimanche et les jours de fêtes solennelles, dans l'église paroissiale de Sales, et « il se confessait et communiait au temps de Pâques, aux grandes fêtes de l'année et lorsqu'on publiait quelques indulgences ou pardons ». Il se montrait sur ses terres « grand amateur des pauvres et surtout des laboureurs, qu'il assistait en toutes leurs nécessités, soit d'argent, soit de blé, sans intérêts ». Pas ombre d'hérésie en ce parfait chrétien.

Et sa femme – plus jeune que lui de quelque trente ans ! – renchérrissait encore, comme il convient, sur cette piété et cette charité envers les pauvres. « J'ai vu Madame, affirmera au Procès un laboureur de Thorens, François Terrier, aller dès le château de Sales à l'église qui est assez éloignée, par temps pluvieux et en hiver, ne craignant ni le froid



Chapelle construite sur l'emplacement de la chambre où naquit saint François de Sales.

ni la neige pour le service de Dieu et le service des pauvres malades, n'épargnant rien pour les assister, leur envoyant pain et vin et autres choses nécessaires. Et j'ai vu ladite dame qui, de sa propre main, pansait les ulcères des malades »...

Or, cette « perle de vertu », ainsi la nomme un conseiller du duc de Genevois, François de la Pesse, avait à peine seize ans lorsqu'elle mit au monde, le 21 août 1567, François, son premier-né : si « sage » et si « raisonnable » que fût cette jeune Maman, elle ne pouvait pas ne pas s'attacher avec passion à cet enfant « tendre » et « délicat », dont son âge la rapprochait plus que de son époux.

Sur les toutes premières années de François de Sales, nous ne sommes pas sans renseignements. La nourrice, Pétremande Puthod, à qui fut confié l'enfant né prématurément, et que ne put nourrir elle-même, à son grand regret, Madame de Boisy, vivait encore au temps du premier Procès de canonisation. Être appelé à dévider quelques souvenirs sur un nourrisson devenu évêque et prince de Genève, et de surcroît candidat aux honneurs de l'Église, n'est pas tellement coutumier qu'on ne puisse pardonner à la bonne Pétremande un certain lyrisme : François, nous dit-elle, était « un enfant grandement gracieux, beau de visage, affable, doux et familier... Jamais je n'ai connu enfant de meilleure nourriture et de meilleur naturel. »

À un enfant « de si bon naturel », Monsieur de Boisy donna une éducation rude, voire même austère, comme il seyait à un aîné de noble famille : le fouet, nous assure-t-on, ne lui fut pas épargné, à l'occasion d'un larcin ; mais par contre, on lui expliquait « les raisons de tout ce qu'on exigeait de lui ». Sévérité du père, tendresse de la mère, cette éducation dont les alternances s'achevaient en sagesse porta vite de bons fruits. « Dès son enfance, déposera Mère de Chantal, selon que je l'ai ouï dire à plusieurs personnes dignes de foi, l'on a vu reluire en lui une sagesse, douceur et débonnairété toute extraordinaire en cet âge, et il était fort paisible et obéissant à ses parents. »

Charles-Auguste de Sales note, dans la description de ces enfances, un trait qui nous paraît vraisemblable : ses parents « inculquaient

souvent à François l'amour et la crainte de Dieu et lui expliquaient les mystères de la foi chrétienne, le plus clairement qu'ils pouvaient par des similitudes et comparaisons tirées de la nature, et répondaient toujours à ses petites demandes ». Cette pédagogie religieuse marquera fortement l'esprit et l'âme de François.

Le château de Sales n'était sans doute qu'une « maison-forte », autour de laquelle s'étagaient des terres, des pâturages et un grand vergér ; mais le paysage, en cette région, est merveilleux. Situé à l'entrée du val d'Usillon, le château se trouvait à la frontière de deux régions d'aspects fort différents : vers l'occident, des collines basses, fertiles, riantes ; vers l'orient, de hautes montagnes, des forêts chétives, et au fond, une falaise qui se dresse comme une muraille et au sommet de laquelle la neige persiste même en été. Ce paysage, avec ses métamorphoses saisonnières, remplit d'images magnifiques la tête du petit François : les choses de la nature lui deviennent chaque jour plus familières, il les comprend, il les sent de toute sa vive sensibilité, elles font partie de son univers intérieur, et déjà de son univers religieux.

Mais, toutes ces chances que lui prodigue son destin familial ne seraient pas aussi efficaces sur l'équilibre et l'essor religieux de François, si Dieu, de l'intérieur, ne travaillait son âme. Croyons-en les yeux et le cœur d'une mère : « Si je n'étais pas la mère d'un tel fils, devait confier un jour, vers 1610, Madame de Boisy à Madame de Chantal, je révélerais beaucoup de merveilles de son enfance... J'ai souvent observé qu'étant tout petit encore, il était prévenu des bénédictions du ciel et ne respirait que l'amour de Dieu... » Ajoutons : « et l'amour des pauvres », appris d'ailleurs à l'école de son admirable mère, et nous percevrons le mystère de grâce qui se jouait déjà dans le secret de ce cœur d'enfant.

## **L'écolier de La Roche et d'Annecy**

Survient alors dans la vie de François – nous sommes en 1573, il a six ans – un changement grave. Louis de Sales, le frère de Monsieur de



Boisy, a décidé de mettre ses trois fils à l'école de La Roche, petite ville sise à trois lieues seulement du château. Monsieur de Boisy saisit l'occasion au vol pour réaliser un projet qu'il mûrit depuis quelque temps : François accompagnera ses cousins au collège. À La Roche, François, d'emblée, se révèle l'élève parfait que l'on donne en modèle à ses camarades. Mais, plus encore que sa docilité, c'est sa piété qui étonne et séduit. À telles enseignes que, selon la Mère de Chaugy, deux ans plus tard, lorsque François quitta La Roche pour n'y plus revenir, « la plupart (des gens) l'accompagnèrent, et ils pleuraient, disant que c'était la bénédiction de leur ville qu'on leur ôtait. » On était en 1575.

La politique aurait, dit-on, provoqué ce brusque changement. Louis de Sales aurait jugé prudent que Monsieur de Boisy, sa famille et ses gens ne demeurent pas au château de Sales et qu'ils se retirent au château de Brens. Et ce changement de résidence aurait entraîné pour



Croix élevée sur le site de la chapelle de l'ancien château de Sales (détruit en 1630).

les écoliers un changement de collège. Peut-être ; mais une raison plus simple peut aussi être avancée : l'aîné des fils de Louis avait achevé le cycle des études du petit collège de La Roche, et il lui fallait, pour continuer sa formation, passer à un établissement de plus grande envergure : frères et cousin suivirent. Quoi qu'il en soit, voici nos quatre écoliers au collège d'Annecy : ce collège, qu'avait fondé en 1551 le chanoine Eustache Chapuys, était alors florissant et comptait parmi ses élèves toute la jeunesse distinguée de Savoie.

Ici se placent, dans la croissance spirituelle de François de Sales, deux événements importants : d'abord sa première Communion et sa Confirmation, par Mgr Ange Justiniani, le 17 décembre 1577, à Saint-Dominique d'Annecy. François a alors dix ans, mais ce petit homme s'impose à ses camarades, et même à ses maîtres. Elève diligent à l'étude, et plein de talents, il est de surcroît aimable compagnon : chacun l'admire, l'aime et le respecte. « Sa seule présence, nous rapporte Mère de Chantal, tenait les autres écoliers, ses compagnons, en respect ; même... dès lors il avait cette gravité et ce maintien, humble et judicieux, qu'il a eu toute sa vie ;... il supportait avec patience et douceur les humeurs impertinentes des autres écoliers... Et lorsque ses compagnons allaient à l'ébat, sur le soir, il demeurait au logis et invitait la dame chez laquelle il était en pension à entendre la lecture de la Vie des Saints, en lui disant ; « Ma tante, j'ai bien quelque chose de bon à vous dire. »

Le second événement important de cette époque fut la tonsure que François reçut le 20 septembre 1578. Dès lors, il a le projet d'être prêtre. Deux confidences nous l'assurent ; à Mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal des Champs, François dit un jour : « Dès ma douzième année, je m'étais résolu si fortement d'être d'Église que pour un royaume je n'eusse pas changé cette résolution. » Et à l'une de ses pénitentes : « Dès que j'eus la grâce de savoir un peu le fruit de la croix, ce sentiment entra dans mon âme, il n'en est jamais sorti. »

Le rapprochement de ces deux confidences nous permet d'entrevoir la qualité de cette décision de François : elle est, chez lui, une volonté

ferme, très arrêtée, et qui va d'emblée à l'essentiel de l'Évangile et du mystère de Rédemption.

Pour affirmer, autant qu'il le pouvait, sa résolution, sans pourtant s'opposer de front aux prestigieux projets d'avenir que ses succès scolaires faisaient surgir dans la tête de Monsieur de Boisy, François demanda à son père l'autorisation de recevoir la tonsure cléricale. Être clerc ne signifiait pas alors que l'on se destinât aux Ordres Sacrés, mais ouvrait la voie aux prébendes et bénéfices. Ce n'est pas ainsi que François entendait la chose. C'est en futur homme d'Église que l'enfant se présenta à la tonsure : « Sachant que Gallois Regard, évêque de Bagneroy, devait célébrer les Ordres au mois de septembre, à Clermont-en-Genevois, il s'y porta soudain, garni de Lettres dimissoriales... Là, en l'église de Saint-Étienne, il fut tondu selon les sacrées cérémonies et reçut le Seigneur pour sa part et portion de son héritage, avec une joie indicible, l'an mil cinq cent septante huit. »

« Avec une joie indicible », nous en croyons volontiers ici Charles-Antoine de Sales. Car cet enfant de douze ans est vraiment étonnant. Il ne faut pourtant point prendre le change – et la suite de ce portrait nous le prouvera bientôt –, cette amabilité cache une énergie de fer, ce charme cache une ardeur de lutte. Dieu l'aide sans doute, et lui facilite l'effort : mais à ces attraités intérieurs, François répond avec « résolution ». Il a choisi Dieu, et ce choix est sans réserve et sera sans repentance.

On le vit bien, en cet automne de 1578, lorsque Monsieur de Boisy, très fier des succès scolaires de François, décida de l'envoyer prolonger ses études à Paris. Toujours soucieux de ménager à son fils de brillantes relations, Monsieur de Boisy avait projeté que son fils suivrait les cours du collège de Navarre, où fréquentait l'élite de la jeunesse parisienne. Mais François n'était point de cet avis : « Il avait ouï que la jeunesse ne s'y adonnait pas tant à la piété qu'au collège des Pères Jésuites, de la renommée et estime desquels il avait les oreilles pleines. » Il n'en fallait pas davantage pour que, dans son cœur, François préférât le collège de Clermont au collège de Navarre. Mais comment faire revenir Monsieur de Boisy sur son dessein ? François, déjà fin diplomate, eut recours à



Fonts baptismaux de François de Sales dans l'église paroissiale de Thorens.

la médiation de sa mère. Tant et si bien que lorsque notre étudiant de douze ans arriva à Paris, « sous la conduite et gouvernement de Jean Déage » c'est au collège de Clermont qu'il s'inscrivit.



## 2. LE PARFAIT GENTILHOMME

### Paris et la crise spirituelle de 1586-1587

Lyon-Bourges-Orléans. Ainsi parvint-il, à la fin de septembre <sup>2</sup>, à « la royale ville de Paris, mère des doctes Muses, des arts libéraux et de toute science », comme la nomme le Père Louis de la Rivière, mais aussi la ville de la politique, des querelles religieuses et des folles joies estudiantines...

Au collège de Clermont, François fut inscrit dans la classe d'Humanités, peut-être même dans la classe de Grammaire Supérieure, car il lui fallait s'initier au grec qu'il ignorait. Et pendant quatre ans, il « recommença l'étude des lettres humaines ». Puis ayant obtenu son diplôme de bachelier, il fut admis à suivre, à la rentrée de 1584, le cours de philosophie. Ce cours durait quatre ans. Par les cahiers manuscrits du jeune philosophe qui sont parvenus jusqu'à nous, il nous est facile de juger de son ardeur à l'étude et surtout des qualités de son esprit : ordre, méthode, profondeur ; on ne s'étonne guère qu'il ait été considéré comme « l'un des premiers de l'Université » et jugé, au terme de ces quatre ans, « parfait en philosophie ».

Au cours de ces huit années parisiennes, la vie spirituelle de François connut d'importants développements. Charles-Auguste de Sales n'en prend-il pas un peu à son aise avec le calendrier, lorsqu'il nous raconte l'arrivée de François à Paris : « N'eût-il pas plutôt mis bas l'épée au logis, qu'il demanda d'être conduit au collège des Jésuites » ? Ce qui est sûr, c'est que, parmi ses études et toute son éducation de gentilhomme (danse, équitation, escrime) à laquelle

---

<sup>2</sup> *Procès de Paris*, art. 26 et 27.

Monsieur de Boisy exigeait qu'il fût énergiquement initié, François « se ressouvenait d'avoir été fait ecclésiastique à Clermont et ne voulait point changer de résolution ». Son premier soin fut de choisir (sans doute parmi les Pères du collège ?) « un directeur et père spirituel, vers lequel il pût reposer sa conscience et acquérir les maximes de la vie éternelle ; de même qu'on lui avait baillé un Maître pour les sciences humaines ».

Parmi ses compagnons d'études, à Paris comme à La Roche et à Annecy, sa ferveur rayonne : « Il se rendait si agréable à tous par sa modestie, rapporte la Mère de Chantal, qu'on prenait plaisir à le regarder quand ce Bienheureux allait par les rues, même que les artisans le regardaient parmi ses compagnons ». Il communie fréquemment, peut-être même déjà « de huit en huit jours », à tout le moins chaque mois. Alors « il se plaisait avec les Capucins » et



Le château de Thorens, appartenant à la famille de Sales.



nourrissait une grande admiration pour le célèbre Père Ange de Joyeuse. À toutes ces pratiques de piété, il ajoutait encore secrètement maintes austérités, comme étaient les jeûnes et l'usage du cilice.

Sa dévotion à la Vierge Marie était très vive ; il aimait de prédilection la Vierge Noire de Saint-Etienne des Grès, et comme il passait plusieurs fois chaque jour devant cette église, il s'arrêtait volontiers quelques instants pour épancher sa dévotion. C'est en ces années-là qu'il entra dans la Congrégation. « Voyant qu'èz congrégations de la très-sacrée Vierge, plusieurs vivaient religieusement et angéliquement, par le conseil de son gouverneur il s'enrôla en l'une, et y exerça bien souvent les charges d'Assistant et de Préfet ».

A Paris, François éprouva le désir d'approfondir sa religion et de réserver quelques-unes de ses heures libres à la théologie. Désir d'âme, bien sûr, besoin de s'initier aux Saintes Écritures et aux mystères de sa foi. Mais aussi, sans aucun doute, projet non avoué de se préparer de loin au sacerdoce. Il savait qu'en dépit des décrets du concile de Trente, et contre le vœu de l'évêque Mgr de Granier, le malheur des temps ne permettait pas que fût ouvert à Annecy un séminaire régulier, où se seraient préparés les candidats aux Ordres. A Paris, dira-t-il plus tard, j'ai appris plusieurs choses « pour plaire à mon père, et la théologie pour me plaire à moi-même ».

Quoi qu'il en soit, François obtint un beau jour de Monsieur Déage la permission de s'adonner aux études théologiques, sans toutefois qu'en pâtît la philosophie. Voici comment, au dire de Charles-Auguste de Sales, s'en tire notre diplomate : « Parce qu'en même temps le sieur Déage son gouverneur étudiait en théologie... il étudiait et feuilletait ses écrits en la maison, toutes fois et quantes qu'il en avait le loisir ; et quand plus il considérait profondément les vérités éternelles, tant plus il était enflammé du désir de poursuivre ; d'où vint qu'aussitôt qu'il avait la moindre difficulté en théologie, il disputait avec son maître et avec les autres théologiens pour en avoir la résolution. Il tâchait aussi d'assister aux disputes

qui se faisaient en Sorbonne, et écrivait les questions, arguments et décisions qu'il jugeait plus dignes de remarque. Il allait souvent entendre les leçons de Gilbert Génébrard, homme d'une science divine plutôt qu'humaine, et ainsi conçut-il cette grande et profonde connaissance de théologie, par laquelle il a été admirable tout le reste de sa vie ».

Génébrard ? Le nom fait dresser l'oreille : ce bénédictin de Cluny, prodige d'érudition, avait introduit dans le milieu très scolastique du Collège Royal, la critique historique prônée par Maldonnat... D'ailleurs, si fidèle qu'il fût à la Sorbonne, François ne laisse pas que de butiner aux jardins des « novateurs » : « Encore apprenait-il la langue hébraïque, et la théologie positive de Maldonnat ». Maldonnat ? Ce théologien jésuite, dont précisément les régents de Sorbonne avaient obtenu le départ de Paris, en 1677, sous l'accusation de « nouveautés », mais dont les célèbres cours circulaient sous le manteau... Décidément, chez François, l'attrait pour la théologie est tout autre chose qu'une curiosité ou un esthétisme : il pressent les drames religieux du proche avenir.

Et même, il les porte en lui, il les vit : voici venir la crise, – ainsi peut-on parler sans dramatiser – par laquelle va passer ce jeune homme de 20 ans à peine. À quelle date précise éclata-t-elle ? Les historiens hésitent entre 1586 et 1587. Cela ne change rien à la gravité de l'affaire. Celle « bourrasque » dura six semaines et elle fut tellement profonde qu'elle ébranla jusqu'à la santé de François.

« Ce Bienheureux me raconta une fois – déposa Mère de Chantal – pour me conforter en quelque trouble que j'avais, qu'étant écolier à Paris, il tomba dans de grandes tentations et extrêmes angoisses d'esprit ; il lui semblait absolument qu'il était réprouvé et qu'il n'y avait point de salut pour lui... Nonobstant l'excès de ce travail, il eut toujours au fond de son esprit celle résolution d'aimer et servir Dieu de toutes ses forces durant sa vie, et d'autant plus affectionnément et fidèlement qu'il lui semblait qu'il n'en aurait le pouvoir pour l'éternité. Ce travail lui dura trois semaines pour le moins, ou

environ six, selon qu'il me peut souvenir, avec une telle violence qu'il perdit quasi tout le manger et le dormir et devint tout maigre et jaune comme de cire, dont son précepteur était en grande peine. Or, un jour qu'il plut à la divine Providence de (le) délivrer, comme il retournait du Palais, passant devant une église, il entra pour faire son oraison. Il s'alla mettre devant un autel de Notre-Dame, où il trouva une oraison qui était collée sur un ais. *Souvenez-vous, ô glorieuse Vierge Marie, que jamais personne ne s'est adressé à vous, etc...* Il la dit tout du long ; puis se leva, et en ce même instant, se trouva parfaitement et entièrement guéri ; et il lui sembla que son mal était tombé sur ses pieds comme des écailles de lèpre. »

Ce témoignage de Mère de Chantal ne laisse rien à désirer. Mais une question se pose : d'où sont venues à François ces « grandes tentations et extrêmes angoisses d'esprit » ? De toute évidence, elles sont d'ordre spirituel. Pourtant, ne plongeraient-elles pas dans le tempérament très sensible, un peu scrupuleux, et certainement « mélancolique » du jeune homme, une mélancolie qu'il avait héritée de sa mère et qui s'exaspérait aux heures de fatigue. Or en 1586-1587, François se réserve-t-il une détente suffisante ? Un de ses compagnons ne nous déclare-t-il pas que « bien souvent s'échappant au sortir des classes de philosophie, il perdait ses repas ordinaires afin de s'en aller à la Sorbonne ouïr les disputes de théologie » ?

Il est significatif que François ait fait confiance de cette épreuve, précisément « à un gentilhomme qui était tombé dans une profonde mélancolie » : « On crie qu'outre le mal que vous avez par les accidents corporels, vous êtes surchargé d'une violente mélancolie... Eh ! s'il vous plaît, Monsieur, dites-moi, je vous prie, quel sujet avez-vous de nourrir cette triste humeur qui vous est si préjudiciable ? Je me doute que votre esprit est encore embarrassé de quelque crainte de la mort soudaine et des jugements de Dieu. Hélas ! que c'est un étrange tourment !... Mon âme qui l'a enduré six semaines durant, est bien capable de compatir à ceux qui en sont

affligés... N'espérez-vous pas en Dieu ? Et qui espère en lui sera-t-il jamais confondu) Non, Monsieur, jamais il ne le sera. »

Quoi qu'il en soit de ces prodromes, la crise que nous analysons atteint chez François une telle violence, et prit un tel caractère, qu'il n'est pas possible de n'y pas reconnaître « la main du Seigneur ». L'épreuve relève de la plus haute mystique. Coïncidence étonnante, vers la même époque, – en 1583 exactement – Jean de la Croix décrivait merveilleusement les voies extraordinaires de la vie spirituelle et surtout cette étape, aux formes toujours originales, par laquelle Dieu purifie l'âme qu'il veut s'unir d'une union plus étroite, et qu'il appelle la « Nuit ». « Toutes les forces et toutes les affections de l'âme, par le moyen de cette nuit et purgation divine, se renouvellent et se changent en tempérament et délices divines. <sup>3</sup> » Ne fut-ce pas là pour François de Sales, le bénéfice de cette crise de 1586-1587 ?

De cette fièvre spirituelle, nous ignorons la courbe précise. Mais par contre, des documents d'une grande certitude nous renseignent sur son acuité et sur son dénouement.

Tout commença, semble-t-il, par une difficulté en apparence purement spéculative : le mystère de la prédestination. Mis en présence de la pensée de saint Augustin et de saint Thomas qui insistent sur la prescience et le libre choix de Dieu, dans l'affaire du salut des hommes, François prit d'abord une vive conscience de l'incertitude du salut. Mais voici que faisant retour sur lui-même, et mesurant les dangers qui le menacent – lui, si sensible, et dont le cœur « aime si amoureusement » – parmi la jeunesse étudiante, il s'affole : était-il, lui, François, du petit nombre des prédestinés ?... En fait, la crise fut surtout d'ordre psychologique et spirituel, mais, chez François, tout problème d'âme se complique d'un problème d'intelligence.

Ici, il nous faut prêter grande attention à la plainte de cette âme angoissée, telle qu'elle nous est parvenue de Monsieur Déage, le

<sup>3</sup> *La Nuit Obscure*, L. II, Ch. IV.

précepteur, et de François Favre, le valet de chambre de François, par le truchement de Charles-Auguste de Sales. Si ces paroles sont authentiques, – et il y a tout lieu de les croire telles tant elles correspondent à l'acte d'abandon héroïque que nous a conservé le P. de Quoex et à la *Protestation* de 1591 – elles nous révèlent magnifiquement à quelle pureté de charité avait dès lors accédé François en sa vie spirituelle.

C'est vraiment la plainte de l'amour frustré, d'un amour qui se voit soudain, contrairement à toute son espérance, incertain de posséder un jour son objet unique : mais au feu de son angoisse, cet amour se purifie étrangement ; et, de façon douloureuse, se rabat sur ce qui lui reste de son bonheur : « Moi, misérable, hélas ! serai-je donc privé de la grâce de celui qui m'a fait goûter si suavement ses douceurs et qui s'est montré à moi si aimable ? Ô Amour ! Ô Charité ! Ô Beauté à laquelle j'ai voué toutes mes affections. Et je ne jouirai donc plus de vos délices ?... Ô Vierge... je ne vous verrai donc jamais, au royaume de votre Fils ? Et jamais donc je ne serai fait participant de cet immense bienfait de la Rédemption ?... Et mon doux Jésus n'est-il pas mort aussi bien pour moi que pour les autres ?... Ah ! quoi qu'il en soit, Seigneur, pour le moins que je vous aime en cette vie, si je ne puis vous aimer en l'éternelle, puisque personne *ne vous loue* en enfer. » Prière tragique et généreuse, mais qui ne suffit pas à pacifier l'âme.

Plus François étudiait et discutait, plus il butait contre la prédestination à la gloire antérieure à la prévision des mérites. Aucune issue ne semblait possible à ce drame spirituel, lorsqu'un jour, revenant seul du collège, « plus mort que vif », il eut l'idée d'entrer, comme il le faisait fréquemment, dans l'église Saint-Etienne des Grès. C'était « le jour qu'il plut à la divine Providence de le délivrer », selon le récit de Mère de Chantal. Ici en plusieurs points (durée du dénouement, place de l'acte d'abandon héroïque, date de la *Protestation*), les historiens divergent ; nous suivrons de préférence le rythme de Mère de Chantal.

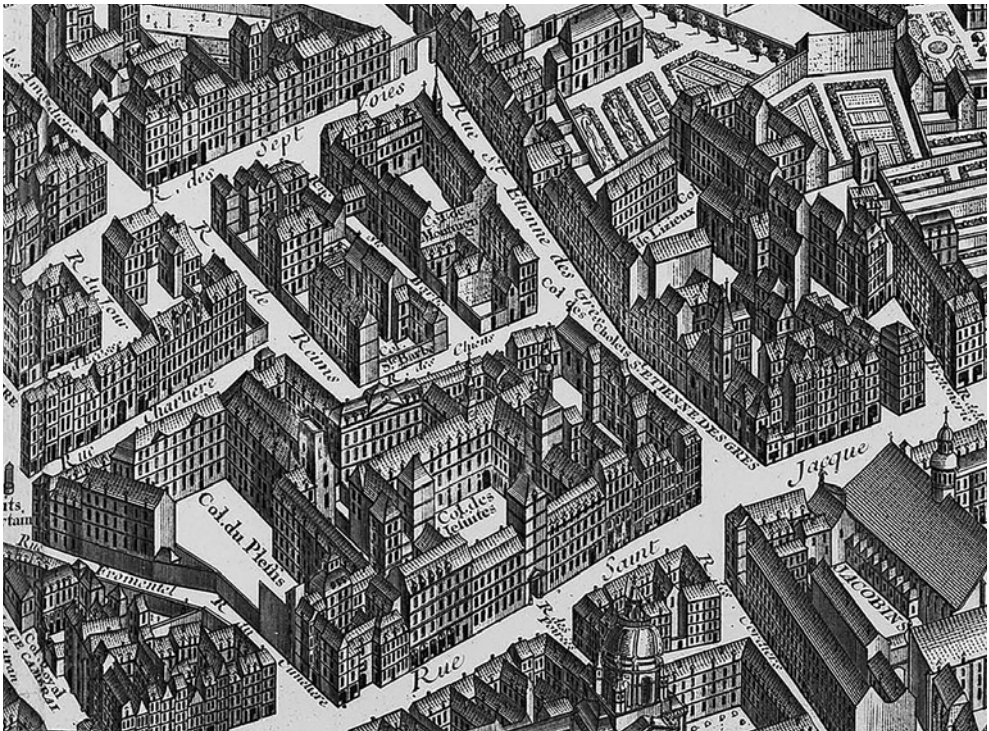
Donc, une fois entré dans l'église, François s'en alla « tout droit » à la chapelle de la Vierge. Sans doute, refit-il à ce moment cet « acte d'abandon héroïque », cette offrande que nous a conservée le P. de Quoex : « Quoi qu'il arrive, Seigneur, vous qui tenez tout dans votre main, et dont toutes les voies sont justice et vérité ; quoi que vous ayez arrêté à mon égard au sujet de cet éternel décret de prédestination et de réprobation ; vous dont les jugements sont un profond abîme, vous qui êtes toujours Juste et Père miséricordieux, je vous aimerai, Seigneur, au moins en cette vie, s'il ne m'est pas donné de vous aimer en l'éternelle ; au moins je vous aimerai ici, ô mon Dieu, et j'espérerai toujours en votre miséricorde, et toujours, je répèterai toute votre louange, malgré tout ce que l'ange de Satan ne cesse de m'inspirer là contre. O Seigneur Jésus, vous serez toujours *mon espérance et mon salut dans la terre des vivants*. Si parce que ma conduite l'exige, je dois être maudit parmi les maudits qui ne verront pas votre très doux visage, accordez-moi au moins de n'être pas de ceux qui maudiront votre saint nom. »

Ayant réaffirmé ce pathétique acquiescement à la volonté divine, il « prit garde à une petite table affichée à la muraille : c'était la prière *Souvenez-vous ô très pieuse Vierge*. Il la récita à genoux et avec larmes ». Et voici la merveille : « Ayant achevé cette Oraison, il demanda la santé du corps et de l'esprit, et voua à Dieu et à la Vierge sa virginité ; en témoignage et mémoire de quoi, il s'obligea à réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Et voilà que parmi ces prières et ces vœux, la tentation s'évanouit, la santé lui fut rendue, et il lui semblait qu'on lui levait de la tête et du corps, comme des croûtes ou écailles de lèpre. »

Au sortir de cette crise, François avait acquis une expérience inestimable des voies de Dieu, mais plus encore il avait pris une position doctrinale sur une question capitale de la théologie catholique. On a coutume d'insister sur l'importance du premier de ces gains : il est très certain que François, malgré ses vingt ans à peine, est désormais capable de comprendre les épreuves les plus doulou-

reuses des âmes que Dieu veut conduire à la pureté de son amour. Mais, si l'on considère l'époque, les querelles auxquelles François, prêtre, puis évêque, va être mêlé, protestantisme, mystique d'exception et même, sur la fin de sa vie, prodromes du jansénisme, toutes discussions où se joue le destin de la liberté humaine en ses rapports avec la grâce, on ne peut qu'admirer la sagesse de Dieu qui se prépare ainsi un docteur de l'amour pur et de l'authentique « liberté de gloire des enfants de Dieu ».

Si libéré que soit alors François, il semble que le problème de la prédestination restera pour lui, longtemps encore, toujours peut-être, un point névralgique de sa pensée religieuse. Dans ses manuscrits, nous retrouverons plusieurs notes sur ce thème, parmi lesquelles la plus semblable par le ton et la teneur à la crise de 1586-



Paris, collège de Clermont et église Saint-Étienne des Grès  
(détail du plan Turgot de 1739).

1587, est sans doute cette « protestation » étonnante, qu'avec les meilleurs critiques nous situons vers 1591. Nous ne pouvons la citer intégralement <sup>4</sup> : nous en retiendrons du moins les passages où se marque le mieux l'attitude franchement apostolique et spirituelle qu'adopte François dans le problème spéculatif de la prédestination.

« Prosterné aux pieds des bienheureux Augustin et Thomas (les deux auteurs dont les thèses avaient, sinon provoqué, du moins exagéré sa crise d'âme), je suis prêt à tout ignorer pour connaître Celui qui est la science du Père, le Christ crucifié. (En cette simple phrase, s'inscrit déjà ce qui sera sa pensée mystique). En effet, quoique je ne doute pas que les choses que j'ai écrites (cette protestation se trouve à la fin de notes théologiques sur la prédestination) soient vraies, parce que je n'y vois rien qui puisse former un doute solide de leur vérité ; cependant, parce que je ne vois pas tout et qu'un mystère si profond est trop brillant pour être regardé en face par mes yeux de chouette (il semble que ce sera la position qu'adoptera François lorsqu'il sera consulté par Paul V dans la querelle *De Auxiliis*), si, dans la suite, le contraire apparaissait, – ce qui, je pense, n'arrivera jamais – bien plus, si je me savais damné – que cela n'arrive pas, Seigneur Jésus ! – par cette volonté que les thomistes placent en Dieu afin que Dieu montre sa justice, frappé de stupeur et levant les yeux vers le Juge Suprême, volontiers je dirais avec le Prophète : *Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu ? Amen, Père, parce qu'il vous paraît bon ainsi ; que votre volonté soit faite.* Et je dirais cela tant de fois dans l'amertume de mon cœur, jusqu'à ce que Dieu, changeant ma vie et ma sentence, me réponde : « *Aie confiance, mon fils, je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive...* »

(Et François d'accumuler les textes bibliques et surtout les textes évangéliques qui affirment la volonté de Dieu de sauver tous les

<sup>4</sup> Cf. *Œuvres*, T. XXII, pp. 63-68.



hommes) « Et parce que tu as voulu glorifier mon nom, même en souffrant, s'il en était besoin, bien qu'en cela soient minimes la gloire et exaltation de mon nom, qui n'est pas « damnateur », mais « Jésus » (lisons ces mots magnifiques dans le latin : *glorificatio nominis mei qui non est damnator, sed Jesus*) – je t'établirai sur beaucoup, afin que tu me loues en cette béatitude éternelle où éclate la gloire de mon nom... » Alors non plus je ne devrai pas répondre autrement qu'auparavant : Amen, Père, parce qu'il vous paraît bon ainsi. Mon cœur est prêt, ô Dieu, à la peine à cause de vous ; mon cœur est prêt à la gloire à cause de votre nom, Jésus... Amen, Jésus, Marie ».

Cette confiance est capitale, elle représente un sommet, peut-être le sommet de la vie spirituelle ; croyons-en l'abbé Bremond, qui est orfèvre en la matière : « Précieuse relique, moins haletante, moins passionnante que l'amulette de Pascal, mais d'une richesse doctrinale bien supérieure »<sup>5</sup>. La « richesse doctrinale » de ce texte n'étonnera guère ceux qui connaissent les autres notes sur la Prédestination, et notamment ce fragment de 1591, où François énumère les preuves et autorités, qui rendent plausible la thèse que « non seulement la damnation a lieu par suite des démérites prévus, mais aussi que la prédestination se fonde sur les mérites prévus ».

Ce sera désormais sa position théologique, sur laquelle il va pouvoir appuyer toutes ses discussions avec les Protestants, toute sa prédication et toute sa direction spirituelle. Écrivant, en 1618, plus de trente ans après la crise, au Père Lessius, il lui déclarera : « Dans la bibliothèque des Jésuites de Lyon, j'ai vu votre *Traité de la Prédestination*, et quoique je n'aie eu le temps que de le parcourir à la hâte, j'ai remarqué que vous y embrassez et soutenez l'opinion de la prédestination à la gloire après la prévision des mérites, cette opinion si noble à tant de titres, puisqu'elle est si ancienne, si conso-

5 Henri BREMOND, *Histoire Littéraire du Sentiment Religieux en France*, Paris, Bloud et Gay, 1916, T. I, p. 90.

lante... Cela m'a été une grande joie ; car j'ai toujours regardé cette doctrine comme la plus vraie, la plus aimable et la plus conforme à la miséricorde de Dieu et à sa grâce, ainsi que je l'ai un peu indiqué dans mon *Traité de l'amour de Dieu*. »

Les conséquences de cette crise de 1586-1587 sur le destin spirituel de François de Sales sont considérables : elles concernent non seulement sa pensée, mais son âme, – non seulement sa théologie, mais sa religion personnelle et tout son apostolat. Au fond, cette crise fut pour lui une véritable bataille de libération : elle affermit sa foi sur les réalités les plus essentielles de la vie de grâce, elle développa en lui les vertus qui sont le plus efficaces dans les relations de l'homme avec Dieu, elle lui donna de la vie chrétienne une expérience très haute, lui faisant connaître l'extrême angoisse et les brusques délivrances ; bref, elle lui ouvrit l'accès de la droite, saine et authentique « liberté de gloire des fils de Dieu » : ce sera désormais le terme vers lequel il tendra avec ferveur et s'efforcera d'orienter les âmes les plus sublimes et les plus humbles qui s'appuieront sur lui dans leur quête de Dieu.

Le premier séjour de François à Paris touche à sa fin : François achève le cours de la Faculté des Arts. Au commencement de l'été 1588, il reprend le chemin de la Savoie.

C'est « à la longue robe rouge » du sénateur que Monsieur de Boisy destine « cet enfant de très grande espérance ». Il « baille » cependant à François, qui depuis huit ans n'est pas revenu en Savoie, « du loisir pour voir ses parents et amis » ; mais il est d'ores et déjà décidé que dès l'automne de 1588, l'étudiant se rendrait à Padoue, toujours flanqué de Monsieur Déage, et s'y appliquerait à l'étude du droit : Gallois, le frère cadet, accompagnerait son aîné et suivrait les classes de grammaire au collège des Jésuites.

## Padoue et le doctorat « en l'un et l'autre droit »

Voici donc François aux prises avec les études de « l'un et l'autre droit », c'est-à-dire du canonique et du civil, par obéissance à son père ; mais, en secret, et de connivence avec Monsieur Déage, il consacra une partie de son temps à refaire dans leur intégralité les études théologiques : « Il se prescrivit huit heures d'études, quatre pour la jurisprudence, et tout autant pour la théologie. » En fait, il s'intéressa de surcroît, en guise de passe-temps, à la botanique, voire à la médecine !

Mais le problème religieux reste au centre de ses préoccupations : « Afin de profiter davantage, non seulement en la scolastique mais encore en la mystique, pour laquelle il avait déjà jeté de bons fondements à Paris, il lui était nécessaire d'avoir un bon maître et un directeur ». Pour ce rôle, il choisit, par « un certain rayon du ciel », « le P. Antoine Possevin, de la Compagnie de Jésus, homme que les vertus élevaient par-dessus les têtes des autres ». Visiblement, le Père exerça une grande influence sur l'orientation spirituelle de son disciple : c'est lui sans doute qui le poussa à entrer dans la Congrégation de l'Annonciation de Notre-Dame, dont le siège était au collège des Jésuites, et à suivre les *Exercices Spirituels* ; c'est lui que François fit appeler lorsqu'en 1590 il pensa mourir. Mais, au cours des trois ans padouans, le Père Possevin fut surtout pour François le maître qui, prolongeant l'enseignement de Générard, développa en lui le goût de l'Écriture Sainte ; et également le guide qui l'aida à mener parmi la population estudiantine, légère et batailleuse, de Padoue, une vie sincèrement chrétienne.

De cette époque <sup>6</sup> date un document de toute première importance : François, en accord avec son directeur, se donne un règle-

---

<sup>6</sup> Contrairement à ce qui est souvent avancé, je ne crois pas qu'on puisse tirer de ce texte la preuve qu'il n'aurait été rédigé qu'après la grande maladie de François en fin 1590-début 1591.

ment de vie. Faut-il aller jusqu'à voir dans ces pages « une *Introduction à la vie dévote* en miniature » ? Non, sans doute. Il ne faut pas oublier que François s'oriente toujours secrètement vers le Sacerdoce, et qu'il a fait à Notre-Dame, en l'église Saint-Étienne des Grès, un vœu de chasteté qu'il entend garder fidèlement, avec l'aide de Dieu, parmi les périls de Padoue. Reste que ce document nous fournit sur l'idée que François se fait de la vie chrétienne, autour de 1590, des renseignements très précieux.

Un exercice lui tient fort à cœur : « Je préférera i toujours à toute autre chose l'exercice de la *préparation*, et je le ferai au moins une fois le jour : c'est à savoir le matin ; il consiste en un examen préalable, fait en présence de Dieu, de ce que l'on prévoit advenir dans la journée. »

Après cela, il se prescrit sept articles pour bien passer la journée. « Le matin, aussitôt que je serai éveillé, je rendrai grâces à Dieu... Après, je penserai à quelque sacré mystère... Je ne manquerai pas d'ouïr tous les jours la Sainte Messe, etc... »

Or, parmi ces sept articles, le troisième est trop original pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant, d'autant que la troisième partie de notre document le reprendra et le développera : « Comme le corps a besoin de prendre sommeil pour délasser et soulager ses membres fatigués, de même est-il nécessaire que l'âme ait quelque temps pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son céleste Époux, afin de restaurer par ce moyen les forces et la vigueur de ses puissances spirituelles : partant, je destinerai tous les jours certains temps pour ce sacré sommeil, à ce que mon âme, à l'imitation du bien-aimé disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur. »

La description détaillée – en huit points – de ce « sommeil » sacré est, à vrai dire, une pièce remarquable. Sommeil singulièrement actif où tous les grands thèmes de la méditation chrétienne se rassemblent... Mais ce qui importe ici, c'est l'attitude de l'âme. Cette attitude est extrêmement caractéristique, il s'agit bien d'une

détente, d'un goût, d'une délectation savoureuse qui repose l'âme et l'introduit dans l'amour de Dieu.

« Et premièrement (ainsi commence le texte) ayant pris le temps commode pour ce sacré repos, avant toute autre chose, je tâcherai à rafraîchir ma mémoire de tous les bons mouvements, désirs, affections résolutions, projets, sentiments et douceurs, qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés et fait expérimenter en la considération de ses saints Mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service et d'une infinité de bienfaits qu'elle m'a très libéralement départis... »

Ce ton d'admiration, d'enthousiasme, va se soutenir jusqu'au bout : « Secondement, je me reposerai tout bellement, etc... Troisièmement, je me reposerai tout doucement, etc... Quatrièmement, je sommeillerai suavement en la connaissance de l'excellence de la



Padoue, ancienne cour de l'Université.

vertu, etc... Cinquièmement, je m'arrêterai en l'admiration de la beauté de la raison, etc... Sixièmement, je pèserai attentivement la rigueur de la divine Justice... Septièmement... Je m'occuperai à voir, comme quoi ces beaux attributs (la sapience infinie, la toute puissance et l'incompréhensible bonté de Dieu) reluisent ès sacrés mystères de la vie, mort et passion de notre Seigneur Jésus-Christ, etc... »

Le huitièmement mérite d'être cité : « ...Je m'endormirai en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu ; je la goûterai si je puis, non en ses effets, mais en elle-même ; je boirai cette eau de vie, non dans les vases ou fioles des créatures, mais en sa propre fontaine ; je savourerai combien cette adorable majesté est bonne en elle-même, bonne à elle-même, bonne pour elle-même, voire comme elle est la bonté même, et comme elle est la toute bonté ; et bonté qui est éternelle, intarissable et incompréhensible. Ô Seigneur, dirai-je, il n'y a que vous de bon, par essence et par nature ; vous seul êtes nécessairement bon ; toutes les créatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de votre aimable bonté. » Ce document contenait encore d'autres règles « pour bien se comporter dans les compagnies et ès rencontres, sans chopper et succomber au vice ».

Déjà François de Sales dispose de cette spiritualité forte et suave, solidement dogmatique et sensible au cœur, qui fera son charme et attirera vers lui les âmes. Mais aurait-il atteint ce sommet, aurait-il écrit ces pages sur le Sommeil spirituel, s'il n'avait passé par la crise de 1586-1587, et s'il n'en avait triomphé ? Une âme qui n'a pas dominé dans la foi et la confiance son angoisse spirituelle ne peut se plonger aussi librement aux sources de l'amour... Pour François, parmi les aridités des études juridiques et les périls de la cité universitaire, ce règlement était un talisman : « Afin de pouvoir les relire souvent (ces lois et règles) il les escrivit ès premières et dernières feuilles d'un livre de prières qu'il portait ordinairement en sa pochette. »

D'autant qu'ayant repris l'ensemble de ses études théologiques, il se retrouvait nécessairement en face du problème de la prédestination. Car le Père Possevin, mis par François au courant de ses projets d'avenir, l'avait fort encouragé dans sa vocation : « Croyez-moi votre esprit n'est pas au tracas du barreau, et vos yeux ne sont pas faits à sa poussière. » La découverte du livre de Laurent Scupoli, « le Combat Spirituel », que lui révélèrent les Pères Théatins, chez qui François aimait à fréquenter les offices, l'avait encore confirmé dans sa résolution de se donner à Dieu et donc d'étudier la théologie.

Son maître à penser restait saint Thomas d'Aquin ; en un pittoresque raccourci, Charles-Auguste de Sales imagine François « ouvr(ant) sur le pupitre de son cabinet, la Somme de l'Angélique Docteur saint Thomas, afin de l'avoir toujours devant les yeux et pouvoir y recourir promptement, pour l'intelligence des autres livres ». Car il y avait « d'autres livres » : François a élargi le champ de ses lectures : les Pères lui sont familiers, et entre tous il préfère Augustin, Jérôme, Chrysostome, Cyprien, dont le style l'enchanté, – et il leur adjoint saint Bernard et saint Bonaventure. Mais sur le point précis de la prédestination, il s'écarte résolument de ce qu'on lui présente comme la pensée de saint Thomas, et s'en tient à l'opinion « plus vraie et plus aimable »<sup>7</sup> que ses maîtres jésuites enseignaient ouvertement, en s'appuyant sur le livre du Père Molina, paru en 1588 : *La Concordance du libre arbitre avec les dons de la grâce, la prescience de Dieu, la providence, la prédestination et la réprobation*.

C'est de ces années de Padoue (et probablement de 1591) que date la note que nous avons déjà citée et qui définissait nettement l'attitude très pure de foi et de confiance, qui serait désormais l'attitude de François. Mais il est notable que les quatre « fragments » qui nous sont parvenus, de ses *Observations théologiques*

7 Lettre au P. Lessius, *Œuvres*, T. XVIII, pp. 271-274.

de Padoue, fassent tous allusion à ce problème de la grâce et de la prédestination. L'une d'elles est particulièrement émouvante : « J'ai noté ceci, avec crainte et tremblement, écrit François, l'an 1590, le 15 décembre, pour ne pas avoir peut-être à en regretter la perte, si dans la suite cette façon de penser, dans laquelle je me suis affermi quand j'eus atteint l'adolescence, et quand j'eus acquis plus d'expérience par l'âge et par la science, continue à paraître vraie selon le jugement et la décision de l'Église, comme elle m'a paru vraie alors dans mon enfance, Car, dès cette époque, en m'y affermissant, j'ai médité tout ce qui paraît serrer de près la question <sup>8</sup>. »

Ces notes de théologie sont d'ailleurs pénétrées de prière. Ici, une invocation à l'Esprit-Saint. Là, un hommage à Jésus-Christ. Le désir de Dieu et le zèle des âmes s'y expriment librement : « J'ai noté toutes ces choses pour l'honneur de Dieu et la consolation des âmes. » Mais ce qui importe par-dessus tout à François, c'est que sa doctrine soit parfaitement conforme à l'enseignement de l'Église. « Ces choses, je les ai écrites très humblement, proteste-t-il, étant tout prêt à abandonner non seulement les conclusions que j'ai prises ou prendrai, mais la tête même qui les a conçues, et cela, même si mon intelligence y répugne, pour embrasser l'opinion qui est ou qui sera à l'avenir adoptée par l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, ma Mère et la colonne de vérité. »

François était « dans sa vingt-quatrième année, et le temps qu'il avait destiné pour l'étude des lois était écoulé quand il reçut commandement de son père de se doctorer ». Le grand jurisconsulte, Guy Pancirole, « homme du tout semblable à la vertu et à la science et qui tenait plus de l'esprit angélique que de l'humain » s'était attaché très fort à François, et voulut être lui-même son « Promoteur ». La séance d'apparat eut lieu « le cinquième de septembre l'an mil cinq cent nonante et un ». François se montra brillant en la soutenance et répondit « très solidement aux arguments qui furent

<sup>8</sup> Cf. *Œuvres*, T. XXII, p. 46.



lâchés contre la doctrine »... « Le Pancirole, son Promoteur, ne lui fut point chiche de louanges », nous rapporte Charles-Auguste en son style savoureux, « ...et lui bailla l'anneau, la couronne et les privilèges de l'Université ». François était promu docteur in utroque jure – en droit canonique et civil. Tous lui firent fête ; « car il s'était acquis tous les cœurs de Padoue. »

Au château de la Thuile, où la guerre entre catholiques et protestants avait contraint M. de Boisy à se replier avec les siens, le triomphe de François fut accueilli avec grande liesse. Avant de rentrer en France, le jeune docteur voulut s'acquitter d'un vœu déjà ancien : il fit le pèlerinage de Lorette. Faut-il, avec toute la tradition et Madame de Chantal elle-même, placer à cette époque le premier voyage à Rome ? Cette tradition mérite à coup sûr respect. Mais une étude plus précise des documents et des dates inclinerait à la discuter, et peut-être à la rejeter <sup>9</sup>.

En février 1592, François était de retour à la Thuile, où « le seigneur de Sales vivait en impatience de son cher fils. »

---

9 Cf. la biographie critique que prépare le R. P. LAJEUNIE, O.P.



### 3. LE PRÉVÔT DES CHANOINES DE GENÈVE

#### François « Prêtre de Jésus-Christ »

L'accueil fut tendre et enthousiaste : François – il n'a pas 25 ans – apparaîtrait aux yeux de tous comme comblé de tous les dons de la nature et de la grâce. Ce jeune Docteur est encore un parfait gentilhomme ; c'est un cavalier de belle allure et il a prouvé plusieurs fois qu'il savait à l'occasion manier l'épée avec un « mâle courage » ; il est digne d'apparaître dans le monde en chef de noble famille. Son père « roule en sa pensée de grandes choses pour lui » et, pour commencer, lui confère la seigneurie de Villaroget.

Regardons-le bien, comme le regarde « tout le voisinage ». Ne réalise-t-il pas à la perfection ce portrait de l'homme vertueux, qu'il traçait dans son écrit sur le sommeil spirituel : « Quatrièmement, je sommeillerai suavement en la connaissance de l'excellence de la vertu : vertu qui est si belle, si gracieuse, si noble, si généreuse, si attrayante, si puissante. C'est elle qui rend l'homme intérieurement et encore extérieurement beau ; elle le rend incomparablement agréable à son Créateur ; elle lui sied extrêmement bien, comme propre qu'elle lui est. Mais quelles consolations, quelles délices, quels honnêtes plaisirs ne lui donne-t-elle pas en tout temps ? Ha ! C'est la chrétienne vertu qui le sanctifie, qui le change en Ange, qui en fait un petit Dieu et qui lui donne dès ici-bas le Paradis. »

La beauté de François était avant tout une beauté intérieure. Dès le temps de Padoue, « on apercevait sensiblement en lui je ne sais quoi de sacerdotal », nous affirme le Père de la Rivière ; et son âme était déchirée : « L'amoureux respect qu'il portait à Monsieur son

père et à Madame sa mère le tenait en perplexité et le mettait en suspens, savoir s'il prêterait son consentement irrévocablement aux immaculées noces de l'Agneau, sans avoir sondé à peu près leurs inclinations, ou s'il retarderait pour quelque temps, et jusqu'à ce qu'il eût la commodité de faire cette épreuve avec toute la discrétion qu'il lui serait possible. » Il avait attendu, mais l'heure n'était-elle pas venue de déclarer enfin sa décision ?

François hésite cependant à parler : Monsieur de Boisy approche de ses soixante-dix ans, comment supportera-t-il ce coup, qui lui sera très rude ? Et ne va-t-il pas user de son autorité paternelle, comme l'y autorisent les mœurs du temps, pour refouler le dessein de François ? Bref, l'affaire traîne... Monsieur de Boisy met à profit ce délai. « Il est nécessaire, dit-il un jour à son fils, que vous alliez à Chambéry pour vous faire recevoir avocat au Sénat », et François consent aux démarches qui, le 24 novembre, aboutiront à le faire recevoir au barreau. Entre temps, Monsieur de Boisy songe à marier François avec une Demoiselle « véritablement noble de sang et de vertus », Françoise Suchet de Miribel, et François consent à la rencontre, quitte à ne faire « autre chose à Sallanches que de saluer simplement la compagnie, comme s'il eut eu toute autre chose à faire ».

Mais voici danger plus subtil, parce qu'on y pourrait voir une chance unique pour la famille de Sales : « Charles-Emmanuel (duc de Savoie), étant bien assuré de la probité et doctrine du Seigneur de Villaroget, le promit à la dignité de Sénateur en la souveraine Cour de Savoie, par des lettres patentes que François Melchior de Saint-Jeoire, baron d'Hermance, apporta de Turin. » François remercie son Altesse et refuse. Mais tous ces événements le convainquent que le temps est venu de sortir de ces ambiguïtés. Il « s'adressa à son cher cousin Louis de Sales, chanoine de l'église cathédrale de Genève (son aîné de trois ans et qui devait devenir son compagnon d'apostolat), et l'ayant pris à part, lui découvrit entièrement son cœur », Louis promit à François de « faire venir son oncle » à leur dessein.

Les choses, dès lors, vont prendre un tour plus rapide. La charge de prévôt de l'Église de Genève, – le prévôt était le second dignitaire du diocèse – étant devenue vacante, Louis de Sales, sans en parler à François, entreprend de la faire attribuer à son cousin... Il confie ce projet au chanoine François de Ronys, « qui avait de grandes correspondances à Rome et qui entendait fort bien la négociation des bénéfices », Monsieur de Ronys fit aussitôt les démarches coutumières, « et Dieu favorisa tellement cette affaire, que dans peu de temps on eut des nouvelles certaines que Sa Sainteté l'avait concédée ». Le 7 mars 1593, les bulles de nomination étaient signées à Rome ; elles parvenaient à l'évêché d'Annecy le 7 mai.

Stupeur de François. « Il croyait que ce fut un songe », mais vit en cet événement, ainsi que son cousin, l'argument qui permettrait d'obtenir de Monsieur de Boisy, sans trop froisser son orgueil paternel, l'autorisation « d'être de l'Église ». L'entrevue entre François et son père eut lieu sans doute le 9 mai. Revêtit-elle le caractère dramatique que lui prête la tradition ? Monsieur de Boisy essayait-il de gagner encore du temps ? Peu importe. Il acquiesça enfin et bénit son fils.

Dès le lendemain, 10 mai 1593, François voulut revêtir la soutane. La cérémonie eut lieu en l'église du village de la Thuile. « Vraiment, lui dit Messire Bouvard, frappé par sa ferveur, il semblait à vous voir que vous preniez l'habit de capucin. » – « Ah ! Monsieur, reprit François, je prends l'habit de saint Pierre. » Le 12 mai, François descend à Annecy et, en dehors de toute cérémonie solennelle, est investi de sa charge de Prévôt. D'accord avec son évêque, il décide de recevoir les quatre Ordres Mineurs et le sous-diaconat le samedi d'après la Pentecôte.

C'est au château de Sales qu'il se rend avec son confesseur Révérend Aimé Bouvard, afin de se préparer à la réception des Ordres. Il y arrive le 18 mai et n'en redescendra que le 7 juin. Temps de solitude, de réflexion, de prière... Un écho émouvant nous est parvenu de cette retraite, dans l'Année Sainte des Visitandines : le

19 mai, François pria Messire Bouvard de renouveler la tonsure qu'il avait reçue, quinze ans auparavant, de Monseigneur Regard... Or, si étrange que cela puisse paraître, le sacrifice de ses cheveux « qu'il avait, nous dit-on, blonds et beaux », lui fut si cruel qu'en lui se déclencha une vague de tentations contre sa vocation ! « Hélas ! mon Père, avoua-t-il à Messire Bouvard, il y a deux jours que je souffre de grands combats contre ma vocation ; le démon n'a oublié aucun endroit de mon âme pour me tâter, et il m'a tenté jusqu'au bout de mes cheveux, me donnant grande aversion à cette tonsure. La force de Samson était au bout de sa chevelure, et je pense qu'une partie de ma faiblesse était au bout de la mienne ; car depuis qu'elle est coupée, je me sens plus fort au service de Dieu, et j'ai bien promis à la Divine Majesté de me dépouiller entièrement du vieil homme pour vivre désormais totalement avec sa grâce, en nouveauté de vie avec Jésus-Christ. »

Que François se réfère en cette cérémonie au beau texte de saint Paul sur le baptême signifie clairement sa résolution de conversion radicale. Une note de sa main, que Louis de Sales affirme avoir lue sur des tablettes, d'où François avait oublié de l'effacer, nous laisse entendre avec quelle ferveur le retraitant passa cette journée : « François, tu te dois souvenir que Dieu t'a fait beaucoup de miséricordes le dix-neuvième jour de mai 1593, par les intercessions du glorieux saint Célestin, protecteur de ta retraite préparatoire aux Ordres. »

En même temps qu'il se préparait spirituellement aux Saints Ordres, François, pour parfaire l'examen canonique qu'il avait déjà subi, rédigea<sup>10</sup> son premier sermon. Le thème fut choisi selon la liturgie : l'Église alors célébrerait la fête de Pentecôte. François voit dans cette circonstance une invitation à prêcher : « Ce jour d'huy est le commencement de toute prédication » : or il est notable

10 Nous disons : *rédigea*, et non *prononça* ; mais sans prendre position dans la discussion des historiens : *Œuvres*, T. VII, p. I, note.

qu'un passage de ce sermon fasse allusion au jeu, dans l'âme, du libre arbitre et de la grâce !

Le 7 juin 1593, François rentre à Annecy. Le 8, il renonce légalement à son droit d'aînesse et à son titre de Villaroget en faveur de son frère Gallois. Le 9, il reçoit de Mgr de Granier les quatre ordres mineurs, et le 11, il « fut promu à l'ordre sacré du sous-diaconat ». « Après quoi son prélat, ajoute Charles-Auguste de Sales, lui commanda de se tenir prêt pour le sermon du jour de la Fête-Dieu. » En fait, le sermon n'eut lieu que le jour de l'octave.

C'est grand dommage que le texte, ou du moins le canevas de ce sermon sur « la réalité du corps de Notre-Seigneur en la très sainte Eucharistie » ne nous soit pas parvenu : car à en juger d'après le résumé qu'en donne Charles-Auguste de Sales, il semble bien que le jeune prédicateur ait donné là, pour la première fois, ses idées sur l'amour de Dieu : « Que le souverain bien est souverainement communicatif de soi-même, qu'il y a trois principales communications, la première par laquelle le Père se communique au Fils, et par laquelle le Père et le Fils se communiquent au Saint-Esprit ; la seconde par laquelle la très sainte Trinité a communiqué la personne divine à la nature humaine. La troisième, par laquelle Dieu communique le corps de son Fils, non à la nature, mais à toute personne humaine. Que ces trois communications sont tellement liées l'une avec l'autre, que la troisième ne peut pas être sans la seconde, ni la seconde sans la troisième. » C'était aller tout droit au cœur de la mystique chrétienne.

Quoique encore sous-diacre, le jeune Prévôt se révèle singulièrement actif. Entre le 24 juin et la Noël 1593, il donne au moins cinq grands sermons. Partout il « reluit comme un beau soleil » : il étudie, il travaille ; il se montre assidu au chœur et passionné pour la liturgie. Il visite les malades, réconcilie les ennemis. Pour la sanctification des âmes, il fonde la confrérie des Pénitents de la Sainte Croix...

Il n'y a pas six mois que François est « d'Église » ! Quel élan apostolique, quel zèle des âmes chez ce clerc ! Quel feu ! Que sera-ce

donc lorsqu'il aura reçu le sacerdoce, lorsqu'il sera évêque ? Dès à présent, il a chargé sur ses épaules le poids des âmes. La grâce en lui n'est pas vaine : « Nous avons un Apôtre nouveau », se serait écrié, après son premier sermon, Monseigneur de Granier. C'était prédire ! La vie des Apôtres restera toujours idéal dont il tentera de s'approcher au plus près.

Le samedi des Quatre-Temps de septembre, 18 du mois, François recevait le diaconat. L'ordination sacerdotale fut fixée au 18 décembre, qui était le samedi après le troisième dimanche de l'Avent. Grâce à une lettre que l'ordinand écrit à son ami, Antoine Favre, vers le 15 décembre, nous percevons quelque chose des sentiments qui occupent alors son âme : « À l'approche de ce jour terrible, de ce jour effroyable, comme l'appelle saint Chrysostome, où, d'après la volonté de notre évêque, c'est-à-dire d'après la volonté de Dieu (car je ne cherche pas d'autre interprète de cette divine volonté), à l'approche de ce Jour, dis-je, où après avoir passé par tous les degrés des saints Ordres, je vais être promu à l'auguste dignité du sacerdoce, je ne puis me dispenser de vous annoncer l'insigne honneur et le bien excellent qui m'attendent. Il ne convient pas qu'une telle transformation s'opère à votre insu dans un homme qui est tout vôtre. »

Ce n'est pas sans crainte que François aborde ce « changement », « le plus glorieux qui (lui) puisse arriver en ce monde » : « Je suis assailli par la plus grande inquiétude que j'aie jamais ressentie... Si je ne me trompe, il ne saurait rien arriver de plus difficile et de plus périlleux à l'homme que d'être appelé à tenir entre ses mains et à produire par sa parole, selon l'expression de saint Jérôme, Celui que les Anges, ces intelligences que nous sommes incapables de concevoir ou de louer dignement, ne peuvent même pas embrasser par la pensée ni célébrer par de justes louanges. »

François compte sur la foi de son ami pour comprendre son trouble et sympathiser avec son âme. « Assurément, je n'ignorais pas, mon vénérable ami, que d'effroyables responsabilités ne



fussent jointes à une si sainte et si auguste dignité ; mais l'éloignement trompe les yeux, et c'est chose bien différente de mesurer un objet de près ou de l'apprécier de loin. Vous êtes le seul, honorable ami, qui me paraissiez capable de comprendre le trouble de mon esprit, car vous traitez les choses divines avec tant de respect et de vénération que vous pouvez facilement juger combien il est dangereux et redoutable d'en présider la célébration, combien il est facile de pécher et de pécher gravement, et combien difficile de remplir dignement ces saintes fonctions. »

Mais cette plainte amicale ne doit pas tromper Antoine Favre : « Je ne manque pas de courage, ajoute François, jusqu'à présent il ne m'a jamais abandonné. » Ayant ainsi confié à son ami le plus cher son « inquiétude », « uniquement pour exciter (sa) sympathie ; c'est un remède utile, je le sais, pour soulager un cœur souffrant », François continue sur un ton ferme : « Ne vous persuadez pas que les saints mystères m'inspirent un effroi tel qu'il ne laisse en moi place à une espérance et à une allégresse bien supérieures à ce que pourraient me valoir mes propres mérites. Je me réjouis spécialement et j'exulte – *Laetor plurimum et gaudeo* – de pouvoir correspondre par cet office le plus sublime de tous, je veux dire par des sacrifices, et par des sacrifices de la plus auguste Victime... ».

Ici s'arrête malheureusement la minute autographe de la lettre : mais telle quelle, cette confidence nous est déjà, entre toutes, précieuse : elle exprime bien l'âme infiniment délicate et prudente de François, dont la force, l'élan, l'épanouissement ne prennent leur source qu'au plus profond des vérités de la foi.

Le 18 décembre, François de Sales était « fait prêtre » : « Le débonnaire prélat, rapporte Charles-Auguste de Sales, ne put pas s'empêcher de pleurer en lui imposant les mains et faisant réflexion que c'était son très cher fils.

Mais en cette action le serviteur de Dieu, François, ravi dans la considération de sa dignité, ressemblait à un homme de l'autre monde. » Avant de célébrer sa première messe, le nouveau prêtre



Annecy, la cathédrale.

voulut encore se préparer par trois jours de retraite. « Le vingt et unième de décembre de l'an mil cinq cent nonante trois, jour de saint Thomas apôtre, il chanta sa première messe en l'église cathédrale. » « Dans ce premier sacrifice, confiera-t-il un jour à Mère de Chantal, Dieu prit possession de mon âme d'une manière inexplicable ».

Après l'office des Vêpres, ajoute Charles-Auguste en une formule à notre goût trop elliptique, (il) fit une très fervente prédication sur le sujet de son sacrifice. Selon les habitudes du temps, ce sermon fut sans doute une semi-confiance et en quelque sorte une déclaration de programme, il est regrettable qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous.

Les cinq années qui vont suivre (1593-1598) nous révéleront en François de Sales le prêtre de Jésus-Christ. Figure magnifique, devant laquelle les Protestants du temps, du moins les Protestants sincères et les historiens les plus critiques d'aujourd'hui, ont dû s'incliner. La grâce éclate en cette âme sacerdotale. Et par une chance providentielle, nous voyons François exercer son sacerdoce en deux situations apparemment très opposées : dans le calme de la paisible et très catholique ville d'Annecy (noël 1593-septembre 1594), puis dans la tourmente et les dangers de la mission du Chablais.

### **Les premiers mois de sacerdoce**

La phase annécienne de cet apostolat commença par la solennelle « installation » du prévôt. La cérémonie eut lieu un peu après Noël. « Ce sacre collègue de tant de gentilshommes et de docteurs, après avoir fait les preuves de sa noblesse et de sa doctrine selon la coutume et les statuts, le mit en la réelle, actuelle et corporelle possession de la dignité de prévôt, par le baiser au grand autel et autres cérémonies accoutumées ».

A cette occasion, François prononça un remarquable discours-programme <sup>11</sup>. Après avoir exprimé ses remerciements et dit sa confusion d'avoir été appelé, lui, si jeune et si inexpérimenté, à présider ce « vénérable chapitre de l'église Saint-Pierre de Genève », François évoqua tout naturellement la tristesse de cet exil et le désir que conservaient au fond de leur cœur, évêque et chanoines, de rentrer un jour dans la ville épiscopale. Et le prévôt de proposer à ses chanoines une « entreprise », « aussi grande que difficile ; elle n'est pourtant pas plus impossible qu'elle n'est indigne de nous : il s'agirait de recouvrer Genève, ce siège antique de votre assemblée. »

Une croisade ? Le propos dut faire dresser l'oreille à plus d'un parmi les assistants : la lutte armée et fratricide étant quasi permanente entre les protestants et les catholiques de ce pays. Mais bien vite, François définit le sens de cette reconquête : « C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la recouvrer... Je ne vous propose ni le fer, ni cette poudre dont l'odeur et la saveur rappellent la fournaise de l'enfer... C'est par la faim et la soif endurées, non par nos adversaires, mais par nous-mêmes que nous devons repousser l'ennemi. C'est par la prière que nous le chasserons ; car *ce genre de démons, vous le savez, ne peut être chassé que par la prière et le jeûne*. Voulez-vous une méthode facile pour emporter une ville d'assaut ? ».

Et François de tirer de l'Écriture son exemple : Holopherne assiégeant Béthulie coupa l'aqueduc et fit garder toutes les fontaines qui désaltéraient la ville. Ainsi faut-il faire pour Genève : « Il est un aqueduc qui alimente et ranime pour ainsi dire toute la race des hérétiques : ce sont les exemples des prêtres pervers, les actions,

---

11 Cette pièce très remarquable est conservée à la Bibliothèque publique de Genève ; elle n'a été publiée qu'en 1891, par les soins de l'Académie Salésienne. Cf. *Œuvres*, T. VII, pp. 99 sqq.

les paroles, en un mot l'iniquité de tous, mais surtout des ecclésiastiques. C'est à cause de nous que *le nom* de Dieu est blasphémé chaque jour *parmi les nations*, et c'est avec pleine raison que le Seigneur s'en plaint si amèrement par ses Prophètes. Voilà *l'eau de contradiction* qui me paraît éteindre la soif brûlante des hérétiques... C'est notre iniquité que boivent ces hommes iniques, ainsi qu'il est écrit : ils boivent *l'iniquité comme l'eau*... Puisqu'il en est ainsi, mes compagnons d'armes, puisqu'ils regardent les actions d'autrui et non les leurs, arrêtons le cours de cette eau, je vous prie. »

Les pacifiques chanoines ne furent pas peu étonnés de s'entendre décerner des épithètes aussi guerrières. Impitoyable, le prévôt continue sa harangue : le voici à présent qui évoque l'exil d'Israël : « Nous laisserait-elle donc insensibles, cette douleur que nous devrions éprouver au sujet d'un exil d'autant plus lourd et moins honorable que nos péchés à tous en prolongent la durée ? Les Israélites s'assirent *sur les rives des fleuves de Babylone*, et pleurèrent au souvenir *de Sion*. Que ferons-nous donc, chanoines de Genève ? Ne sommes-nous pas exilés et *pèlerins sur une terre étrangère*, celle que nous habitons et foulons aux pieds ? Asseyons-nous donc sur ces rivages des fleuves de Babylone, c'est-à-dire de la confusion, des péchés ; pleurons au souvenir de cette Sion genevoise, jadis si glorieuse des trophées du Christ, et aujourd'hui, pour les crimes de notre époque et de nos ancêtres, gisant accablée sous la plus honteuse servitude de l'hérésie. »

Un dernier appel, où se résume toute l'exhortation du prévôt : « En un mot, car il faut terminer ce discours, nous devons vivre d'après la règle chrétienne, de telle sorte que nous soyons chanoines, c'est-à-dire réguliers, et *enfants de Dieu*, non seulement *de nom*, mais encore *d'effet*. »

J'invite ceux qui jugent François de Sales trop « fleuri », à relire intégralement ce texte (d'autres ne sont guère moins épiques) : ces pensées, ces directives, ce ton, auront tôt fait de nous révéler le vrai François de Sales, c'est-à-dire le prêtre de Jésus-Christ aux prises



Portrait de François de Sales en 1618 (Visitation de Moncalieri).

avec le péché du monde, et convaincu qu'il en peut triompher par la prière, la pénitence, et par-dessus tout, par la charité.

Le jeune prévôt ne se contente pas de prêcher par belles paroles : il agit et donne l'exemple. En dépit des pressions de ses parents, de ses amis, il s'obstine à refuser « l'état de sénateur, auquel il avait été promu par Son Altesse Sérénissime ». S'il refuse de siéger dans l'illustre Sénat, par contre il est assidu aux offices du chapitre : « C'est une maxime, répond-il un jour à Mgr de Granier, de préférer les actions de communauté aux particulières : Dieu est là où l'on est assemblé en son nom. » À s'en tenir à la lettre de sa charge, le prévôt eût pu se contenter de faire respecter la discipline canoniale : mais ce n'est pas ainsi que François entend son sacerdoce : parlant de ce temps, Mère de Chantal rapporte : « Chacun sait qu'il disait la sainte messe et qu'il assistait tous les jours aux offices divins, confessait et prêchait fort souvent la parole de Dieu excellemment ; et dès lors... on le regardait comme un homme de Dieu. »

Notons ce zèle du nouveau prêtre pour le ministère des confessions : ce sera un des traits constants de son apostolat. « Ayant une spéciale autorité de son évêque (Mgr de Granier avait nommé François *pénitencier* de son diocèse), il érigea un tribunal pour ouïr les confessions des Pénitents en l'église Cathédrale, tout proche de la porte par laquelle on entre du côté de l'Évangile, là où il demeurerait quelquefois depuis l'aube du jour jusques à midi, environné d'un grand nombre de fidèles de l'un et de l'autre sexe, et sans avoir égard aux personnes. »

Que ce propos ne nous paraisse pas exagéré : François, même lorsqu'il sera évêque, s'adonnera toujours à ce ministère des confessions, comme à l'un des plus importants ; il confessera « jeunes et vieux, pauvres et riches, nobles et paysans, sains et malades, robustes et débiles » ; sa mère et son père eux-mêmes auront, à l'occasion, recours à lui. Il se plaît à rendre service aux autres prêtres du diocèse, refuse d'ailleurs tout argent pour ces ministères, encore que ses revenus soient fort maigres, la prévôté ayant été spoliée de

tous ses biens par les hérétiques de Genève ; par contre, il trouve le moyen de faire des aumônes, et d'en « bailler en cachette aux pauvres honteux ». Il se plaît à soulager, consoler, réconcilier. On le consulte de plus en plus sur les questions de droit ou de théologie.

Tout ce zèle et tout ce succès n'allaient pas sans provoquer parfois quelque jalousie ou quelque critique : on essaya même de dresser l'évêque contre son prévôt. Mais par sa patience et son humilité, François venait à bout de ses adversaires, et au tort qu'ils lui avaient fait, ne répondait que par le pardon. D'ailleurs, il a tant d'amis qui l'aident et le secondent à l'occasion : tel le sénateur Antoine Favre, qu'il appelle, en correspondance, *Frater suavissime, amantissime, dulcissime*, et avec qui il organise le mardi de la Pentecôte 1594, à l'église d'Aix où se conserve une parcelle de la vraie Croix, le pèlerinage commun de la confrérie des Pénitents d'Annecy et de la confrérie, fraîchement érigée par Antoine Favre, des Pénitents de Chambéry.





## 4. L'APÔTRE DU CHABLAIS : LE TEMPS DES SEMAILLES

### Le choix du Prévôt

Alors survient dans la vie de François un changement considérable. Ce prévôt des chanoines de Genève, qui semblait voué à une vie laborieuse certes, mais sans péril, et facilement brillante, va devenir pour quatre ans un missionnaire pauvre, menacé, besogneux, que l'on pourra comparer à François Xavier, et même à saint Paul. Il aura, lui, le premier, à mener cet assaut, sinon contre Genève, du moins contre des ministres protestants inspirés de Genève, qu'il avait annoncé dans son discours d'installation : menaces, insultes, contradictions, échecs, abandons, rien ne lui sera épargné. Dans l'existence de François de Sales, il n'y a peut-être pas d'époque où il apparaisse plus grand...

Il s'agit de ce que les historiens du saint appellent la *Mission du Chablais*.

Le Chablais, c'est ce petit pays, long d'une dizaine de lieues, large de cinq, que bordent au nord le lac Léman et au sud les monts de Faucigny. En 1594, le duc de Savoie Charles-Emmanuel vient de le récupérer ; il fait partie du territoire sous juridiction de l'évêque de Genève, Mgr de Granier. Mais sa situation religieuse n'est guère consolante pour l'évêque : sur les vingt-cinq mille âmes qui le peuplent, il ne reste qu'une centaine de catholiques ; tout le reste est passé, de gré ou de force, au protestantisme.

Comment les choses en sont-elles venues à ce point de dégradation ? Il serait trop long d'expliquer dans le détail en quelles vicissitudes vécut cette contrée depuis l'avènement du protestantisme à Genève. Citons seulement un fragment de la lettre de « renseignements » que François écrivit de Thonon, le 19 février

1596, au nonce apostolique à Turin, Monseigneur Jules-César Riccardi : « Une partie de ce diocèse de Genève (il s'agit du Chablais) fut envahie par les Bernois, il y a soixante ans, et demeura hérétique ; mais, ces années passées, ce pays, par la force des armes, rentra sous la domination de Son Altesse et fut réuni à son antique patrimoine. Bon nombre des habitants, plus touchés du fracas des arquebuses que des prédications qui leur étaient faites par ordre de Monseigneur l'évêque, revinrent à la foi et rentrèrent dans le sein de notre mère la Sainte Église ; mais ensuite, ces contrées ayant été infestées par les incursions des Genevois et des Français, le peuple retomba dans son borbier. »

Les années pendant lesquelles François va besogner à la conversion de ce pays déchiré sont encadrées par deux événements importants : l'abjuration d'Henri de Navarre, le 25 juillet 1593, qui permet au duc Charles Emmanuel de récupérer le Chablais et affaiblit, mais sans l'annuler (chacun craint que les Genevois ne redeviennent les maîtres du pays), la pression du protestantisme sur les âmes ; et le traité de Vervins de 1598, qui semblait réconcilier la France et l'Espagne et apporter une promesse de paix, encore que le différend entre la France et la Savoie n'y fût pas complètement liquidé. Ce sont donc pour les habitants des années d'incertitude politique, et en conséquence, – car tel est le malheur du temps – des années d'hésitation religieuse. Ce sont aussi des années de dépenses militaires très lourdes pour le duc Charles-Emmanuel qui, sincèrement désireux, par raison d'Etat autant que par conviction religieuse, de voir François réussir dans la conversion du Chablais, ne pourra pas lui fournir l'aide financière qu'auraient exigée la restauration des cures et la création d'œuvres, et notamment de collèges pour la jeunesse. Ces circonstances vont conférer à la mission du Chablais – qui aurait pu être une entreprise très colorée de politique – un caractère incontestablement évangélique : c'est dans la pauvreté, la peine, la pénitence, les contradictions, que François œuvrera longtemps à la reconquête spirituelle de ce pays.

Mais comment donc François fut-il choisi pour ce dur et périlleux ministère ? Le duc, dès la fin de 1589, avait demandé à Mgr de Granier de rétablir des curés dans les quelque cinquante anciennes cures du Chablais : un an plus tard, en février 1591, ces cinquante prêtres avaient été chassés de nouveau par les calvinistes ; et le plus clair résultat de leurs travaux avait été de faire la preuve que le moyen tenté n'était certainement pas le bon. Mieux valait envoyer là-bas, du moins pour commencer, deux ou trois prêtres seulement, mais des prêtres de très grande science et profondément religieux : « Ce grand prélat (Mgr de Granier), raconte candidement Charles-Auguste de Sales, regarda donc de tous côtés pour voir ceux qui seraient capables d'épancher la semence de la parole de Dieu sur ces terres. Presque tous se tenaient cachés, par la terreur que les dangers jetaient en leurs cœurs. Il avait véritablement jeté les yeux de prime abord sur son fils, le seigneur prévôt de Sales ; mais par de certaines considérations qu'il se suggérait à lui-même, il n'osait pas lui en faire la proposition ». Il eut alors l'idée de convoquer son clergé en assemblée, et de solliciter des volontaires : « Le magnanime François, ayant été appelé à l'assemblée du clergé qui fut tenue pour ce fait, et voyant que personne ne disait mot, se leva hardiment de sa chaire, et dit : « Monseigneur, si vous jugez que je sois capable, et que vous me le demandiez, je suis tout prêt d'obéir, et irai volontiers ? » Il ne se peut pas dire combien le bon évêque fut joyeux de cette offre. Il repartit que non seulement il le jugeait très capable, mais de plus que cela lui semblait être expédient. »

La scène est belle, et très conforme au tempérament et à la grâce de François. Mais peut-être ce récit ne souligne-t-il pas assez une nuance qui ne diminue en rien la générosité du prévôt, – tout au contraire, – et que lui-même indique dans son rapport au nonce Riccardi du 19 février 1596 : « Son Altesse Sérénissime d'un côté et Monseigneur notre Révérendissime Évêque de l'autre, voulant remédier à ce mal, je vins ici par ordre de mon dit Révérendissime Évêque, non comme médecin capable de guérir tant d'infirmité, mais plutôt

comme explorateur et comme fourrier, afin d'examiner les moyens à prendre pour pourvoir le pays de remèdes et de médecins. »

En somme, plutôt un précurseur, chargé de préparer la mission, qu'un missionnaire proprement dit ; et l'on comprend mieux le mot de Mgr de Granier, tel que le rapporte Charles-Auguste : « À ces paroles (Monseigneur) ajouta un remerciement, de quoi (de ce que) (François) voulait secourir sa vieillesse, puisque la vérité était telle que toute cette charge devait tomber sur ses épaules si tant est qu'il eut assez de force pour la porter. » C'est donc en qualité de suppléant de l'évêque que François serait parti. Cela ne diminue en rien son mérite : la mission de précurseur en de telles circonstances est déjà fort périlleuse : il devra, à Thonon, la capitale du Chablais, travailler sous la protection des soldats catholiques du Baron d'Hermance qui tiennent garnison au château des Allinges. D'ailleurs l'apostolique François ne saurait se satisfaire de jouer les enquêteurs ou les diplomates : le messenger, comme l'indique admirablement le rapport du 19 février 1596 au Nonce, se fera dès l'abord missionnaire...

« Aussitôt le serviteur de Dieu prépara tout ce qui lui était nécessaire pour cette expédition apostolique, c'est à savoir des livres, mais outre la sainte Bible et *les Controverses* de Robert Cardinal Bellamin, fort peu d'autres. Il prit avec soi son très cher cousin, Louis de Sales, chanoine, homme d'un esprit très clair et très doux et qui avait déjà rendu de grands témoignages de sa capacité ès-matières de théologie, pour la prédication de la parole de Dieu. De plus, il recommanda cette affaire aux sacrifices de ses confrères les chanoines, des autres bons ecclésiastiques et religieux du diocèse. » Même compte tenu de la part d'édification qui est d'usage en ce genre de biographie, on saisit, à travers ces mots de Charles-Auguste, l'attitude d'âme qui était celle de François et de Louis, partant pour le Chablais.

Un incident va d'ailleurs donner l'occasion à François d'exprimer plus nettement ses sentiments intimes. Il n'ignorait pas que son

entreprise rencontrait de la part de son père la plus farouche opposition... Passant par Sales, il décida d'y faire halte afin d'y « recevoir (son) commandement. Mais certes le seigneur de Sales ne lui commandait autre, sinon de demeurer ». Les arguments du vieux gentilhomme étaient pleins de sagesse humaine et de prudence politique. François dut faire front à un terrible orage. « Etant appuyé en Dieu seul et en l'obéissance », dit la Mère de Chantal, il tint bon. « Mon père, répondit-il, Dieu y pourvoira ; c'est lui qui aide aux forts : il n'y a que d'avoir du courage ; nous n'avons pas affaire avec des barbares. Outre que nous n'y sommes pas tout à fait inconnus (cet aveu de François n'est pas négligeable, pour comprendre le choix qui fut fait de lui pour cette mission), nous n'y allons pas pour piller, ni pour saccager ; nous voulons les attaquer tout seulement avec des armes spirituelles. Ils ne nuiront pas à nos corps. Et Dieu selon sa promesse baillera une grande vertu à nos paroles, pour prêcher la vérité de son Évangile. Et que serait-ce si on nous envoyait aux Indes ou en Angleterre, ne faudrait-il pas y aller ? Certes, ce serait un voyage bien désirable, et la mort que nous endurerions pour Jésus-Christ vaudrait mieux que mille triomphes. Au reste, voici la volonté de Son Altesse Sérénissime, voici le commandement et la mission de Monseigneur le Révérendissime, il n'y a plus rien à contredire. C'est une chose laborieuse, il est vrai, et nul ne saurait le nier ; mais pourquoi portons-nous ces robes, si nous n'en voulons pas la charge ? »

Monsieur de Boisy se buta, et pour ne point assister aux adieux de son fils, se retira au château de la Thuile, d'où cependant il expédia des lettres à certains amis du Chablais, afin qu'ils veillassent sur la vie de son fils et de son neveu.

Le mercredi 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, François et Louis continuèrent leur route. Bientôt ils atteignirent Saint-Cergues et découvrirent la plaine magnifique du Chablais. Ils se hâtèrent vers cette forteresse des Allinges « assise sur une montagne ronde », afin de se présenter d'abord au seigneur gouverneur,

le baron d'Hermance. Ils y parvinrent au crépuscule. Le baron « introduisit dans la forteresse les deux nouveaux apôtres... De ce lieu éminent, on voyait la misérable face de cette province. »

En fait, cette province est d'un pittoresque admirable ; mais en la contemplant, François, pour lors, avait d'autres soucis que d'admirer le paysage : en traversant la contrée, les deux missionnaires avaient pu apercevoir déjà quelque chose de la ruine du catholicisme. « *Je parle donc de ce que j'ai vu et, pour ainsi dire, de ce que mes mains ont touché*, écrira un jour François au pape Clément VIII ; et je suis le dernier des hommes si je dis le contraire de la vérité, le plus inconsidéré, si je ne la connais pas. À peine entrés dans ces baillages, un spectacle attristant s'offrit partout à nos yeux. Nous avions devant nous soixante-quatre paroisses ; or, si l'on excepte les officiers catholiques du duc, qui n'en voulut jamais avoir que de tels, on n'eût pas trouvé une centaine de fidèles sur une population de plusieurs milliers d'âmes. Des temples la plupart détruits ou dépouillés ; plus, absolument plus de croix, plus d'autels, mais partout les vestiges de l'ancienne et vraie foi anéantis. Partout des ministres, comme on les appelle, c'est-à-dire des maîtres d'hérésie, pervertissant les familles, insinuant leur doctrine, envahissant les chaires, en vue d'un gain honteux. Les Bernois, les Genevois, et autres semblables enfants *de perdition*, terrorisaient le peuple, par le moyen de leurs émissaires, pour les détourner de nos prédications. La trêve, disaient-ils, n'est qu'une trêve ; la paix n'est point conclue ; bientôt nous chasserons par les armes duc et prêtres, et notre parti, défiant toute insulte, restera seul triomphant. »

## La résistance des Thononais

Telle est la situation. Et François de s'informer auprès « du baron d'Hermance, des moyens et de la façon de commencer la besogne



Les restes de la forteresse des Allinges.

». C'est à Thonon évidemment qu'il faut prendre le contact avec les protestants : la ville est à trois demi-lieues des Allinges ; sur les trois mille habitants, il n'y a guère qu'une quinzaine de catholiques, mais parmi eux le procureur fiscal Claude Marin, tout dévoué au duc, le juge mage Claude d'Orlier, et quelques amis de Monsieur de Boisy, comme Charles Vidomne, seigneur de Charmoisy. François parle déjà d'y célébrer la messe. Le baron d'Hermance « ne trouva pas qu'il fût encore à propos d'instituer le saint office de la messe à Thonon, ni ailleurs, puisque même, la nuit, il n'y avait point d'assurance autre part que dans la forteresse ; bien, dit-il, qu'en ces commencements, on pourrait trouver le moyen de prêcher à Thonon. »... François suivit le conseil du baron, et prit logis au château.

Le vendredi 16 septembre 1594, la petite poignée de catholiques se réunit autour des deux missionnaires, dans la maison du procureur Claude Marin. Le dimanche 18, ayant dûment présenté au premier syndic de Thonon, Pierre Fornier, les lettres du duc, qui autorisaient la mission, François donna rendez-vous à ses nouvelles ouailles en l'ancienne église Saint-Hippolyte, après que serait achevé l'office calviniste. Ainsi fut fait : le ministre Viret ayant terminé son prêche, François entra dans l'église, suivi « des officiers ducaux et de quelques catholiques »<sup>12</sup>, et donnait à ce modeste auditoire un sermon, fortement étayé par des citations de l'Écriture, *sur la mission des pasteurs de l'Église*.

Désormais nos deux missionnaires n'interrompent plus leur travail : Louis se chargeant plutôt de la région des Allinges, François se tenant au cœur du péril, à Thonon. Une lettre de François au sénateur Favre, lettre qu'il faut dater très probablement du 4 ou 5 octobre, nous renseigne sur ces premières semaines. Il avoue que « le nuage auquel commande sans doute le prince des ténèbres » lui « paraît sombre », et même qu'il « voile de plus en plus les esprits de ces hommes ».

12 Note au verso de la copie de l'autographe. Cf. *Œuvres*, T. VII, p. 202.



Après le sermon du 18 septembre, les choses avaient paru s'améliorer légèrement : « Le gouverneur avec quelques autres catholiques n'a rien négligé, pour attirer, par de secrètes persuasions, les paysans des environs et les bourgeois d'Evian à nos sermons, et pour faire avancer, avec un zèle ardent et éclairé, les affaires de la religion. » Mais bien vite, les hérétiques réagirent : « Les principaux de Thonon ayant assemblé leur conseil (ce conseil eut lieu le dimanche 2 octobre), se sont jurés, par une souveraine perfidie, que ni eux, ni le peuple, n'assisteraient jamais aux prédications catholiques... Cela fut fait, à ce que l'on m'a dit, avant-hier, à la maison de ville, et plusieurs avaient déjà pris cette résolution, à l'assemblée *des impies*, qu'ils nomment leur consistoire... Ils voudraient assurément nous faire perdre l'espérance de mener nos affaires à bonne fin, et partant nous contraindre à nous retirer ».

C'était bien mal connaître François de Sales ! « Il n'en sera pas ainsi ; car aussi longtemps qu'il nous sera permis par les trêves et par la volonté du prince tant ecclésiastique que séculier, nous sommes absolument résolus de travailler sans relâche à cette œuvre, de ne pas laisser une pierre à remuer, de *supplier*, de *reprendre avec toute la patience et la science* que Dieu nous donnera. Je soutiens à quiconque voudra discuter avec moi sur cette affaire, que non seulement les prédications sont nécessaires, mais encore qu'il faut rétablir la célébration du Saint Sacrifice le plus tôt qu'il se pourra, afin que *l'homme ennemi* voie que par ses artifices il nous donne du courage au lieu de nous l'enlever ». Et François d'ajouter cette phrase qui en peu de mots en dit long sur le mélange, en ces affaires, de la politique et de la religion : « Mais en cela il faut user d'une grande prudence dans l'attente de cette condition, à savoir : si la paix temporaire dont nous jouissons sera durable. »

Tout conspire, en cet hiver 1594-1595, pour décourager François : la rigueur d'une saison qui fut particulièrement rude, l'opposition des ministres protestants qui s'avère efficace sur le peuple, les tractations qui se trament à Annecy au tour de l'évêque pour

qu'il le rappelle : « J'espère, lui mande Antoine Favre le 31 octobre, que mes messagers n'auront plus à vous porter mes lettres dans cette solitude où vous vivez, mais dans cette ville où bientôt, je le prévois, vous rappelleront non plus seulement le vœu d'un père très attentif, mais encore les ordres d'un évêque très aimant. Car entre eux, en ma présence, il a été beaucoup question de vous rappeler et de vous donner un successeur. »

A cela s'ajoutaient « mille pouilles et mille moqueries », pour parler comme un de ses biographes ; on l'appelait « cafard, idolâtre, faux prophète », on l'accusait de magie et de sorcellerie. On lui « dressait des embûches », on « subornait des pendards qui le cherchaient à mort ». Tenons-nous en à un fait certain et net : c'est un fragment de lettre du 27 novembre 1594 qui nous renseigne : « Dieu me fait ici entreprendre une besogne digne de la seule vertu de sa droite. Je commence aujourd'hui à prêcher l'Avent à quatre ou cinq petites personnes ; tout le reste ignore malicieusement que veut dire Avent ; et ce temps si auguste dans l'Église est en opprobre et en dérision parmi ces infidèles. »

Mais ces difficultés ne sont pas pour décourager notre missionnaire : « L'oraison, l'aumône et le jeûne sont les trois parties qui composent *le cordon difficilement rompu* par l'ennemi ; nous allons, avec la divine grâce, essayer d'en lier l'adversaire. » L'oraison, l'aumône, le jeûne... « Il allait parmi la neige, en mauvais temps, à pied, sinon que le temps fut si désespéré qu'on lui faisait prendre un cheval, nous rapporte Mère de Chantal ; et je lui ai ouï dire à lui-même et au dit feu seigneur Louis de Sales, voire à tous deux comme je pense, qu'au retour de (Thonon) ce Bienheureux allait en d'autres villages prêcher, confesser et faire ce qui était nécessaire au bien et à l'avancement de l'âme. Ces voyages ne se faisaient pas sans péril... ». Les choses en vinrent à ce point que le baron d'Hermande proposa à François de lui donner une garde armée, – ce que celui-ci refusa avec horreur, – et qu'il dut le faire suivre secrètement et de loin par quelques soldats...

## Changement de stratégie : les Controverses

En apparence, c'est l'échec. Au bout de quatre mois de prédication, François doit constater que ses progrès sont nuls. Il va tenter d'une autre méthode de conquête : puisqu'on ne veut pas l'écouter, il écrira. Ses preuves, ses arguments, ses réfutations, c'est à domicile que les protestants en prendront connaissance : ils les liront, les reliront à loisir, en discuteront ou les méditeront librement. Simples feuilles volantes, messages rédigés en plein combat, au fil des rares loisirs arrachés aux tâches et besognes quotidiennes, pour lesquels cependant François s'est fixé un plan général, et dont il songe, semble-t-il, dès le départ, à faire quelque jour un livre. Depuis la première édition, on désigne cet ensemble sous le nom de *Controverses*, ainsi ferons-nous : mais non sans regretter que l'on ait abandonné le nom de *Méditations*, ou celui, plus expressif encore, de *Mémorial*, que François lui-même attribue à ces écrits.

A l'en croire, l'idée de cette méthode lui fut inspirée par « un gentilhomme grave et judicieux ». Son « Epître à Messieurs de Thonon » par laquelle il annonce son dessein, est datée du 25 janvier, « jour de la conversion de saint Paul » ; mais à cette date, il s'est déjà mis au travail. Sur la fin de janvier, il s'excuse auprès de son ami Antoine Favre de son retard épistolaire : « J'espérais, mon frère, vous envoyer quelque chose de notre travail ; mais, changeant d'avis, j'ai résolu d'attendre qu'il formât pour ainsi dire un corps, plutôt que vous le soumettre pièce à pièce. Aussi bien suis-je si peu diligent que, partagé entre diverses autres occupations, je n'ai pas même bien commencé... Je roule en mon esprit des *Méditations* sur les mutations des hérétiques de notre temps. »

Un peu plus tard, sans doute vers la mi-février 1595, il écrit au même : « Vous désirez voir les premières pages de mon ouvrage contre les hérétiques : je le désire aussi extrêmement, et je ne porterai pas mes enseignes dans les rangs de l'ennemi avec toute l'ardeur que mérite cette cause, avant que vous ayez approuvé mon dessein,

le plan de la bataille et la tactique adoptée. Mais je sens la difficulté de l'entreprise, et de plus, il me manque les troupes auxiliaires dont j'aurais besoin : je veux dire les livres nécessaires à un homme qui ne garde en sa mémoire qu'un très petit bagage de connaissances. J'ai cependant commencé et commencé de telle façon qu'il sera un peu plus difficile que je ne pensais de mener mon affaire à bonne fin... Aussitôt qu'il se pourra faire, vous verrez quelque chose de mon travail. »

Il annonce en même temps à son ami une décision importante : « Je vais passer à Thonon le reste du Carême : c'est ce qui me paraît le meilleur. » Le meilleur ? pour la rédaction de ses Controverses, certainement, il disposera là de quelques bibliothèques d'amis ; pour la joie et le courage des catholiques aussi ; et même pour certains calvinistes qui veulent le consulter en secret. Mais quelle témérité !



Les Allinges, chapelle où célébrait François de Sales.

Humainement, son geste est imprudent, et il devra encore pendant quelque temps cacher le lieu de sa retraite.

Le 7 mars, il annonce à Antoine Favre : « Enfin, je suis descendu à Thonon ; que l'ennemi s'attende à une lance très excitée par l'ennui du retard. Attaqué des hauteurs lointaines de ma citadelle, il a méprisé de justes conditions ; maintenant, je lui livrerai le dernier assaut. » Le travail surabonde : « Des prédications plus nombreuses m'empêchent de donner à nos *Méditations* contre les hérétiques, toute l'attention qu'il faudrait », Mais voici que peut-être de l'aide va lui arriver : le célèbre capucin, le Père Chérubin de Maurienne. « Qu'il vienne donc ! ».

François n'ose pas encore célébrer la sainte messe à Thonon : chaque matin, il se rend dans la chapelle Saint-Etienne du village de Marin, au-delà de la Dranse. Tout ceci n'allait pas, sans grand péril : un jour François et trois compagnons, dont un serviteur de Monsieur de Boisy qui se trouvait là, Georges Rolland, furent assaillis sur la route des Allinges par deux hommes armés. Grâce au calme de François, l'affaire se termina sans effusion de sang, et même par un pardon. Mais Rolland courut d'un trait au château de Thorens conter l'aventure ; M. de Boisy enjoignit à son fils de rentrer à Annecy, et voici la lettre qu'il en reçut vers la mi-mars 1595 : « Monsieur mon très honoré père, si Roland était votre fils aussi bien qu'il est votre valet, il n'aurait pas eu la couardise de reculer pour un si petit choc que celui qu'il s'est trouvé, et n'en ferait pas le bruit d'une grande bataille. Nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos adversaires ; mais aussi nous fait-on tort quand on doute de notre courage. Par la grâce de Dieu, nous savons que *celui qui persévérera sera sauvé...* Je vous supplie donc, mon père, de ne point attribuer ma persévérance à la désobéissance... »

Ainsi écrit-il Monsieur de Boisy, mais quand il épanche librement son âme, ses confidences sont d'un autre ton. En ce début d'avril 1595, il écrit à Mgr de Granier : « Si vous désirez savoir, comme il est convenable que vous le sachiez, ce que nous avons

fait et ce que nous faisons maintenant, vous le trouverez tout en la lecture des épîtres de saint Paul : Nous marchons, mais à la façon d'un malade qui après avoir quitté le lit, se trouve avoir perdu l'usage de ses pieds et, dans son infirme santé, ne sait s'il est plus sain que malade... »

Avec le Père Possevin, son ancien directeur de conscience, sa confiance se fait encore plus intime : « J'ai ici quelques parents et d'autres qui me portent respect pour certaines raisons particulières que je ne puis pas résigner à un autre ; et c'est ce qui me tient du tout engagé sur l'œuvre. Je m'y fâcherais déjà beaucoup, si ce n'était l'espérance que j'ai de mieux ; outre ce, que je sais bien que le meunier ne perd pas temps quand il martèle sa meule. Aussi serait-il bien dommage qu'un autre employât ici sa peine pour néant, qui pourrait faire plus de fruit ailleurs que moi, qui ne suis encore guère bon pour prêcher autre que les murailles, comme je fais en cette ville. »

Enfin, un premier succès vient récompenser la persévérance de François : le célèbre avocat et jurisconsulte Pierre Poncet, abjurait le calvinisme : ce fut grande liesse parmi les catholiques et François reçut de cette conversion maintes congratulations ; car le personnage était « de grande estime... et avait bien du crédit ».

Aux alentours de la fête de l'Ascension, François – peut-être pour prendre quelque repos – revint à Thorens. Il passa une semaine au château de Sales ; puis redescendit à Annecy. Pendant les fêtes de la Pentecôte qui, cette année-là, tombait le 16 mai, il prêcha plusieurs sermons. Le samedi 25 mai – jour de la Fête-Dieu – François fut favorisé d'une grâce extraordinaire : « ...À trois heures du matin, comme il méditait profondément sur le très saint et très auguste sacrement de l'Eucharistie, racontent à peu près dans les mêmes termes Charles-Auguste de Sales et le Père de la Rivière, il se sentit ravi à une si grande abondance de suavité par le Saint-Esprit... que son cœur, se laissant aller par trop de délices, il fut enfin contraint de se jeter par terre et s'écrier : Seigneur, retenez les ondes de votre grâce ; retirez-vous de moi parce que je ne puis plus soutenir la

grandeur de votre douceur, dont je suis contraint de me prosterner. » Et Charles-Auguste d'ajouter : « Ainsi abreuvé de ce torrent de délices, il s'en alla célébrer la sainte messe ; de là, monta en chaire et prêcha avec une si grande efficace de paroles et avec tant d'ardeur, qu'il semblait rayonner de toute sa face, tant il était enflammé par les divins embrasements de l'amour céleste.

Dieu par ces faveurs soutenait l'âme de son missionnaire. Car l'heure venait de retourner au Chablais. Au début de juin, François fit halte au château de Sales et eut le chagrin de retrouver intacte l'opposition paternelle ; sa charge de prévôt ne lui rapportant aucun revenu, et son père lui refusant tout secours, il repartait pour Thonon pauvre de tout. Le duc Charles-Emmanuel ne lui manifestait aucun appui et ne lui accordait aucun secours. Seule, sa foi en Dieu le soutenait dans son entreprise... À Thonon, il retrouva son petit troupeau fidèle, contrebattu violemment par les calvinistes dont son éloignement, malgré la présence de Louis de Sales, avait ragaillardisé l'audace.

Cependant, il se remit courageusement à l'œuvre. Et ces mois-ci d'été furent sans doute consacrés, pour une large part, aux *Controverses*. Il semble, par exemple, que l'on puisse dater du 29 juin, fête de saint Pierre et de saint Paul, la feuille « De l'unité de l'Église. La vraie Église doit être une en chef », et que la feuille « *De la profanation des Écritures par la facilité qu'ils prétendent être en l'intelligence de l'Écriture* » ait été rédigée le 4 octobre<sup>13</sup>.

Ecrivant le 21 juillet à Pierre Canisius, le théologien jésuite qu'Ignace de Loyola avait envoyé au Concile de Trente et dont il avait fait le premier provincial d'Allemagne, François lui dit : « Voici le neuvième mois que je suis au milieu des hérétiques et, si vaste que soit la moisson, je n'ai pu renfermer que huit épis dans le coffre du Seigneur... Au nombre de ces convertis se trouve un

---

13 Cf. *Œuvres*, T. I, p. 90 : « *Évangile du jour d'huy* » ; et p. 194, allusion à la fête de saint François d'Assise.

certain Pierre Poncet, jurisconsulte très érudit et, pour ce qui concerne l'hérésie, beaucoup plus savant que le ministre calviniste du lieu. Voyant dans ses entretiens familiers que le témoignage de l'antiquité faisait impression sur lui, je lui prêtai votre Catéchisme qui contient les enseignements des Pères... Cette lecture le tira de l'erreur et le ramena dans la voie frayée qui conduit à l'Église. Enfin il s'est rendu, ce dont nous vous sommes l'un et l'autre très redevables. »

Cette lettre présente un intérêt considérable : François est aux prises avec des difficultés théologiques, que soulèvent les calvinistes et qu'il ne peut résoudre « même avec le secours des œuvres de Bellarmin ; les livres nécessaires pour cela me manquent ici ; car il est arrivé que je n'en ai apporté avec moi qu'un petit nombre traitant des controverses de notre temps. » Ayant réalisé qu'il n'était séparé de Canisius « pour ainsi dire que par le seul lac Léman », il se propose de lui écrire de temps en temps pour lui soumettre certaines questions « sur les matières théologiques et les difficultés qu'elles présentent, afin de recevoir aussi par lettres vos instructions ».

On voit – et on ne peut qu'admirer – quel soin il apportait à la rédaction de ses feuilles et combien François prenait au sérieux les arguments des huguenots. Étaient-elles imprimées ? Il semble qu'il faille en croire les Visitandines qui l'affirment, plutôt que Dom Mackey qui le nie : en tout cas, chaque semaine une nouvelle feuille « était distribuée dans les maisons de Thonon et dans celles de la campagne ».

Ce mois de juillet ne fut pas occupé seulement de théologie. « J'ai passé tout le mois, soit en pèlerinage (*c'est-à-dire en missions apostoliques*), soit en courses indispensables »<sup>14</sup>, écrit-il d'Annecy, le 2

---

14 Parmi lesquelles il faut compter le règlement de certains litiges que Mgr de Granier lui confie. Cf., si elles sont authentiques, les lettres LV et LVI, *Œuvres*, T. XI, p. 148 et p. 151.



août, à Antoine Favre. Est-ce fatigue ? Surcroît de travail ? Sous l'attitude toujours courageuse, perce une lassitude : « La moisson de Thonon est un fardeau qui dépasse mes forces, mais j'ai résolu de ne l'abandonner qu'avec votre agrément, par votre ordre. Cependant, je continue à préparer par toutes sortes d'expédients et d'industries de nouveaux ouvriers pour cette œuvre, et à leur chercher des moyens de subsistance. Je n'aperçois nul terme, nulle issue parmi ces ruses infinies de l'ennemi du genre humain. »

Ici une confiance précieuse : « J'ai été tourmenté et je le suis encore, mon frère, en voyant que parmi tant de catastrophes qui menacent nos têtes, il nous reste à peine un moment pour cultiver la dévotion dont nous aurions un si pressant besoin. Il nous faut cependant, comptant sur la miséricorde de Notre-Seigneur, élever nos cœurs à de meilleures espérances... Je retourne demain à ma Sparte. »

En fait, les choses « à Sparte » vont un peu s'améliorer. La lettre que François écrit de Thonon, le 18 septembre, à Antoine Favre, est un chef-d'œuvre qui, à elle seule, nous révélerait l'ardeur missionnaire, la foi, le cœur de celui qui l'a écrite : « Voici enfin, mon frère, qu'une porte plus large et plus belle s'ouvre à nous pour entrer dans cette moisson de chrétiens, car il s'en fallut peu hier que M. d'Avully et les syndics de la ville, comme on les appelle, ne vinssent ouvertement à la prédication, parce qu'ils avaient ouï dire que je devais parler du très auguste sacrement de l'autel. Ils avaient un si grand désir d'entendre de moi l'exposé de la croyance des catholiques et leurs preuves touchant ce mystère, que n'ayant osé venir publiquement, crainte de paraître oublieux de la loi qu'ils se sont imposée, ils m'entendirent d'un certain endroit où ils ne pouvaient être vus <sup>15</sup>, si toutefois la faiblesse de ma voix n'y a pas mis obstacle.

Et François de stimuler encore cette curiosité, en promettant « qu'à la prédication suivante (il) mettrait, par les Écritures, ce

---

15 C'était, paraît-il, dans la tribune des orgues que se camouflaient ces auditeurs huguenots.

dogme en plus grande lumière que le plein midi ». C'est qu'il veut à tout prix obliger les ministres à « descendre dans l'arène et à disputer avec lui. « C'est une chose assurée : puisqu'ils consentent déjà à parlementer, bientôt, suivant le proverbe, ils en viendront à capituler... Les Thononnais ont résolu d'un commun accord de nous présenter par écrit leur confession de foi dans les points où elle diffère de la nôtre, afin que nous puissions les discuter en particulier ou dans des entretiens familiers ou par écrit. »

Pour François, c'est la victoire de sa stratégie apostolique : ces discussions particulières avec les « principaux » du Chablais lui avaient toujours paru la pièce maîtresse, la seule évangélique, de son action. Sûr de sa foi, sûr de la grâce de Dieu, il irait à ces colloques non en partenaire, mais déjà en vainqueur. « Assurément nous sommes en bonne voie, puisqu'ils acceptent le combat par leur lieutenant, que nos si petites forces les effraient, et qu'ils pensent à nous proposer des conditions. Pour nous, ayant grand courage par la grâce de Dieu, nous attendons avec empressement et avec joie cette lutte qui donne bon espoir. »

De ce sermon du 17 septembre, nous ne possédons, hélas ! qu'un sommaire ; pourtant, quiconque voudra connaître le cœur apostolique de François, devra toujours relire son exorde qui est presque entièrement rédigé. Il faut l'entendre entamer ainsi son discours, après avoir cité le passage de Paul aux Corinthiens (I. ch. 10, 16) : « Sur cette question prise et faite en tout autre sens et façon qu'elle ne fut faite par ce bienheureux Apôtre, s'est fondée cette grande Babylone que nous voyons en ce misérable siècle. » Il ne dira pas tout ce qu'il en pourrait dire, mais ce qui lui semblera « de plus singulier et de plus prenant. Quiconque voudra me demander des doutes, soit par écrit ou autrement, il m'obligera infiniment à lui, et le prendrai à singulière faveur, et tâcherai à lui faire en contre-change toute bonne satisfaction avec toute charité et respect. »

Et quelle adjuration aux Calvinistes qui l'écoutent ! « Je vous adjure par votre salut et le sang du Sauveur, que vous veniez ouïr

les raisons de l'Église Catholique, afin qu'on ne puisse dire de vous que vous l'avez condamnée sans l'avoir ouïe. Et laissez en arrière toute sorte de passion humaine en ceci ; ne regardez à la familiarité que vous avez en l'un parti ou en l'autre, mais seulement où l'Écriture, la raison et la vraie théologie battra. Et selon que vous verrez, résolvez-vous, toutes choses laissées, à vous éclairer pour le bon parti. » Et François de s'écrier : « Ah ! Seigneur, je suis ici pour votre service, *da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua.* »

Ce même jour, 17 septembre, le Pape Clément VIII accordait enfin au roi Henri IV l'absolution pontificale. La nouvelle courut en Savoie comme en France. Dès les premiers jours d'octobre, François s'en réjouit dans une lettre à Antoine Favre : « J'apprends... que le Très Saint Père aurait tout dernièrement envoyé à Henri l'heureux message : « Salut et bénédiction apostolique au Roi de France ». S'il en est ainsi, *que la paix règne par la force* du Seigneur ! J'augure que cette paix sera d'autant plus heureuse que je la vois être plus désagréable à tous les hérétiques de Genève. »

L'événement aura en effet des incidences considérables sur l'apostolat de François en Chablais : les gens de ces contrées hésiteront moins à se compromettre, et le duc Charles-Emmanuel lui-même, voyant le proche avenir sous un aspect moins belliqueux, manifesterà de façon plus ferme l'appui qu'il désire donner à l'action de François. En attendant, celui-ci accentue sa pression sur les calvinistes du Chablais : « Je presse maintenant davantage ces Messieurs de Thonon, écrit-il à Favre, et les presserai encore beaucoup plus lorsque j'aurai conduit à terme, suivant ma capacité, le petit ouvrage que je méditais depuis longtemps, et que vous aurez approuvé mon entreprise. »

L'activité de François, en cette fin de 1595, apparaît prodigieuse : des calvinistes de grande notoriété viennent le trouver et discuter avec lui, parmi lesquels le seigneur d'Avully, l'avocat Claude de Prez. Il commence à rédiger, pour le *Code* juridique que prépare Antoine Favre (ce sera le *Codex Fabrianus*), un exposé des princi-

pales hérésies contre lesquelles devra s'exercer la vigilance du législateur : pages vigoureuses et ardentes, qui sont parmi les plus belles qu'ait écrites François, elles seront incluses dans l'ouvrage de Favre, sous le titre premier : *De summa Trinitate et fide catholica* <sup>16</sup>. Pour mieux confondre les hérétiques il se plonge dans l'étude de l'*Institution de la Religion Chrétienne*, de Calvin, non sans en avoir sollicité de Rome la permission, humblement, comme un simple clerc.

Enfin, vers la fin de 1595, Charles-Emmanuel mande à François qu'il lui expose « les moyens... les plus prégnants pour faire sortir en effet le saint désir qu'a (Son Altesse) de voir ces peuples de Chablais réunis à l'Église catholique » : François bondit sur l'invitation tant espérée et expose au duc, le 29 décembre, quels appuis financiers et moraux il souhaite de son autorité. Il faut lire cette lettre dans l'optique du temps : la politique se mêle alors au religieux, hélas ! aussi bien du côté catholique que du côté protestant : François le juriste, tient visiblement encore le principe traditionnel de l'État Catholique : « Une foi, une loi, un roi » ; et nous l'entendons ici réclamer qu' « en cas d'obstination (soient privés) de tous offices de justice et charges publiques les persistants en l'erreur » ; mais ceci constaté, on retrouvera dans cette lettre le cœur apostolique du missionnaire, son optimisme théologique : à ses yeux, il suffit que la foi catholique soit prêchée et parvienne aux oreilles des hérétiques : la grâce fera le reste <sup>17</sup>. Il compte avant tout sur le rétablissement des curés dans toutes les paroisses et la liberté de circulation des missionnaires « par tous ces baillages comme la nécessité portera ». Il réclame aussi que le peuple soit convoqué officiellement aux exposés doctrinaux ou aux controverses qui seront faits : « Ce sera, Monseigneur, une douce violence qui les contraindra » ; et connaissant les vertus de

16 Il faut lire en particulier les pages magnifiques sur le Sant Sacrifice de la Messe, *Œuvres*, T. XXIII, pp. 99-100.

17 Cf. Joseph LECLERC, s.j., *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme* (Aubier, 1955, 2 tomes), passim ; voir aux tables : « Assistance obligatoire au culte officiel ».

son ami le sénateur Favre, il propose qu'il soit choisi pour exercer, au nom du duc, cette autorité. Il sollicite enfin les fonds nécessaires pour que soit créé à Thonon un collège de Jésuites.

De cette lettre au duc, il faut rapprocher une autre lettre que François adresse le 19 février 1596 au nonce Riccardi : il expose au nouveau Nonce, avec une clarté admirable, la situation du Chablais, telle qu'elle se présente après ces dix-huit mois de labeurs : « Bien que la crainte des hérétiques nos voisins ait grandement nui au succès de cette entreprise, on obtient néanmoins toujours quelques fruits par la conversion de plusieurs personnes parmi lesquelles il s'en trouve deux des plus versées dans l'hérésie. Nous sommes maintenant, grâce à cette nouvelle d'une prochaine paix, à la veille de récolter ce que nous avons semé jusqu'ici. »

La paix, en fait, tardera à s'établir. Mais François a raison : le temps des semailles, le temps héroïque et missionnaire est pratiquement achevé ; le temps des engrangements approche.

Il fallait nous attarder à ce temps des semailles. Jamais François ne nous apparaîtra plus purement « prêtre de Jésus-Christ », apôtre à la manière de Paul ou de François Xavier. Il est seul, ou à peu près seul : même quand son cousin, le chanoine Louis, est auprès de lui, c'est François qui porte le poids de la mission. Il est pauvre, privé de ressources et n'a pour subvenir à ses besoins et à ses aumônes, que les quelques dons que sa mère, à l'insu de son père, lui fait parvenir.

Il est sans appui humain : sans doute le baron d'Hermance et la garnison des Allinges sont là, prêts à le protéger en cas de danger, mais François refuse de prêcher l'Évangile sous le couvert de piques et de halberdes. Quant au duc, après avoir demandé que fût inaugurée la mission, il se tait, n'accorde au missionnaire aucune authentification officielle, il ne lui consent aucun subside, tandis que les protestants du Chablais se sentent forts de tout l'appui et de toute la richesse de Genève et Berne.

Lentement, patiemment, François travaille : son espoir est en Dieu : il prie, jeûne, se mortifie ; sa messe quotidienne, célébrée



Thonon, plan de la ville  
(*Theatrum Sabaudiae...*, pars II, Amsterdam, 1682).

dans les conditions que l'on sait, est sa grande réserve de force. Ces protestants qui l'insultent, le menacent, ou parfois l'assaillent, il les traite « avec respect et charité » : surtout, il les prend au sérieux. Pour eux, il étudie, écrit, prêche. Qu'il y ait cinq personnes, ou cent dans l'auditoire, qu'importe ? C'est l'Évangile, c'est l'Écriture, c'est l'Église qu'il faut présenter dans leur pureté, rendre aimables et accessibles. Par la parole, sans doute ; mais par toute sa vie et par toute sa foi : il faut que le prêtre qu'il est révèle à ses frères égarés l'esprit et le cœur de Jésus-Christ.

Un jour, le duc Charles-Emmanuel présentant François au cardinal de Médicis, dira : « Vous voyez un homme qui a planté dans cette province la croix et la foi de Notre-Seigneur » : jamais éloge plus vrai n'aura été décerné à François. Lui-même, d'ailleurs, en ces années difficileuses, eut le geste le plus symbolique de tout cet apostolat héroïque : accusé de magie et de sorcellerie, menacé de mort, il « se mit à rire, et faisant sur lui un grand signe de croix : « Voici, dit-il, toute ma marque et mes charmes. »





## 5. L'APÔTRE DU CHABLAIS : LE TEMPS DES MOISSONS

### Les étapes du succès

En ces premiers mois de 1596, la vie apostolique de François va donc connaître quelques transformations. Nous ne le suivrons plus dans le détail de son existence mouvementée et multiple ; mais nous insisterons plutôt sur les traits de sa physionomie spirituelle.

Un fait important, qui ne paraît pas pouvoir être mis en doute, car il repose sur deux lettres dont le texte est inséré dans le premier Procès de canonisation, nous permet de prendre la mesure de l'apostolat de François de Sales à cette époque et d'en reconstituer le climat : à la cour du duc et à la Nonciature, et sans doute avec l'accord de l'évêque de Genève lui-même, on songe à lui comme coadjuteur de Mgr de Granier.

François s'en défend, avec une fermeté aussi nette que le permettent les usages protocolaires : « Quant à la coadjutorie, toutes raisons et ma propre expérience me défend (sic) de la désirer ; et le devoir, l'honneur et le zèle que j'ai à Monseigneur le Révérendissime Évêque m'empêchera toujours de penser à l'évêché pendant que Dieu me le prêtera pour Prélat, et mon incapacité, quand Dieu m'en aurait privé. » Mais désormais l'idée est dans l'air, et si l'autorité de François s'en accroît, son apostolat par contre, se colorera fatalement d'une nuance politique : l'admirable, c'est que jusque dans ces relations officielles, François restera par-dessus tout et sans défaillir, le Prêtre de Jésus-Christ.

Les étapes marquantes de l'apostolat de François au cours de ces quatre années 1596-1600, peuvent se définir ainsi. Il y eut d'abord la

« dispute » publique, tant désirée et depuis si longtemps par François, avec le ministre Viret : dispute à laquelle Viret et les autres ministres du Chablais et du Pays de Vaud qu'il avait convoqués en renfort se déroberent finalement. Cela se passait sans doute dans les premiers mois de 1596, et « bien des conversions y trouvèrent leur branle ».

Le 26 août 1596, le baron d'Avully abjure solennellement le Calvinisme, devant le nonce, à Turin : abjuration dont le retentissement fut immense parmi les Protestants, et pour laquelle le Pape Clément VIII lui-même écrivit le 20 septembre au baron, mais qui valut au converti et à François maintes calomnies. « Je ne laisserai pas de vous dire, écrit François à Mgr Riccardi le 12 décembre 1596, que l'ennemi ne manque point de diriger contre ce chevalier tous les assauts possibles, afin d'obscurcir l'éclat qu'a eu sa conversion ; il suscite contre lui beaucoup de haines, tant de la part des hérétiques que de celle des catholiques. »

En cette année 1596, on sent que « quelque chose bouge » à Thonon et dans le Chablais : le 14 novembre, François écrit au nonce, en le pressant d'obtenir du duc l'autorisation de commencer l'exercice du culte catholique « au moins dans trois ou quatre localités, si à cause du froid, on ne peut faire davantage »... « C'est beaucoup de commencer : si le Christ vient à nous comme petit enfant en ces fêtes de Noël, il grandira ensuite peu à peu jusqu'à la parfaite *plénitude de la maturité*. Et en cela, il n'y a de toute façon aucun péril à courir, si ce n'est celui d'abandonner l'entreprise et de fuir de Bethléem, au cas où ces négociations de paix aboutiraient à une guerre ; ce qui traverserait (les intérêts de la religion) non seulement en Chablais, mais dans plusieurs autres lieux de ce diocèse. Qui sait si Dieu ne veut pas que la paix spirituelle soit la préparation et le fondement de la temporelle ? »

C'est en cette fin d'été 1596 que se situe une des plus fortes audaces apostoliques de François : ému de voir l'influence qu'exerce la conversion du seigneur d'Avully, Antoine de la Faye, « l'ambi-

tieux, intrigant et fort médiocre La Faye »<sup>18</sup>, a décidé de se rendre en personne à Thonon et de montrer au seigneur d'Avully « plus clairement que le midi, en la présence du prévôt de Sales, combien était vaine la doctrine par laquelle il s'était laissé tirer à la Religion Romaine ». François accepte le défi, mais « quoique le seigneur d'Avully l'alla sommer trois, quatre fois et plus souvent », en vain attendit-on le ministre... Puisque La Faye refusait de venir, François décida de l'aller trouver à Genève. Il prit avec lui en plus du baron, son cousin Louis de Sales et un petit groupe de bourgeois de Thonon, tant catholiques que calvinistes, et voici, la petite troupe en route pour Genève... « et s'en va tout droit, dit Charles-Auguste, à la maison du ministre de La Faye ».

La dispute eut lieu, selon que le permettaient les usages du temps, en public, sur la place du Molard. François s'en tira à son avantage. Le duc Charles-Emmanuel, lorsqu'il apprit la téméraire entreprise et le succès de François, songea de nouveau à l'élever au rang de sénateur. Il s'agissait bien de cela, alors que malgré ses promesses le duc n'accordait au missionnaire ni autorisation officielle pour rétablir le culte catholique à Thonon, ni argent pour installer des curés dans les paroisses qui en sollicitaient le retour, ou pour entretenir des missionnaires : qu'il appelle plutôt François à Turin et lui donne l'occasion d'exposer la situation du Chablais !

Quelle lettre énergique que celle qu'écrivit François au nonce en septembre 1596 : « C'est ce qui me fait toujours plus désirer d'aller moi-même à Turin afin d'obtenir une déclaration du bon plaisir de Son Altesse... Que si, comme il convient, on donne promptement des ordres, je reviendrai sûr et certain de voir bientôt mûrir une heureuse moisson de plusieurs milliers d'âmes ; si au contraire on ne les donne pas, je demanderai votre bénédiction et la permission d'abandonner cette entreprise à d'autres plus capables que moi. J'ai le

---

18 Ainsi le juge l'historien protestant Paul GEISENDORFF dans son ouvrage *Théodore de Bèze*, Genève, 1949, p. 397.

cœur brisé de me voir hors d'état de satisfaire des paroisses entières qui désirent être rassasiées de la sainte doctrine catholique, faute d'avoir les moyens de leur envoyer à cet effet un nombre suffisant de prédicateurs et de pasteurs. Je ne puis plus rester seul ici pour devenir la fable de nos ennemis <sup>19</sup> qui, voyant qu'on ne donne plus aucun ordre, méprisent mon ministère, dont cependant je dois être jaloux (*zelozo*) de toute manière. »

N'accuse-t-on pas François d'ambition ? « Quant aux calomnieux, j'espère qu'à la fin on connaîtra, et Dieu le sait, combien je suis libre de toute ambition, et que, par ces quelques travaux, je ne cherche pas à être bien vu de mes supérieurs, sinon autant qu'il le faut pour remplir cette mission et d'autres semblables. » C'est à cette lettre qu'il conviendra toujours de se référer lorsqu'on verra François, contraint par les mœurs mêmes du temps, de se mêler d'affaires politiques pour le bien de son ministère.

Or, voici enfin que le duc se décide à convoquer François à Turin. Déjà l'automne s'installe dans les Alpes et rend périlleux les voyages. Qu'importe ? L'occasion est trop belle d'aller plaider la cause du Chablais là où elle peut être gagnée. François part à cheval, accompagné de son fidèle Georges Rolland, franchit non sans péril le Grand Saint-Bernard, et arrive à Turin. Le duc se montra d'un accueil très cordial et sembla saisir à merveille les difficultés du Chablais : il promit à François son appui officiel sous forme de lettres patentes, lui accorda, sur les bénéfices d'Église détenus en raison des temps par les chevaliers de Saint-Maurice, la pension de six curés, le pria de consigner dans un rapport qu'il remettrait au nonce les principales requêtes de son exposé. Et c'est le cœur plein d'espoirs que François s'en revint, par le Petit Saint-Bernard et Annecy, jusqu'à Thonon.

Mais la paix entre la Savoie et la France tarde à se conclure, on

---

<sup>19</sup> L'expression est à noter ; elle exprime une situation douloureuse et revient plusieurs fois dans la correspondance de François, à cette époque.

recommence même à parler de guerre : « J'entends je ne sais quelles annonces de guerre qui ébranlent mes espérances », écrit François ; et en effet, les lettres patentes du duc n'arrivent pas, non plus que les versements des chevaliers de Saint-Maurice. Noël pourtant approche et les promesses de conversions abondent. Dans son zèle, François se décide à frapper un nouveau coup : en dépit de l'opposition des syndics et des menaces des protestants, il érige un autel – un pauvre autel de bois – en l'église Saint-Hippolyte de Thonon, et se prépare à y célébrer la messe de Noël.

Ce fut un beau remue-ménage, d'autant que de surcroît, un ministre, Pierre Petit, demandait à « embrasser la foi » romaine ! Prévôt et syndics écrivirent, chacun de son côté, au duc. « Le Messager étant en campagne, le Serviteur de Dieu paracheva fortement ce qu'il avait commencé et para l'église le mieux qu'il lui fut possible, selon les incommodités des commencements, d'images, de tapis, de cierges et de lampes, et à la minuit de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, célébra le très saint sacrifice de la messe devant ses enfants qui pleuraient de joie et de tendreté, les communia tous et, la messe étant achevée, du milieu de l'autel leur expliqua l'histoire de cette naissance, avec de si grands mouvements d'amour, qu'il enflamma leurs cœurs de vifs embrasements de la dilection céleste envers le divin Poupon, né pour la rédemption des hommes ». Puis il célébra une seconde messe à l'aube, et la troisième « sur les neuf et dix heures. »

Force était que le duc prît clairement position. Le 7 janvier 1597, parvenait enfin la lettre que François attendait depuis trois ans : « Révérend, cher, bien aimé et féal. En réponse de celle que vous avez écrit, vous disons que trouvons bon qu'avez fait dresser un autel en l'église de Saint-Hippolyte, comme aussi les autres bonnes œuvres qu'à la louange de Dieu et extirpation des hérésies vous y allez exerçant ; et Nous déplaît des oppositions que l'on vous y a faites, que néanmoins avez surmonté ainsi que vous Nous écrivez. À quoi vous continuerez avec la dextérité et prudence que vous

savez convenir, ayant écrit au sieur de Lambert qu'il a très bien fait de secourir le ministre qui se veut catholiser, ainsi que vous et lui nous écrivez. »

Une lettre aussi cordiale de Son Altesse mettait François à l'abri des calomnies et des attaques des syndics ; et bien que les chevaliers de Saint-Maurice missent beaucoup de retards et de dérobadés à lui fournir les écus promis pour le rétablissement des cures, il continue au mieux son action apostolique : en l'année 1597, il rouvre la cure des Allinges, puis celle de Cervens ; le 4 février, Pierre Fournier, conseiller el ancien premier syndic de Thonon, abjure solennellement le calvinisme ; le Carême est rétabli à Thonon, sans négliger, au grand rire des Protestants, la cérémonie des Cendres ; aux approches de Pâques, François est dévoré de travaux, prédications, confessions : « Ces fêtes, mande-t-il le 23 avril 1597 au nonce Riccardi, les nouveaux catholiques m'ont lassé par leurs confessions générales ; mais j'ai éprouvé une immense consolation de les voir si pieux. »

Cependant qu'il traite avec Rome, avec le nonce, de très graves questions et qu'il reçoit de Clément VIII des missions fort secrètes et de très haute importance, comme de rencontrer à Genève Théodore de Bèze. À tout ce train, sa santé fléchit : en mars il a éprouvé « un petit ressentiment de fièvre et il a dû prendre quelques soins : « J'ai été contraint, écrit-il de Sales au Nonce, le 11 avril 1597, de m'absenter quelques jours afin d'assister au synode, mettre ordre à certaines choses, et prévenir une maladie dont je suis menacé depuis longtemps. Mais cette absence sera courte et je retournerai ensuite reprendre avec plus d'ardeur mes travaux interrompus. »

### **Mgr de Granier choisit son successeur**

Il rentra en effet à Thonon ; mais dès la fin d'avril, il reprenait le chemin d'Annecy : « Je reçus la nouvelle que Mgr notre Révé-



Confessionnal de François de Sales dans la cathédrale d'Annecy.

rendissime Évêque était très malade et que, se sentant en danger de mort, il désirait extrêmement me voir. Je partis aussitôt. » On devine pourquoi... Mgr de Granier voulait faire de François son coadjuteur avec droit de succession. François « refusa absolument ». C'est d'un tout autre côté que se tournent ses désirs : la cure du Petit-Bornand étant vacante, il en sollicite le titre et les bénéfices, afin d'avoir « de quoi vivre selon ma condition » ; en contrepartie, il offre sa démission de prévôt, ne sollicitant qu'une faveur : celle de « garder le canonicat simple, afin que venant ici, j'aie une place dans notre chœur ; car les offices s'y célèbrent si dignement que c'est là une de mes grandes consolations. »

Mais Mgr de Granier tenait à son projet. Il gagna d'abord Monsieur de Boissey et la famille de François ; mais « François continuait de refuser avec une humilité tout à fait admirable. Le seigneur Évêque ne laissa rien en derrière et remua tous les expédients qui lui entrèrent en imagination, à fin de vaincre ; il obtint la volonté du Duc, et tâcha d'en avoir le brevet expédié. » Le 16 juin, si l'on en croit une lettre du nonce Riccardi, la décision de Son Altesse était déjà prise. Mais l'heure de l'acquiescement de François n'est pas encore arrivée.

Il retourne en son Chablais, et agit en chef de mission : car on vient de lui accorder trois auxiliaires, deux capucins, le Père Esprit de Beaumes et le Père Chérubin de Maurienne, et un Jésuite, le Père Jean Saunier ; à ces collaborateurs s'adjoignent le curé d'Annemasse, Révérend Balthazar Maniglier et le chanoine Louis de Sales. C'est alors que le Père Chérubin de Maurienne, qui joua aux côtés de François un rôle important dans la Mission du Chablais, décida de frapper un nouveau coup : on organisera au début de septembre, à Annemasse, qui n'est éloignée de Thonon que de cinq lieues, et avoisine Genève, de très solennelles *Quarante Heures* en l'honneur du très saint Sacrement. Rien ne fut épargné pour donner à ces trois jours un éclat extraordinaire ; le duc Charles-Emmanuel, empêché par les soucis de la guerre, s'y fit même représenter officiellement



par le seigneur d'Albigny, gouverneur de la Savoie. Ce fut un grand hommage à l'Eucharistie.

C'est peu après ces grandioses cérémonies que Mgr de Granier décida d'engager contre l'humilité de François le suprême assaut. Un jour que le prévôt se trouvait à Sales, il lui dépêcha son premier aumônier, M. Critain. Dès le lendemain de son arrivée, sous prétexte de réciter avec lui le saint bréviaire, M. Critain entraîna François dans la galerie du château et l'attaqua de front... François longtemps résista... A la fin, il proposa à l'aumônier d'aller célébrer leurs messes à l'église du village : « Vous direz la première et je servirai ; je dirai la seconde ; nous invoquerons la grâce de Dieu et ferons ce qu'il nous inspirera. »

De la prière, François sortit vaincu : « Vous direz à Monseigneur, déclara-t-il à M. Critain sur le chemin du retour, que je n'ai jamais désiré d'être évêque... Mais puisqu'il le veut et qu'il le commande, je suis prêt d'obéir et de servir Dieu en toutes choses ».

Tout faillit en rester là : peu après, François, passant par Annecy « tomba au lit d'une forte et violente fièvre continue ». Les choses en vinrent à ce point qu'au début de janvier on désespéra de sa vie. Sa mère descendit à Annecy et « elle fut députée pour lui porter la nouvelle de la mort »... « Le pauvre malade s'étonna de prime abord, puis il fut pris d'une grande crainte des jugements de Dieu et des « périls de l'Enfer ». Il surmonta cette première crise en se jetant dans la miséricorde de Dieu. « Il ne faut point que j'espère de salut sinon du Seigneur ; j'aurai autant de besoin de sa miséricorde une autre fois que maintenant, et il me sera autant favorable maintenant qu'une autre fois. » Les chanoines de la cathédrale « s'en vinrent en corps lui dire le dernier adieu et prendre sa sainte bénédiction... » Épuisé par cette visite, François tomba en défaillance « par l'espace d'une heure entière », si bien qu'on le crut mort.

C'est alors qu'il fut pris d'une tentation contre le dogme de l'Eucharistie. L'épreuve fut terrible, et François ne put se libérer que « par la seule invocation du nom de Jésus, faite dans le fond de son

âme ». Revenu à lui, il trouva la solution qu'il n'avait pu trouver au fort de la crise : mais le souvenir de cette lutte lui resta poignant. Il n'accepta jamais de révéler cet argument ; et « à (sa) souvenance... il formait toujours le signe de la Croix, craignant que ce ne fût une pierre d'achoppement, aux faibles esprits ». Ainsi Dieu continuait-il de purifier cette âme privilégiée et l'introduisait-il toujours plus avant dans le mystère de sa Passion et de sa Mort, afin d'en faire sa très fidèle image.

Voici donc François sauvé de la mort. La convalescence sera longue. Le 14 janvier 1598, il adresse une lettre au nonce Riccardi, mais « les médecins, dit-il dans une note à part, qui ne trouvent pas bon que j'écrive, m'ont obligé à me servir de la main d'autrui. Cette lettre dictée est émouvante. « Après avoir été visité de la bonté de



François de Sales prédicateur (tableau de Piero Dalle Ceste, église S. François de Sales, Turin-Valdocco).

Dieu notre Seigneur par une fièvre continue, j'ai fait récemment une rechute si dangereuse que pendant sept jours consécutifs on n'attendait guère autre que ma mort. »

Il faut cependant songer à se rendre à Rome pour la visite *ad limina* du diocèse et les dernières formalités de l'épiscopat. Mais quand ? « Maintenant que par la même divine bonté, je suis en convalescence, il m'est resté une telle faiblesse, surtout aux jambes, que je ne sais si je pourrai faire le voyage de Rome avant Pâques, quoique je désire infiniment de m'y trouver pour la Semaine Sainte ; aussi ferai-je tous mes efforts à cette fin. » Cependant sa pensée s'envole vers le Chablais où l'a remplacé le Père Chérubin de Maurienne ; il presse l'exécution des affaires en cours : « Son Altesse ayant envoyé à Thonon M. le Président Favre, pour connaître le sentiment des habitants du Chablais sur l'exercice du culte catholique, presque tous ont témoigné le désirer et ils attendent d'heure en heure qu'il soit rétabli. » La promotion à la coadjutorerie n'a pas changé le cœur de François ! « Finalement, Dieu m'ayant donné ce peu de vie qui me reste, je reconnais devoir l'employer au service de sa divine Majesté, de la sainte Église... » Ainsi fera-t-il, plus longtemps qu'il ne semblait alors le prévoir...

C'est de Sales que François date les quelques lettres qui nous sont parvenues de cette année 1598. En avril cependant, il mande au nonce : « Je vais aujourd'hui à Thonon où pendant quelque temps je suis nécessaire. » C'est que le Père Chérubin, dont l'esprit est plein d'initiative, a proposé à François de célébrer à Thonon même des Quarante Heures encore plus solennelles que les Quarante Heures d'Annemasse ! Le 2 mai 1598, Philippe II d'Espagne et Henri IV signent le traité de Vervins : c'était donc, semblait-il, la paix pour la Savoie : le Chablais serait à l'abri désormais des incursions de Genève ; les populations pourraient sans crainte de représailles, faire retour au catholicisme, et Charles-Emmanuel aurait les mains plus libres pour aider les missionnaires du Chablais.

Aussitôt, le prévôt cherche à mettre à profit les avantages de la

nouvelle situation. En juillet, plusieurs curés, « hommes mûrs et bien entendus dans la charge pastorale » sont mis en place dans des paroisses importantes. Enfin, le 20 septembre, après que furent résolues bien des difficultés matérielles ou diplomatiques, s'inaugurèrent les Quarante Heures de Thonon. Mgr de Granier en présida lui-même les fêtes religieuses des dimanche 20 et lundi 21 septembre. Puis, quelques jours plus tard, les 1er et 2 octobre, eurent lieu dans une atmosphère grandiose les secondes Quarante Heures : le duc Charles-Emmanuel, entouré de sa cour, était là, mais aussi le cardinal Alexandre de Médicis, légat du Pape en France, qui s'en retournant en Italie avait bien voulu faire halte à Thonon.

Tout fut splendide. Mais, entre toutes ces cérémonies, l'une d'elles dut émouvoir particulièrement l'âme de François. Dans la matinée et l'après-midi du jeudi 1er octobre, le cardinal, Mgr de Granier et François reçurent les abjurations : des notables... un pasteur... des groupes... des familles entières... Le lendemain, le rythme s'accéléra encore. Les secrétaires finirent par ne plus inscrire que les noms des chefs de famille. En onze jours, selon la liste que conservent encore aujourd'hui les Archives vaticanes, on enregistra 2.300 noms.

En ces jours de fêtes somptueuses, que de souvenirs – et quelles actions de grâces – montèrent au cœur de François. Il y avait quatre ans à peine que, seul, en missionnaire pauvre et sans appui humain, il pénétrait dans Thonon. Devant ces foules qui se pressaient aujourd'hui pour abjurer ou pour participer aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, comment n'eût-il pas évoqué la petite dizaine de catholiques apeurés qu'à force de persuasion, il était parvenu à grouper autour de sa chaire, en l'église Saint-Hippolyte, le dimanche 18 septembre 1594 ? Il avait alors prêché sur *la Mission des pasteurs de l'Église* ; aujourd'hui, en guise de clôture de ces solennités, en présence du duc et du cardinal et de leurs cours, il prêcha sur la messe et le sacerdoce : *Faites ceci en mémoire de moi*. Auquel de ces deux sermons François apporta-t-il le plus de cœur, le plus de soins ?

Le duc fut loyal en sa reconnaissance. À peine le cardinal de Médicis était-il arrivé à la Maison de Ville que Charles-Emmanuel prit le prévôt par la main et l'amena devant le prélat. « Monseigneur, lui dit-il, celui que je vous présente, c'est l'apôtre du Chablais : vous voyez un homme béni de Dieu et envoyé du Ciel à nous, qui, enflammé d'un très grand zèle du salut des âmes, non sans un grand péril de sa vie, est venu tout premier hardiment en cette province, y a épanché la semence de la parole de Dieu ; a planté la Croix et la foi de Notre-Seigneur en ces baillages, d'où il y a plus de septante ans qu'elle en avait été déracinée et enlevée par les armées infernales des Hérétiques. » Le cardinal, ayant relevé François qui s'était prosterné à ses pieds, lui dit : « Monsieur, je vous remercie de votre zèle, continuez comme vous avez fait ; quant à moi, selon le devoir de ma charge, je ne manquerai point de rapporter amplement à notre très Saint Père ce que vous avez fait. » Il tint parole.

### **Le cœur apostolique de François**

« L'apôtre du Chablais » : l'éloge était mérité. Tandis que s'éteignent les derniers bruits de ces fêtes somptueuses, et avant que François ne prenne la route de Rome et de l'épiscopat, il convient de nous arrêter et de contempler encore une fois François de Sales, prêtre en pays de mission. Quelle fut donc la stratégie apostolique de ce jeune prêtre – il a 27 ans lorsqu'il pénètre en Chablais en septembre 1594 – pour qu'en quatre ans il parvint à convertir une province aussi imprégnée de Protestantisme et aussi solidement défendue par la toute proche et toute puissante Genève ?

Il convient, certes, de faire dans ce succès la part des événements et même de la politique. Il est certain qu'Henri IV souhaitait, comme tous les souverains de son temps, l'unité religieuse de son royaume, et qu'il ne pouvait, à l'extérieur, soutenir trop ouver-

tement les pays protestants. Par ailleurs, la France se trouvait en guerre avec la Maison d'Autriche et devait, pour cette lutte, ménager les cantons calvinistes de Suisse qui commandaient les passages des Alpes : Genève était une ville-clé, une des voies d'accès vers l'Allemagne. Du côté de l'Italie, la politique étrangère française n'était pas moins ambiguë : Henri IV avait besoin, en France, de l'amitié du Pape ; mais il lui fallait ne pas mécontenter les princes italiens en querelle avec le Pape. Dans cet imbroglio, le duc de Savoie Charles-Emmanuel menait habilement le jeu de ses intrigues. Le traité de Vervins lui-même (2 mai 1598) ne mit pas fin à son différend avec Henri IV : car la question de Saluces, ce marquisat du nord de l'Italie que Charles-Emmanuel avait enlevé à la France en 1588, fut réservée. L'Édit de Nantes, qui fut signé par Henri IV le 13 avril 1598, montre bien vers quel compromis le roi était contraint de s'orienter pour procurer au royaume la paix intérieure. De même à l'extérieur, lui fallait-il rechercher un équilibre difficile entre ses alliances catholiques et ses alliances protestantes. Nous le verrons bientôt : Genève et Berne restaient de ce fait très puissantes à la cour d'Henri IV – et par le fait même, paralysaient, plus ou moins selon l'évolution des événements, l'action des missionnaires catholiques dans le Chablais, le bailliage de Ternier et le pays de Gex.

Ces difficultés ont du moins un avantage : elles mettent en lumière le caractère nettement évangélique de l'apostolat de François de Sales.

Sa force, c'est sa foi. Il fabriqua un jour sur son nom un anagramme très significatif : « Foi sans descaler », c'est-à-dire foi sans défaut ni faiblesse ; le mot n'était pas usurpé. François est profondément persuadé de la vérité du catholicisme. Il est convaincu que si la doctrine de l'Église Romaine est présentée dans toute sa lumière, par des prêtres instruits et saints, les populations, pour peu que la liberté de conscience leur soit effectivement assurée, se rallieront sans hésiter à la foi première. En somme, dès ce moment, François, en théologien et en juriste, a une conception précise de ce que doit

être la Réforme de l'Église, si l'Église veut survivre ; il a conscience, en même temps que des maux qui ravagent l'Église du Christ, du remède, du seul remède qui la peut sauver : la restauration d'un sacerdoce digne des apôtres. Soulignons les lignes majeures de cette stratégie sainte au tant que hardie : elles ressortent clairement des écrits, mémoires et lettres qui nous sont conservés.

Il faut donc d'abord que l'Évangile soit prêché, dans toute sa pureté de tradition et d'interprétation théologique. François ne ménage rien pour être au fait des objections protestantes et des difficultés que ses adversaires puisent dans la science du temps. Il ne les sous-estime en aucune façon. Il prend au sérieux le fait calviniste, ses causes, sa force, tout en n'ignorant pas que le menu peuple, et même certains ministres, puissent être ignorants : « En ce baillage, écrit-il un jour, chacun manie les *Institutions* (de Calvin) ;



Annecy, canal du Thiou.

je suis ès lieux où chacun sait des *Institutions* par cœur. » Pour les mieux connaître, lui-même a sollicité de Rome la permission de lire cet ouvrage qui tombe sous l'Index. Les *Controverses* sont là pour nous montrer... l'esprit et nous donner le style de François en ces batailles d'idées. Ainsi travaille-t-il à établir solidement, face aux négations de ses adversaires, la vérité et les droits de l'Église catholique romaine. Et il y réussit si bien en ces placards et feuilles volantes, rédigées en pleine lutte, au jour le jour, que les *Controverses* méritèrent d'être utilisées en 1870 par les Pères du concile du Vatican lorsqu'ils en vinrent à définir l'infailibilité du Pape et qu'elles valurent à François, en 1878 le titre de docteur de l'Église, et, en 1923, le patronage spirituel des écrivains catholiques.

Persuadé que la doctrine évangélique, pour peu qu'elle soit connue, travaille les âmes, chemine en chacune d'elles comme une racine dans la terre, selon les vouloirs de la Providence, François prêche. En ce ministère de la parole, qu'il considère comme l'un de ses premiers devoirs, il est infatigable. On nous le montre tantôt prêchant le même jour, dans quatre, cinq villages différents, tantôt « passant la nuit à prêcher », ou encore prêchant en présence de sept ou huit personnes comme il l'eût fait dans une église pleine de fidèles, ou encore catéchant sur la place du marché, discutant en public ou en petit comité avec des pasteurs ou des notables protestants ; inventant, avec l'aide de son jeune frère Bernard une sorte de prédication dialoguée.

« Dimanche dernier, troisième de Carême, écrit-il par exemple le 12 mars 1597 au nonce Riccardi, ayant prêché le matin de bonne heure selon la coutume, dans la paroisse des Allinges, je passai dans une autre paroisse distante de trois milles, appelée Cervens, où je n'avais pas encore été. Et ayant averti le peuple que je souhaitais prêcher, j'eus une nombreuse et bienveillante assistance qui, au sortir du sermon, me témoigna un ardent désir de ce *pain des enfants*. Mais j'eus grand'peine à me rendre à temps pour le sermon de Thonon, qui est à cinq ou six milles de Cervens, de sorte que,



étant fixé ici, il m'est presque impossible d'évangéliser plusieurs localités. »

Déjà il accorde dans sa stratégie apostolique une importance primordiale au catéchisme, à l'enseignement ferme et simple de la doctrine, ainsi qu'au texte sacré de l'Écriture, à la parole de Dieu. Ne porte-t-il pas constamment dans son petit bagage, une Bible avec son bréviaire ? La Bible, il la connaît à fond, et il émaille de ses citations jusqu'à sa correspondance la plus familière.

On aimerait voir, dès ce temps, François de Sales dialoguer, de visage à visage, sinon de cœur à cœur, avec certains Protestants, – saisir sur le vif, par exemple, ses conversations intimes « dans la prairie », avec le seigneur d'Avully travaillé de conversion. Trois de ces rencontres sont restées célèbres et d'ailleurs mystérieuses : ses trois rencontres à Genève même, avec Théodore de Bèze. L'initiative vint-elle de François ou de Clément VIII ? La chose est peu claire. Ce qui est sûr, c'est que François n'entreprit cette tentative de conversion que sur un acquiescement formel du Pape, qui ressemblait fort à un ordre.

De ces entrevues, il ne reste aucun document du côté protestant<sup>20</sup> ; du côté catholique, il reste, en dehors des témoignages du Procès de canonisation, une lettre de François de Sales à Clément VIII, du 21 avril 1597, donc au lendemain de la première entrevue. Cette lettre est sévère, mais non sans espoir : « J'ai rencontré Bèze seul et d'un accès assez facile. Quand enfin je me retirai après avoir tenté tous les moyens pour lui arracher l'aveu de sa pensée, sans avoir laissé une pierre à remuer, je trouvai en lui *un cœur de pierre*, jusqu'ici immobile ou du moins insuffisamment remué ; c'est-à-dire un vieillard endurci, plein de *jours mauvais*. Autant que ses paroles me permettent de le juger, voici quelle serait mon opinion : s'il était possible de l'aborder et plus fréquemment et avec plus de sécurité, peut-être pourrait-on le ramener au bercail du Seigneur

---

20 Cf. Paul GEISENDORFF, lib. cit., pp. 402-407.

; mais, pour un octogénaire, tout retard est périlleux. » Retenons pourtant ce mot par lequel Théodore de Bèze prit congé de son visiteur après les deux premières entrevues : « Quant à moi, si je ne suis pas en bon chemin, je prie Dieu tous les jours que par sa miséricorde il lui plaise de m'y remettre. »<sup>21</sup>. Cette attitude de Théodore de Bèze ne dut pas déplaire à François de Sales.

Car elle est conforme à sa manière de traiter avec les hérétiques. Nous touchons ici à un problème très délicat. Il est certain que François de Sales a eu parfois des mots très durs contre les huguenots. Il est très sûr encore que dans les tractations politiques qui suivirent les Quarante Heures de Thonon, François s'opposa avec une fermeté absolue à ce que des ministres protestants demeurent en Chablais, et particulièrement à Thonon, et qu'il requit des mesures sévères contre les derniers obstinés de Thonon qui « suivent le huguenotisme plutôt comme un parti que comme une religion. »

Était-il donc un partisan de l'intervention du bras séculier dans les conversions et les affaires religieuses ? Ici des distinctions s'imposent, car François de Sales a évolué sur ce point, au cours de sa vie. L'étudiant en droit de Padoue, trop enclin à suivre certaines thèses juridiques du temps, n'eût peut-être pas désapprouvé la contrainte politique et même l'emploi des armes. Mais, dès qu'il est promu prévôt, et surtout lorsqu'il est ordonné prêtre, François se déclare fermement partisan des seules armes spirituelles, la sainteté et la science théologique, « la charité » : que l'on se rappelle le sermon du jeune prévôt aux chanoines de Genève ! Cependant, lorsque vers la fin de la mission du Chablais, François se trouve mêlé aux discussions politiques, deux tendances apparemment contraires se font jour dans sa pensée : d'une part son amour des âmes le porte à la mansuétude, mais d'autre part, selon les idées et les mœurs du temps, il ne conçoit pas que l'unité politique puisse

21 Cf. Paul GEISENDORFF, *ibid.*

se réaliser en dehors de l'unité de confession : « Une foi, une loi, un roi ». En apparence, le juriste, en lui, nous semble s'accorder assez mal avec le missionnaire. Mais en fait, pour François de Sales, le conflit n'existe pas : son optimisme théologique le persuade que si le culte protestant est interdit, et si les calvinistes sont instruits de la foi catholique, ils ne peuvent pas, du moins s'ils sont loyaux et sincères, ne pas se convertir <sup>22</sup>.

Un exemple va nous faire saisir sur le vif la pensée de François en cette matière. Le jour même où était promulguée à Annecy la paix de Vervins, le 13 juin 1598, François écrit au nonce Riccardi : « Entre les incalculables avantages spirituels que plusieurs serviteurs de Dieu espèrent de cette bénite paix, ils se promettent que le roi de France, sur l'invitation du Saint-Siège Apostolique, s'emploiera vigoureusement pour obtenir que la ville de Genève ouvre ses portes à l'exercice du culte catholique au moyen de l'*Intérim* (l'*Intérim* était un formulaire, datant du temps de Charles-Quint, et qui assurait pratiquement la liberté de conscience aux catholiques et aux protestants), afin que le Seigneur et *Prince de paix* ait sa place dans une pacification si importante et tant désirée. Ce serait couper le calvinisme par la racine. »

Ainsi donc, deux mois après la promulgation de l'Édit de Nantes (13 avril 1598), François espère qu'une législation très semblable à la nouvelle législation française sera installée à Genève. Or, trois ans plus tard, en juillet 1601, François de Sales écrivant à Clément VIII au nom de Mgr de Granier, semble bien parler un autre langage : « Cette portion de mon diocèse (il s'agit du pays de Gex), avec ce qu'il en reste au delà du Rhône, est échue au roi de France, en vertu du traité de paix (le traité de Lyon du 17 janvier 1601). Il y a ordonné l'entier rétablissement du culte catholique, je l'entends dire du moins, mais sous la réserve (l'*Intérim*, comme on

---

22 De leur côté, les Protestants soutenaient le même principe : cf. J. LECLERC, loc. cit.

l'appelle) qui tolère une place à l'hérésie. C'est, au fond, la liberté laissée à chacun de mal penser et d'agir de même : voilà ce qui multiplie étrangement les difficultés de propager l'Évangile. » On voit par où ces deux jugements contraires se rejoignent : dans un cas comme dans l'autre, le but est le même : propager l'Évangile ; dans le premier cas, l'Intérim facilite la tâche ; dans le second, elle la contrarie. Pour comprendre cette position, il ne faut pas seulement invoquer les idées politiques du temps, mais aussi certaines conceptions théologiques trop étroites qui restreignaient exagérément les moyens de salut que conservent, jusque dans leur erreur, les hérétiques de bonne foi <sup>23</sup>.

Encore faut-il bien distinguer ici le protestantisme et les protestants. Car avec les personnes, François est toute patience, toute bénignité, tout accueil. D'aucuns, voire même des religieux, le lui reprochèrent. Averti de ces reproches, François rétorqua « qu'il avait fait l'expérience depuis longtemps que l'on faisait plus de profit par la douceur qu'autrement... Il faut tenir pour une maxime très certaine que les hommes font plus par amour et charité que par sévérité et rigueur. » Il sait notamment qu'à se convertir certains perdent leurs places, leurs ressources et leurs biens. Pour eux, il s'efforce d'organiser des secours et de ménager des refuges et des œuvres. Il n'a pas tenu à lui que Thonon n'ait possédé, dès 1595 ou 1596 un collège de Jésuites. Un autre projet lui tient fort à cœur en 1598, depuis qu'il voit affluer les demandes de conversions : on en trouve le dessein dans la supplique que François porte au Pape Clément VIII, en janvier 1599, de la part de Mgr de Granier ; il s'agit de fonder, en faveur des nouveaux convertis venus de Genève et « dépouillés de tous leurs biens »... « une maison de miséricorde ou hospice de vertu. Là, ces bannis pour le Christ, surtout les enfants et les jeunes gens des deux sexes, pourraient être accueillis, élevés et instruits chrétiennement. On enseignerait à chacun selon

---

23 Cf. J. LECLERC, lib. cit., T. II, pp. 126-127.

sa capacité ou les sciences ou quelque métier qui lui permettrait ensuite de gagner sa vie. »

Ces dons vraiment exceptionnels d'organisateur, de réalisateur, j'allais dire, en prenant le mot dans son meilleur sens, de politique, François les révèle aussi dans son attitude à l'égard des catholiques du Chablais. Avec eux, il se montre paternel et ferme, exigeant et doux, strict et bénin. Prenons hardiment cet exemple brûlant : le problème du financement de la mission du Chablais. Lui-même, François, est d'une pauvreté rigoureuse. De cette pauvreté, il ne se plaint pas, heureux quant à lui d'être un « fidèle disciple de la Croix » et d'imiter notre Seigneur Jésus-Christ ; et si d'aventure il dispose de quelques écus, il les utilise en aumônes. Mais il sait que cette pauvreté, à moins que Dieu ne le lui impose, ne doit pas être telle qu'elle gêne son apostolat, et moins encore qu'elle tourne au scandale des âmes. Dès la fin de mai 1595, il confie à son ami Antoine Favre : « C'est aussi (un grand argument contre mon apostolat) de voir des hommes au milieu des domaines de l'Église, sous un prince catholique, vivre d'une vie précaire et pour ainsi dire au jour le jour. » Le 31 mai 1597, il sollicite même un bénéfice-cure qui se trouve vacant, celui du Petit-Bornand : « Il est bien vrai que la prévôté n'a pas un liard de rente, et le canonicat que l'on donne au prévôt ne rapporte en moyenne que soixante écus par an ; j'estimerai donc plus avantageux d'être un curé renté que d'être un pauvre prévôt, n'était l'espoir de notre retour à Genève... Ayant ainsi de quoi vivre selon ma conscience, je ne chercherai plus autre chose sinon de servir le Seigneur et l'Église de ce diocèse par les petits travaux auxquels je serai employé. »

Mais à mesure que la mission réussissait et se développait, François entraînait en contestation avec les grands bénéficiaires du diocèse : comment installer des curés dans les paroisses, si on ne leur donne pas de quoi vivre, et même si on ne commence par réparer leurs églises mutilées, pillées par les calvinistes ? Comment introduire dans le Chablais des « prédicateurs », capucins et jésuites, si on

n'assure leur subsistance ? Comment fonder les œuvres indispensables, sans argent ? Or l'argent existe : l'Ordre des chevaliers de Saint-Maurice-et-Lazare a été fait, par Grégoire XIII en 1579, dépositaire des biens d'Église échappés aux Bernois ; à Turin, en octobre 1596, le duc a approuvé, selon le projet de François, que les chevaliers remettent à la disposition de la mission du Chablais, au moins en partie, les revenus de ces biens. Mais ils rechignent à ce service. Et pour François, le conflit avec les chevaliers sera désormais un souci constant : par le duc, par le nonce, il s'efforce de leur arracher ce que leur lésinerie lui refuse...

Ainsi, le 21 février 1597, il les met, en termes fort nets, en face de leurs responsabilités : « Cet expédient, leur déclare-t-il entre autres choses, consiste en ce que, étant donné le traité de paix désiré, Vos Seigneuries voulussent bien céder absolument toutes les cures dont elles jouissent en ce pays avec leurs dépendances ; en y ajoutant celles qui sont venues des particuliers, on pourrait faire en ce baillage un service religieux si éclatant que la lumière s'en répandrait de tous côtés. » Lorsqu'il s'agit de « combattre les combats du *Seigneur des Armées* », François ne craint pas d'être « importun à Sa Sainteté, à Leurs Altesses » et aux Chevaliers. Cette intrépidité juridique et financière qui s'allie fort bien à un sens extrême de sa pauvreté personnelle, voilà un véritable symbole des attitudes apostoliques de François.

De la droiture et pureté de ses intentions en toutes ces affaires temporelles, on ne saurait douter : on le vit bien lorsqu'il s'agit de choisir des curés pour le Chablais et de les y installer. Ces curés-missionnaires, il les veut hommes « mûrs et bien entendus en la charge pastorale »... « propres pour l'œuvre de la conversion et des solennités ecclésiastiques »... Il ne se fait aucune illusion sur les difficultés qui attendent ses collaborateurs : il écrit de Thonon, au nonce, le 2 mars 1597 : « J'ai un bon nombre de prêtres qui se dégageront bientôt pour venir s'exercer ici à la patience et à la mortification ; je mettrai tous mes soins à ce qu'ils soient riches de bonne vie, et du

moins bien pourvus de savoir... Mais on ne saurait les introduire sans leur préparer d'abord les voies par quelques sermons catéchistiques faits par un prédicateur expérimenté. » Il semble qu'il ait, dès ce moment, songé à procurer à ces desservants « maison et habitation et facilité de demeurer plusieurs ensemble ». Mais l'occasion n'est pas mûre de réaliser ce projet. En attendant, il visite ceux qu'il a placés à la tête de paroisses, il les aide, autant qu'il le peut, « d'un amour à la fois paternel et fraternel ». Aussi quelle peine – on pourrait presque dire quelle rancœur – éprouve François à l'égard des « grasses abbayes », déchues de l'observance régulière, « dans lesquelles les moines (qui ne le sont que de nom) détruisent plutôt qu'ils n'édifient ».

Tel nous apparaît François à la fin de cette période missionnaire et à la veille de partager avec Mgr de Granier, et sous son autorité, la charge de l'évêché de Genève. Ce prêtre de trente ans a déjà donné la mesure de son génie et de sa sainteté. Pour le caractériser, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à Sainte-Beuve, mais en leur conférant leurs dimensions proprement spirituelles, ses vues pénétrantes sur « François de Sales au complet »<sup>24</sup>. Appliquant à François la pensée de Pascal : « Je n'admire point l'excès de la vertu... car autrement ce n'est pas monter, mais tomber. On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et remplissant tout l'entre-deux », il commente en des pages inoubliables cet *entre-deux* de François de Sales : « Nul, mieux que (lui)... n'eût, avec une qualité suprême, l'assemblage, le tempérament, le correctif et l'extensif, enfin, pour parler avec Pascal, *l'entre-deux*. À chacun des caractères que je lui ai précédemment reconnus, il faudrait ajouter presque son contraire, lequel apparaît, non pas pour faire balance ailleurs et diversion, mais pour modifier et fortifier la qualité dominante, en y entrant, en s'y fondant, pour y faire équilibre et lest, comme au-dedans

<sup>24</sup> *Port-Royal*, Hachette, 3<sup>e</sup> édit., 1867, T. I, Ch. X, pp. 249 sqq.



François de Sales accueilli par le pape Clément VIII  
(gravure de F. Chauveau).



d'elle-même. Son âme, dès ici-bas, est *une sphère complète sous une seule étoile*. » Et de donner de cet entre-deux un exemple lumineux : de François, il déclare qu' « il n'était pas une colombe de douceur, mais une aigle de douceur ».

Ainsi pourrait-on allier à son sujet les termes qui semblent s'exclure. François de Sales est le type même de la plénitude, plus encore que de la mesure : rien ne lui manque, les contraires en lui ne sont pas contraste ou dissonance, mais harmonie supérieure. Ses écrits, à les suivre de trop près et à n'en considérer trop exclusivement que l'*Introduction à la vie dévote* ou le *Traité de l'Amour de Dieu*, – même sa Correspondance, à n'en trop goûter que les lettres à Madame de Chantal ou autres âmes privilégiées, lui jouent un mauvais tour : ils ne le montrent que sous quelques-uns de ses aspects. C'est fausser le directeur d'âme que de méconnaître le missionnaire du Chablais ; c'est fausser l'écrivain que de méconnaître l'homme d'action et de gouvernement ; c'est surtout fausser le mystique que de méconnaître les richesses de l'homme, l'habileté du juriste, la finesse même du politique. L'un « entre » dans l'autre et « s'y fond ». Qu'on parle d'équilibre, si l'on n'a pas de meilleur terme. Mais cet équilibre n'est pas un équilibre terre à terre, rampant et plat ; c'est l'équilibre supérieur, de haut vol, l'équilibre que seule donne la liberté de l'amour.

Sainte-Beuve a pressenti ce mystère de grâce, sans pourtant en pénétrer toute la profondeur : « De contraste en conciliation, je suis amené à un dernier *entre-deux* qui est caractéristique chez saint François de Sales et qui seul peut achever de donner sa mesure, je veux dire l'alliance qui se faisait en lui entre la vertu mystique, contemplative, la charité dans toute sa candeur et la finesse du jugement humain dans toute sa sagacité. » Il eût fallu que Sainte-Beuve descendît encore d'un degré, ou plutôt franchît un seuil dans l'âme de François : il eût aperçu que tous les dons humains – remarquables et parmi les plus beaux qui soient – de son héros, n'atteignaient une telle plénitude que parce que le feu de l'amour de Dieu

en avait brûlé toutes les scories, purifié les défauts, qu'il les illuminait de l'intérieur et, en quelque sorte, les transfigurait.

## 6. ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

### François se rend à Rome

Nous avons quitté François de Sales parmi les fêtes éclatantes des Quarante Heures de Thonon. L'apôtre du Chablais a reçu là sa récompense ; et les dispositions du duc sont telles qu'il y a lieu d'espérer, à brève échéance, la conversion totale de cette province... « Alors, *l'hiver ayant fui*, le printemps souriait, partout on voyait se dresser « l'arbre précieux et resplendissant » de la Croix vivifiante ; de toutes parts l'Église faisait entendre ses chants comme *la voix de la tourterelle*, et renouvelées, fleurissant de nouveau, *les vignes* exhalaient leur parfum. » Ainsi François décrira-t-il la situation du Chablais en 1598, dans un rapport adressé à Clément VIII en 1603.

Au début de novembre 1598, François partit pour Rome en compagnie de Monsieur de Chissé, grand vicaire et neveu de Mgr de Granier. À Modène, il rejoignit son frère Louis et son ami Antoine Favre qui seraient, eux aussi, du voyage. Vers la mi-décembre, les voyageurs arrivaient dans la Ville Eternelle. François était chargé de présenter au Pape diverses requêtes de Mgr de Genève, et le grand vicaire de son côté devait postuler pour François les bulles de coadjutorerie. L'accueil de Clément VIII fut extrêmement paternel. Il connaissait bien François et s'entretint longuement avec lui de son œuvre en Chablais : le cardinal de Médicis avait récemment encore parlé à Sa Sainteté des merveilleuses Quarante Heures de Thonon. François présenta les requêtes de Mgr de Granier, puis se retira. Cela se passait le 15 janvier 1599.

Il fallait à présent attendre les décisions pontificales. « Jamais je ne fus en lieu, écrit François à Mgr de Granier quelques jours après

l'audience pontificale, où le poids fut si grand qu'il est en cette Cour. Sa Sainteté ne ferait pas une grâce, pour petite qu'elle soit, qu'elle ne soit pesée et contrepesée par conseil de Messieurs les Cardinaux, lesquels voyant *il Santissimo di questo parere* (le très Saint Père de cet avis) sont aussi eux-mêmes d'iceluy. »

François profita de ses loisirs pour faire visite à de grands personnages de Rome, « cardinaux et saints religieux », et pour pèleriner à travers les églises et les couvents de la ville. Le 15 mars, Monsieur de Chissé obtenait une seconde audience et présentait au Pape la requête de coadjutorerie. Le Pape se montra aussitôt très favorable à cette proposition, fit appeler François, lui dit qu'il voulait accorder à l'évêque de Genève tout ce qu'il demandait... mais lui enjoignit de se préparer à passer l'examen canonique en sa présence dès le lundi suivant.

À l'annonce de cet examen, François fut fort surpris, car, de par les privilèges de l'Église gallicane, les prêtres de Savoie en étaient dispensés. Qu'allaient dire le Souverain Sénat de Savoie et Son Altesse ? <sup>25</sup>. Mais le Pape déclarant que ce « n'était que pour son contentement et afin de rendre (François) recommandable à tout le Sacré Collège des Cardinaux », force était d'obéir.

Le lundi étant venu, François se rendit au palais du Pape. « Il trouva la salle toute pleine de monde... » Sa Sainteté présidait ; autour du Pape étaient assis huit cardinaux, entre autres le cardinal de Florence, le cardinal Borghèse, le cardinal Baronius et le cardinal Borromée ; vingt archevêques, évêques, généraux d'Ordre ; Bellarmin était parmi les théologiens chargés d'attaquer le candidat. C'était là un jury d'honneur ! Tout se passa à merveille. À telles enseignes qu'il était à craindre qu'à Annecy on ne majorât ce succès. Le 26 mars 1599, François écrivit à Louis de Sales : « Je vous confesse ingénument que Dieu n'a pas permis que nous

<sup>25</sup> Il fallut en effet que François, passant par Turin à son retour de Rome, apaisât sur ce point le mécontentement du duc. Cf. *Œuvres*, T. XII, p. 9.

ayons été confus dans l'examen, quoi qu'en ne regardant que moi-même je n'attendis que cela... Les signes de bonté paternelle dont le Pape m'a honoré... m'obligent d'être plus que jamais bon enfant et bon serviteur de la sainte Église Romaine ; mais quoi que nos amis écrivent, souvenez-vous... qu'enfin nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu. »

Le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, François fut admis à la messe du Pape, et il y communia de la main du Pontife. Là, il reçut « des faveurs particulières de Notre Seigneur » dont il consigna le souvenir dans un petit billet dont voici le texte : « Ayant reçu la sainte Eucharistie de la main du Souverain Pontife le jour de l'Annonciation, mon âme fut fort consolée intérieurement ; et Dieu me fit la grâce de me donner de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation, me faisant connaître d'une manière inexplicable comme le Verbe prit un corps, par la puissance du Père et par l'opération du Saint-Esprit, dans le chaste sein de Marie, le voulant bien lui-même *pour habiter parmi nous*, dès qu'il serait homme comme nous. Cet Homme-Dieu m'a aussi donné une connaissance élevée et savoureuse sur la Transsubstantiation, sur son entrée en mon âme et sur le ministère des Pasteurs de l'Église. »

À la fin du printemps de 1599, François était de retour à Annecy, non sans avoir fait pour la seconde fois pèlerinage à Lorette <sup>26</sup>. A Turin où il s'arrêta, les chevaliers de Saint-Maurice « sachant que j'étais porteur du bref de Sa Sainteté qui confère à Mgr de Genève l'autorité d'appliquer à la subsistance des curés, des pasteurs et des prédicateurs, tous les revenus qu'ils ont sur les paroisses converties, me font citer pour rendre raison de mon administration ». Les chevaliers s'aperçurent alors que sous la bénignité du prélat se cachait la rigueur du juriste et la justice de l'homme apostolique...

---

26 Si François n'est pas allé à Rome, en quittant Padoue en 1591-1592, c'est à ce voyage de 1599 qu'il convient de rapporter ce qui est dit par la plupart des historiens, du séjour de 1591-1592.

## Coadjuteur de Mgr de Granier

Pendant deux ans, François de Sales, évêque nommé de Nicopolis, va vivre dans l'ombre de Mgr de Granier. Une ombre qu'il aime et, pour ainsi dire, qu'il crée : car il refuse obstinément de se faire sacrer, ou même seulement de prendre l'habit d'évêque tant que vit Mgr de Genève. C'est, comme il se doit, au nom de l'évêque régnant que le coadjuteur traite alors toutes les affaires en cours. Ces affaires concernent pour la plupart le Chablais ; joies et déceptions y alternent : les paroisses s'organisent, mais non sans difficultés, le collège des Jésuites est approuvé et même financé par le Pape, mais le provincial de Lyon manque de sujets disponibles. Et par-dessus tout, voici qu'en août 1600, la guerre éclate de nouveau en Savoie : le roi a bien signé avec le duc, le 27 février 1600, le traité de Paris, mais le duc tergiverse, intrigue, se dérobe ; Henri IV envahit en une campagne-éclair la Savoie...

Le jour où le Béarnais entre à Annecy, la position de l'évêque de Genève devient fort épineuse : Henri IV est l'ennemi du duc de Savoie Charles-Emmanuel, prince souverain de tout le Genevois, – mais non pas du duc de Genevois-Nemours, dont Annecy même est l'apanage et qui exerce sur la ville une sorte de souveraineté. Or le duc de Genevois-Nemours a pris garde de ne pas s'engager dans le conflit. Quelle conduite tenir ? D'autant que déjà les gens de Genève et de Berne s'efforcent de s'infiltrer dans les pays reconquis par les Français et d'y ruiner de nouveau le catholicisme.

François, en cette occurrence, sauva une seconde fois le Chablais : il parcourt lui-même le pays, ranime les courages, soutient missionnaires et curés et, plus encore, gagne auprès d'Henri IV la bataille diplomatique ; le roi promet à Mgr de Granier que « rien ne sera innové dans la province de Chablais contre ce qui a été fait pour la foi ». La paix fut enfin signée à Lyon le 17 janvier 1601, entre les plénipotentiaires du duc et le roi de France. Mais la situation politique des catholiques devenait plus incertaine que jamais :

si Charles-Emmanuel gardait Saluces, il devait céder à la France la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Qu'advierait-il de ces pays, alors que le roi ne se faisait pas scrupule, (il venait de le montrer pendant l'occupation du Chablais) de faire gouverner en son nom des huguenots notoires ?

C'est une lettre triste, mais illuminée cependant d'une consolation essentielle, que François avait déjà expédiée le 26 août 1600 au nonce Riccardi : « Au milieu de tant d'afflictions par lesquelles il a plu à Dieu de châtier nos péchés, il ne me reste autre chose à vous écrire, sinon qu'en cette *infirmité* la *vertu* divine s'est montrée par la constance de nos convertis de Thonon. Menacés tantôt par les incursions des Genevois, tantôt par celles des Bernois, ils sont cependant demeurés fermes en notre sainte religion. Il est vrai que jusqu'ici ils n'ont eu à souffrir que des menaces, car ces hérétiques ne se sont point mis en campagne. Mais la crainte que le roi ne vînt à employer ces infidèles eût été suffisante pour ébranler considérablement le faible courage des convertis. »

Un accès de maladie de Mgr de Granier vient de surcroît compliquer la situation : « Mgr notre Révérendissime Évêque est encore assez malade, soit par suite des fatigues endurées en Chablais le mois dernier, soit à cause du chagrin qu'il éprouve en voyant nos affaires s'engager en une aussi mauvaise voie... Les Pères de la mission sont encore en Chablais, quoique dispersés en différents endroits par crainte des Genevois et des Bernois. La plupart des curés restent dans leurs paroisses, bien que quelques-uns des plus timides se soient retirés pour voir comment finiront les choses. »

La situation des catholiques n'allait-elle pas devenir périlleuse ? Des négociations diplomatiques devront s'ouvrir dès l'an prochain à Paris : elles seront extrêmement épineuses, et leurs résultats maigres et fragiles.

Cependant vers le mois de mai 1600, avait paru chez Jean Pillehotte, libraire à Lyon, *la Défense de l'Étendard de la Sainte Croix de Notre Sauveur Jésus-Christ*. C'était la réponse de François à

un pamphlet ancien du ministre La Faye : réponse trop tardive sans doute (La Faye avait rédigé son *Brief Traité* en 1597, tout de suite après les Quarante Heures d'Annemasse), mais œuvre vraiment digne du génie de François de Sales : « Le langage de la guerre est autre que celui de la paix », déclare lui-même l'auteur. Ce langage de la guerre est celui de la clarté, de la précision, de la force dans l'argumentation : dialectique serrée, passion du vrai, sûreté de doctrine, fidélité à la Tradition, nous retrouvons là le style des *Controverses*.

De plus, ce livre qui aurait pu n'être qu'une œuvre de combat, est transformé, par la grâce de François, en traité d'ascétique : son idée fondamentale sur la religion est déjà celle-là même qui animera les ouvrages de spiritualité : « La vraie et pure essence de l'adoration gît en l'action intérieure de la volonté, par laquelle on se soumet à celui qui est adoré ; et la connaissance, action de l'entendement, précède la soumission comme fondement ; au contraire l'action extérieure suit la soumission comme effet et dépendance d'icelle. » Le livre n'eut pas le succès de librairie qu'on pouvait escompter ; mais il aida très efficacement beaucoup d'âmes à rester fidèles, tandis que passait sur le Chablais et autres régions de Savoie la nouvelle tornade protestante.

Faisant le bilan de ces années 1599-1600 dans une lettre du 18 mars, 1601 au nonce Riccardi, François pouvait lui offrir cette « consolation : celle de lui apprendre que, si... à Thonon et à Ternier... on a beaucoup souffert sous le gouvernement de M. de Montglot, huguenot, et par les diverses embûches des Genevois (à Ternier surtout ils ont exercé une tyrannie, et commis à l'égard des choses sacrées des indignités qui ne se peuvent dire), néanmoins, malgré tout cela, parmi un si grand nombre de convertis, il ne s'en trouva pas quatre qui soient retombés, et encore sont-ils de basse condition. Ainsi l'on a reconnu que leur *changement était l'œuvre de la droite du Très-haut*, puisque par antipéristase (par contrecoup) ils célébrèrent les fêtes de Noël avec un entrain tout à fait inusité. »



François pourra même bientôt (28 juin 1601) annoncer au nonce que « malgré la guerre, le nombre des convertis s'est accru depuis Noël », et écrire quelques mois plus tard (21 décembre 1601) au successeur de Mgr Riccardi, le nonce Tartarini : « Je vais maintenant rendre compte à Votre Seigneurie des progrès (de la religion) dans ce diocèse, en lui disant qu'ils sont très heureux, non seulement à Thonon et à Ternier, car cela est désormais ancien ; mais aussi tout récemment dans les bailliages de Gex et de Gaillard qui s'étendent jusqu'aux portes de Genève. Dans le second de ces bailliages, Mgr l'évêque de Genève réconcilia, la semaine passée, huit églises pour l'usage de plusieurs milliers d'âmes ramenées à la foi depuis Pentecôte. Au premier, qui est soumis au roi de France, ont été érigées trois paroisses, dans lesquelles on a installé trois de nos chanoines pour la sainte prédication. Ils y opèrent beaucoup de



Thorens, église paroissiale dans laquelle François fut consacré évêque.

fruit, car il se trouvait en ce pays plusieurs anciens catholiques dont la foi était cachée et couverte comme un feu sous la cendre du culte huguenot, qui seul s'y pratiquait depuis soixante-dix ans ; cette foi étant maintenant mise à découvert par le souffle de la parole divine, ils rendent témoignage à la vérité. D'autres encore se convertissent, et d'autres se disposent à la conversion ».

Si bien que François songe à réaliser enfin un de ses grands rêves apostoliques : établir à Thonon une *Sainte Maison*, dont il possède déjà la bulle d'érection, signée de Clément VIII et datée du 13 septembre 1599, mais que les circonstances n'ont pas permis de fulminer jusqu'à ce jour. Cette Maison, que la bulle intitule « Alberge de toutes les Sciences et Arts » et place sous l'invocation de Notre-Dame de Compassion, est une idée fort originale et par maints aspects très moderne : elle comprend un préfet et sept prêtres, et groupe « les personnes converties à Jésus-Christ, de quelque degré, état, ordre et condition qu'elles soient... (pour être) éduquées et formées à la doctrine chrétienne, aux sciences, aux arts et à toutes les vertus »<sup>27</sup>.

François d'ailleurs ne se fait pas d'illusion sur les obstacles qui se dressent encore devant la réalisation de ce projet : « Mais il est surtout requis, déclare-t-il, qu'on mette bientôt la main à l'œuvre, réellement et sérieusement, car les bonnes intentions servent de peu. Si ce bien ne peut s'exécuter tout d'un coup, que du moins on le fasse petit à petit, commençant par les parties les plus nécessaires, telles que le collège, le séminaire, et ainsi successivement. » En fait, la bulle ne sera fulminée qu'en 1602.

En cette année 1601, à la demande de Mgr de Granier, François avait prêché à Annecy la station quadragésimale. Le matin du vendredi 6 avril, au moment où il allait monter en chaire, Révérend Aimé Bouvard était venu le prévenir que, la veille au soir, Mon-

<sup>27</sup> *Mémoires et documents* publiés par l'Académie Salésienne, T. V, pièce justificative, n° 25.

sieur de Boisy avait « rendu très suavement son esprit à Dieu ». « Le Bienheureux François, joignant les mains et levant les yeux au Ciel, adora le Dieu qui vit ès siècles des siècles, et ne laissa pas de monter en chaire où il tint si bonne mine et poursuivit si bien son discours, que jamais personne ne s'aperçut qu'il fût tant soit peu troublé. Ayant fait son épilogue, il changea fort à propos et arrêta le peuple avec ces paroles : Venant à vous, j'ai appris la mort de la personne à laquelle je suis plus obligé au monde ; je vous demande deux choses, l'une que vous me bailliez un ou deux jours, à fin que je puisse lui rendre les derniers devoirs, l'autre qu'il vous plaise de prier Dieu pour le repos de son âme. »

Le Carême terminé, Mgr de Granier et son coadjuteur s'en furent visiter les paroisses du Chablais et les réorganiser.

Or, voici qu'un problème pastoral délicat se pose à Mgr de



Thorens, monument à saint François de Sales.

Granier : le roi de France se montre très favorable au rétablissement du culte catholique dans le pays de Gex ; ce qui signifie que l'on rétablisse les curés dans les vingt-six paroisses de cette région ; mais, pris entre sa résolution de favoriser les catholiques et son souci de ne pas mécontenter les protestants, Henri IV ne parle pas de rendre à ces curés les bénéfices spoliés par les protestants. Or, de quoi vivront ces prêtres s'ils ne récupèrent pas leurs revenus ? Mgr de Granier demande à Rome que Sa Sainteté fasse pression sur le roi. Rome en donne l'ordre à son nonce à Paris. Mais le nonce n'est pas très au fait de la situation réelle de la religion en ce pays de Gex : il lui faut un conseil compétent. Mgr de Granier, dont la santé était alors fort médiocre et qui, depuis trois ans, avait pris l'habitude de confier ses soucis les plus graves à son coadjuteur, dépêcha François à Paris pour traiter l'affaire de Gex avec le nonce de France et avec le roi.

### **Le séjour à Paris de 1602**

Le mercredi 2 janvier 1602, François de Sales prenait, pour la seconde fois en sa vie, la route de Paris. Il était accompagné du chanoine Déage et d'Antoine Favre. Le mardi 22 janvier, la petite troupe arrivait à Paris : François prit logis rue Saint-Jacques, comme au temps de ses études.

Dès son arrivée, François se présente au nonce de France. Mgr Innocent del Bufalo se montre très bien disposé à son endroit ; mais rien, dit-il, ne peut se faire en faveur des catholiques de Gex, si l'on ne gagne d'abord à leur cause Monsieur de Villeroi, à qui le roi s'en remet des affaires étrangères de la France. Le 8 février, François écrit à Mgr de Granier : « Après que la cour a été de retour en cette ville, Monseigneur le Nonce a pris la peine d'aller chez Monsieur de Villeroy auquel Sa Majesté nous avait adressé pour traiter,

et là j'ai bien eu à débattre pour nos prétentions. Néanmoins, à la fin, j'ai donné ma requête fondamentale, sur laquelle il me dit que le Conseil nous ferait droit et justice, et que nous n'en doutassions point ». En fait, cette « très bonne espérance » sera lente à se réaliser, et encore ne se réalisera-t-elle que partiellement : ce n'est qu'en septembre que François reprendra la route de la Savoie.

Du moins, ce séjour forcé va-t-il être pour François d'un très grand profit spirituel et apostolique : il lui confère, pour ainsi parler, ses dimensions humaines, l'arrachant une bonne fois à tout particularisme régional et le mettant en face des grands problèmes du monde et du temps. Lorsque, dans quelques mois, François quittera Paris, il aura découvert la cour de France, avec ses grandeurs mais aussi avec ses intrigues et ses jeux d'influence ; il aura prêché et retenu au pied de sa chaire des auditoires brillants, souvent aussi frivoles que sensibles ; il se sera mêlé à l'étonnant renouveau religieux qui travaille alors la haute société parisienne. « Des saints, de véritables saints, et en grand nombre, et partout. »<sup>28</sup>. Il se sera attaché bien des esprits et bien des cœurs... Et, parmi tous ces succès et tous ces travaux, il aura manifesté en sa vie quotidienne la sainteté et la charité du véritable prêtre de Jésus-Christ.

Tout provint, si l'on en juge selon les causes humaines, de ce que François, à Paris, se rendait parfois chez la Princesse Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur : c'était là, dit-il, une « affection de laquelle... je ne pouvais pas manquer, puisqu'elle m'est héréditaire, mon père, mon aïeul et mon bisaïeul ayant eu l'honneur d'avoir été nourris pages et presque le reste de leur vie, en la maison des très illustres princes de Martigues, les père, aïeul et bisaïeul » de la duchesse. Or, il advint que, peu avant le Carême de 1602, « de fortune, la chapelle de la reine en la salle du Louvre, était destituée de prédicateur » : François fut sollicité. N'ayant pas d'autre occupation que d'attendre « l'issue de ses affaires », il dut accepter : « J'ai

---

28 H. BREMOND, lib. cit., T. I, p. 95.

été forcé, par honnêteté, de prêcher en la chapelle de la reine trois fois la semaine, écrit-il le 9 mars 1602, à M. de Quoex, devant les princesses et courtisans, n'ayant pu refuser aux prières et commandements qui m'en ont été faits. Mais cela s'entend, ajoute finement François à ce correspondant romain, sans retarder la sollicitation que je fais lentement pour seconder l'humeur de ceux qui ont le fait en main, auxquels je suis contraint de m'accommoder. » Pour avoir été improvisé, ce carême n'en fut pas moins un franc succès et, pour comble d'édification, le prédicateur refusa, le Carême terminé, la « très belle bourse remplie d'écus d'or au soleil » que lui fit porter, en guise de récompense, la princesse de Longueville. Nos courtisans n'en croyaient pas leurs yeux.

Pendant ce temps, les Genevois intriguent auprès du ministre Villeroi pour faire échouer la requête du coadjuteur, et l'affaire du pays de Gex se révèle « de si délicate conduite et bizarre poursuite » que François appréhende même, au début d'avril 1602, de s'en retourner à Annecy « sans autre expédition que d'espérances ». Ce n'est pourtant pas sa faute : car il multiplie lettres et démarches...

Survint alors un incident qui donna à la négociation un tour plus favorable. Henri IV, ayant entendu force éloges de ce prédicateur savoisien, « voulut le voir en chaire » : François se rendit à Fontainebleau, et le dimanche de Quasimodo, 14 avril, prêcha devant le roi. « Le jour de Quasimodo, le roi me fit prêcher devant lui, et montra d'en avoir eu du contentement. » Après cette prédication, François eut un long entretien avec le roi. C'était une chance, sans quoi l'affaire du pays de Gex eût été totalement perdue. Le 18 avril 1602, il mande à M. de Quoex : « Je reviens tout maintenant de Fontainebleau où, si je n'eusse été à propos, toute ma négociation était ruinée. J'ai tant fait néanmoins que j'en ai repris quelque bonne espérance ; dans deux ou trois jours j'en aurai l'entière résolution. Ce ne sera pas, à l'aventure, avec tout le contentement que nous désirons : il faut tirer du feu ce que l'on peut sauver. Ce sera toujours beaucoup à ce que disent les experts... Le train des affaires

est si malaisé en cette cour que quand on pense être délivré, on est le plus embarrassé. »

Décidément, le futur évêque de Genève est à rude école, mais cela parfait en lui le diplomate. De déception en espérance, d'espérance en déception, les choses traîneront jusqu'en septembre... et le gain en effet sera mince. Rendant compte de sa mission au Pape Clément VIII, François en dressera ce bilan désenchanté : « Il semblait que rien ne contrariait l'espoir du succès désiré. Mais, ô misère



Blason de François de Sales.

de notre temps ! après avoir fait tant de démarches pour cette sainte négociation, à peine avons-nous gagné l'autorisation de célébrer les saints mystères en trois localités, avec la concession à cet effet, d'un revenu annuel pour nos prêtres. Quant au reste, le roi lui-même nous représenta la dureté des temps : « Je désirerais plus que nul autre, dit-il, l'entier rétablissement de la religion catholique, mais mon pouvoir n'égale pas mon bon plaisir », et semblables propos. C'est ainsi qu'après neuf mois entiers, j'ai été contraint de m'en retourner sans avoir presque rien fait. »

« Sans avoir presque rien fait » : le mot était peut-être exact sur le plan de la négociation. Sur le plan spirituel au contraire, François avait fait beaucoup, et il avait appris davantage encore. Il prêcha « plus de cent fois », confessa, convertit ; il visita couvents et monastères, y remit les âmes en ferveur. Surtout, il fut introduit par Pierre de Bérulle, alors simple « abbé » et de huit ans son cadet, en l'hôtel de Madame Acarie, que Bremond ne craint pas d'appeler « une nouvelle Thérèse »<sup>29</sup>. Là fréquentent Asseline, Marillac, le Chartreux Beaucousin, et ce que Paris compte de plus dévôt. Il semble que François de Sales exerça aussitôt, dans ce groupe pourtant déjà si fervent, une réelle influence : plusieurs le choisirent pour confesseur et directeur de conscience ; mais il reçoit alors plus encore qu'il ne donne. Chez les personnes qui se réunissaient ainsi, les grâces proprement mystiques, voire les phénomènes extraordinaires, n'étaient pas rares.

La plus favorisée semble bien avoir été Madame Acarie elle-même. Or, elle eut très vite en François une pleine confiance : « elle lui ouvrait son cœur, non seulement au sacrement de Pénitence, mais encore en des entretiens particuliers ». François fut d'ailleurs, à l'égard de sa pénitente, d'une très grande discrétion, et ne l'interrogea point sur les grâces extraordinaires dont la gratifiait l'Esprit-Saint ; plus tard, il en éprouvera comme un regret : « Ô

29 H. BREMOND, *ibid.*, p. 96.



quelle faute ai-je commise, quand je ne profitai pas de sa très sainte conversation : car elle m'eût librement découvert toute son âme ; mais le très grand respect que je lui portais, faisait que je n'osais pas m'enquérir de la moindre chose. » Non pas qu'il n'eût déjà lui-même expérimenté en plusieurs circonstances ces états privilégiés où Dieu se rend sensible<sup>30</sup> à l'âme ; mais chaque expérience, en ce genre de grâces, est originale, et chaque âme a quelque chose à apprendre des autres âmes : ainsi s'explique le regret de François.

La rencontre de François de Sales et du groupe Acarie eut deux conséquences extrêmement importantes dans l'histoire religieuse de la France : « En ces assemblées, il fut résolu par son conseil et sur le désir de (Madame) Acarie, d'envoyer en Espagne, pour avoir des religieuses Carmélines (*sic*) de sainte Thérèse (Thérèse d'Avila était morte en 1582, il y avait donc vingt ans), et à Rome, pour avoir des prêtres de l'Oratoire du Nom de Jésus<sup>31</sup> ; ce qui succéda si heureusement que par le consentement du roi et faveur du Souverain Pontife, la princesse de Longueville accrut la religion de Paris d'un nouveau monastère après que le bienheureux François en eut écrit à S.S. et instruit amplement le Siège Apostolique. »<sup>32</sup>. C'est en octobre 1604 que fut ouvert à Paris ce premier Carmel.

Lorsqu'à la fin de septembre 1602, François de Sales repartit pour la Savoie, il laissait derrière lui de nombreux et grands

30 Ici nous nous séparons consciemment du P. A. LIUIMA, *Aux sources du Traité de l'Amour de Dieu de Saint François de Sales*, Rome, 1959, p. 185, et du P. SEROUET, *De la vie dévote à la vie mystique*, Desclée de B., 1958, Ch. X et XI. – Notre affirmation repose sur une analyse des textes que nous ne pouvons malheureusement développer dans cette brève esquisse.

31 L'Oratoire avait été fondé à Rome en 1564 par Philippe Néri. C'est en 1611 que Pierre de Bérulle introduira l'Oratoire en France.

32 Des lettres qu'écrivit François à Rome pour cette affaire, nous possédons du moins celle qu'il adressa au Saint-Père, en novembre 1603. – Les réunions parisiennes où fut étudiée et résolue l'introduction du Carmel Réformé en France durèrent, selon la lettre au Pape, « quelques jours » : la dernière se tint, le 5 juin, semble-t-il et dans la chapelle de la Chartreuse du faubourg Saint-Georges.

regrets. Sans doute, n'avait-il pas pleinement réussi dans sa mission diplomatique ; il s'était du moins attaché le cœur d'Henri IV qui eût voulu dès lors le nommer archevêque en France et lui assigna même une « grosse pension » dont le prudent François eut bien du mal à se déprendre. Il emportait aussi dans son âme le souvenir réconfortant de maintes confessions, conversions, confidences et, par-dessus tout, la joie d'avoir pris sa part, pendant plusieurs mois, de ce prodigieux essor spirituel dont les effets se feraient bientôt sentir dans toute la France et jusque hors de France. De Paris, il n'est pas excessif de dire que François de Sales revient, ayant atteint une sorte de maturité humaine et spirituelle. Les premières lettres de direction qu'il écrira après son retour en portent témoignage : elles nous le montrent en possession de sa doctrine spirituelle, telle qu'elle s'épanouira dans l'*Introduction à la Vie Dévote*, les *Entretiens* et le *Traité de l'Amour de Dieu*. « Soudaine, complète et définitive réalisation de lui-même », ose écrire Henri Bremond parlant de cette métamorphose de François de Sales<sup>33</sup>.

Comme il passait à Lyon le 29 septembre 1602, François apprit que Mgr de Granier était décédé, dix jours plus tôt, l'âme toute éblouie encore du triomphal Jubilé séculaire de Thonon qu'il venait de présider. Pour le coadjuteur, ce fut un très grand « coup de tristesse » : François pleura abondamment celui qui, depuis dix ans, était pour lui un véritable père.

## Le sacre en l'église de Thorens

Le sort en est donc jeté pour François. Il lui faut « entrer en la laborieuse et dangereuse charge d'évêque ». « En soit ce que la providence de Dieu voudra, écrit-il à un ami le 21 octobre. Je suis

<sup>33</sup> H. BREMOND, lib. cit., T. I, p. 98.



Ancey, château et maisons anciennes sur les bords du Thiou.

toujours celui d'autrefois : je ne désire non plus l'évêché que je l'ai désirée (*sic*). Si elle me vient, il la faudra porter ; si moins, je me porterai tant mieux moi-même... » Comment l'évêché ne viendrait-il pas ? Le sacre fut fixé au 8 décembre. « J'ai reçu la consécration épiscopale le jour de la Conception de la Vierge Marie, Notre Dame, entre les mains de laquelle j'ai remis mon sort », écrira-t-il le 10 janvier 1603 à Mgr Ancina, évêque de Saluces.

Pour satisfaire à un pieux désir de sa mère, François choisit Thorens pour « la solennité de son sacre ; la cause était, la demeure de sa mère et de ses frères, le désir et les prières des sujets, et outre cela, la naturelle inclination à la patrie, qui semblait mériter cela de lui, de le voir oindre pontife, de même qu'elle l'avait vu naître et faire chrétien. »

A cette grâce du sacre, il voulut se préparer par une longue retraite. « Il écrivit au Père Jean Fourier <sup>34</sup>, de la Compagnie de Jésus, qui était pour lors à Thonon, le priant de lui faire la faveur de venir à Sales pour lui servir de directeur, en la revue qu'il voulait faire de toute sa vie. Etant donc délivré de toutes autres pensées, il demeura l'espace de vingt jours presque en solitude, et par de continuelles prières, jeûnes, macérations du corps et semblables exercices, il se prépara à la confession générale de ses péchés ; après laquelle il se prescrivit lui-même une façon de vivre, avec l'avis de son sage directeur. » Ces règles de vie, Mère de Chantal affirme les avoir vues « écrites de sa main » et les avoir lues. Elles constituent à elles seules un court traité de l'idéal sacerdotal, tel que le propose l'Évangile : pauvreté, jeûne, aumône, prière, confession, contacts avec son « peuple », et, au centre de toute cette vie de grâce et de chanté, « le très saint sacrifice de la messe, laquelle il célébrera tous les jours, sinon qu'il soit empêché par quelque extrême nécessité...

34 Le P. Jean Fourier apparaît au moins en trois occasions dans la vie de saint François de Sales : il lui sert de directeur dans cette retraite préparatoire au Sacre ; c'est sur ses conseils que sera publiée l'*Introduction à la Vie Dévote* ; enfin le Père Fourier se trouvera à Lyon, auprès de François moribond, le 28 décembre 1622.

Il ne sera point mal à propos, que les jours qu'on appelle de dévotion, il célèbre la messe ès églises où elle sera, afin que le peuple y venant, trouve toujours son évêque en tête, comme les fêtes solennelles de ces églises ». Le retraitsant insista pour qu'à ce règlement de retraite le Père Fourier apposât sa signature.

Le 8 décembre, « on commença de bon matin à marcher de Sales à Thorens ». L'église paroissiale était somptueusement tapissée et décorée. Les « prélats du sacre » étaient « Vespasien Gribaldi, archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules, Thomas Pobel, évêque de Saint-Paul ou de Trois-Châteaux, et Jacques Maistret, évêque de Damas, de l'Ordre des Carmes. » La cérémonie se déroula selon le rituel. Mais voilà, selon le témoignage de Mère de Chantal, qu' « en cette action de son sacre, il lui sembla naïvement que la très adorable Trinité imprimait intérieurement dans son âme ce que les évêques faisaient extérieurement sur sa personne ; de même il lui semblait voir la très sainte Mère de Notre Seigneur qui le mettait sous sa protection, et les apôtres saint Pierre et saint Paul à ses côtés, qui le protégeaient. Voilà, ce me semble, affirme la Mère de Chantal, ses mêmes paroles. »

Pendant un mois, après cette « consécration à l'évêché », il ne parlait que « comme un homme étranger du monde », « et quoique le tracas ait un peu alangouri ces bouillonnements du cœur, les résolutions, par la grâce divine, me sont demeurées ». Notons la date de cette confiance : 1619 !

Le samedi 14 décembre 1602, le nouvel évêque de Genève entra solennellement à Annecy et fut intronisé en l'église cathédrale. Le lendemain, c'était le troisième dimanche de l'Avent : aux vêpres, François monta en chaire, parla de la Nativité, mais soudain « comme s'il eût été ravi en extase, il raconta à son peuple sans s'en apercevoir toutes les merveilles qui lui étaient arrivées lors de son sacre ». Dix ans plus tard, au jour anniversaire de la cérémonie, il écrira à Mme de Chantal: « J'ai dit dans mon sermon qu'il y avait dix ans que j'avais été consacré, c'est-à-dire que Dieu m'avait ôté à

moi-même pour (me) prendre à lui et puis me donner au peuple, c'est-à-dire qu'il m'avait converti de ce que (j'étais) pour moi en ce que je fusse pour eux. » Sa vie d'évêque ne sera que la mise en pratique de cet idéal : il sera chaque jour davantage « pris à Dieu et donné au peuple ».



## 7. L'ÉVÊQUE PARMI SON PEUPLE

### Selon la réforme du concile de Trente

« Il appliqua aussitôt son esprit aux grandes choses et pressantes affaires de son diocèse. » Une pensée l'habite : être dans son diocèse l'évêque que désire l'Église, l'évêque tel que l'a conçu et défini le concile de Trente en son désir de réforme. Nous connaissons, par François lui-même, ses dispositions intimes en cette première année de pontificat. Un de ses amis, Antoine de Revol, a été nommé évêque de Dol et lui demande conseil. Le 3 juin 1603, François lui répond une longue et admirable lettre qu'il faudrait citer toute entière : « Vous entrez en l'état ecclésiastique (Antoine de Revol n'était pas encore prêtre), en la cime de cet état. Je vous dirai ce qu'il fut dit à un berger choisi pour être roi sur Israël : *Mutaberis in virum alterum* ; il faut que vous soyez tout autre en votre intérieur et en votre extérieur. Et pour faire cette grande et solennelle mutation, il faut renverser votre esprit et le remuer partout... Pour vous aider à ce changement, il faut que vous employiez les vivants et les morts : les vivants, car il vous faut trouver un ou deux hommes bien spirituels, de la conversation desquels vous puissiez vous prévaloir. C'est un extrême soulagement que d'avoir des confidents pour l'esprit... Quant aux morts, il faut que vous ayez une petite bibliothèque de livres spirituels de deux sortes : les uns pour vous en tant que vous serez ecclésiastique, les autres pour vous en tant que vous serez évêque... Ayez, je vous prie, Grenade<sup>35</sup> tout entier,

---

35 Louis de Grenade, écrivain spirituel de l'Espagne di XVI<sup>e</sup> siècle.

et que ce soit votre second bréviaire... son principal usage, c'est qu'il dressera votre esprit à l'amour de la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires... Mais pour le lire fructueusement, il ne le faut pas gourmander, mais le faut peser et priser, et chapitre après chapitre le ruminer et appliquer à l'âme avec beaucoup de considération et prières à Dieu. Il faut le lire avec révérence et dévotion... J'allais oublier de vous dire que vous devez en toute façon prendre résolution de prêcher votre peuple... »

François a d'ailleurs trop d'expérience apostolique pour croire que cet idéal qu'il se fait de l'évêque, se réalisera sans déchirure et « multitude d'imperfection ». À M. de Bérulle, il avait écrit, quelques jours après son propre sacre : « Il n'y a remède : nous aurons toujours besoin du lavement des pieds, puisque nous cheminons sur la poussière. »

Voici donc François de Sales tout entier donné à son diocèse. Pendant vingt ans, il lui consacrera ses jours et ses nuits, ses travaux et ses veilles. Si d'aventure il s'en absente, c'est toujours avec quelque regret et non sans quelque crainte que son absence ne lui nuise ; c'est le plus souvent aussi pour lui rendre quelque service. À peine accepte-t-il quelques-unes des nombreuses invitations à prêcher, dont l'assaillent les évêques ses amis : il sait d'abord que le duc Charles-Emmanuel, tout en étant très fier de son évêque de Genève, n'aime pas trop le voir triompher en d'autres chaires, et redoute particulièrement l'estime que lui témoignent Paris et le roi de France ; et puis il éprouve lui-même quelque remords à délaissier pour d'autres brebis les brebis de son propre bercail. Il y a tant à faire dans ce diocèse de Savoie : outre que le voisinage et les convoitises de Genève continuent, malgré la paix, de peser lourdement sur certains « pays », il faut restaurer, redresser, remettre toutes choses, et d'abord les âmes, dans la véritable ferveur catholique. Le territoire sur lequel s'exerce la juridiction de Mgr de Genève est grand et beau, mais certains villages ou hameaux sont d'un accès difficile, voire dangereux, surtout en saison d'hiver. Les ressources



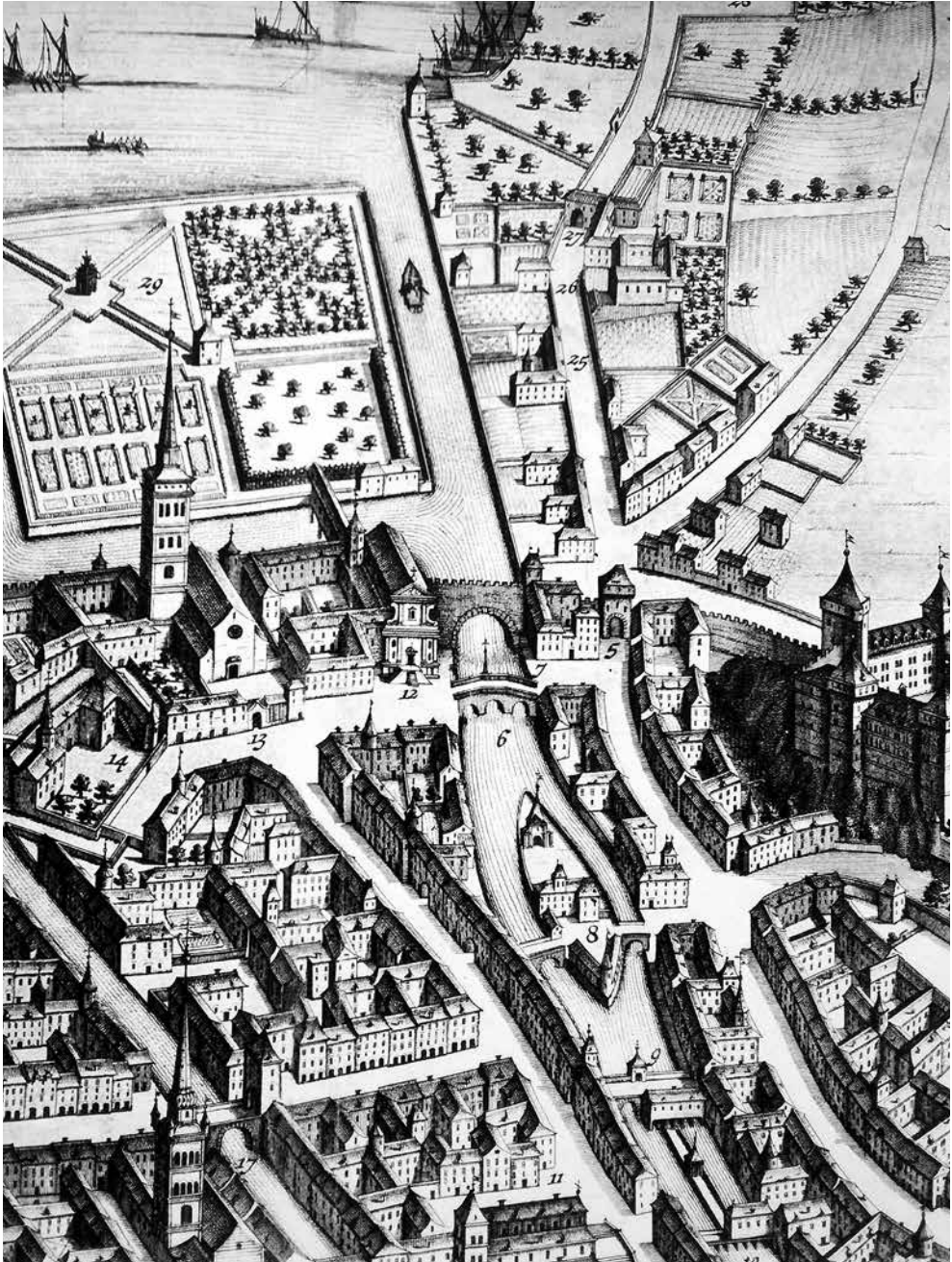
épiscopales en argent sont médiocres et ne permettent guère les grandes entreprises.

Mais tout cela ne serait que peu de choses, si un mal secret ne minait tout ce que l'on tente d'édifier. Ce mal, François le connaît, il l'a déjà dénoncé, mais, à présent, devenu évêque, il en prend une conscience plus aiguë, plus personnelle : ce mal c'est le mal dont souffre toute l'Église, le mal qui a favorisé l'essor du protestantisme, le mal auquel le concile de Trente a décidé certes d'appliquer les remèdes les plus énergiques, mais qui est long à guérir. « Il me parla aussi avec la même franchise, rapportera un jour la Mère Angélique Arnauld, et je puis vous assurer qu'il ne me cachait rien de ses plus secrètes et importantes pensées sur l'état où était l'Église et sur la conduite de quelques Ordres religieux. » Mère Angélique Arnauld rapporte même une longue confidence qu'elle aurait reçue de M. de Genève : « Ma fille, voilà des sujets de larmes... Il faut pleurer et prier en secret que Dieu mette la main où les hommes ne la sauraient mettre... Nous devons lui demander... qu'il réforme les abus qui se sont glissés dans la conduite des ministres de l'Église, et lui envoie de saints pasteurs animés du zèle de saint Charles, qui servent à la purifier par le feu de leur zèle et de leur science, et à la rendre sans tache et sans rides pour la discipline, comme elle l'est pour la foi et pour la doctrine. »<sup>36</sup>

Cet entretien entre Mgr de Sales et Mère Angélique ne peut dater que de 1619, mais l'allusion à saint Charles Borromée (et à M. de Bérulle, qui est ici également nommé) permet d'inférer de ce document que telle était bien dès 1603 la pensée de François de Sales. François, frais émoulu de l'Université de Padoue, n'avait-il pas souhaité visiter Milan, la ville où sept ans plus tôt était mort le saint évêque ? Et il garda toujours à son endroit la dévotion la plus fervente, qu'attisait encore l'amitié qui le liait au cousin de saint Charles, le cardinal Frédéric Borromée. Dans cette dévotion, il

---

36 Cité par SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, T. I, pp. 210-211.



Plan d'Annecy  
(*Theatrum Sabaudiae...*, pars II, Amsterdam, 1682).

n'est pas douteux que n'entrât pour beaucoup le zèle de la réforme catholique. Au printemps de 1613, il fera pèlerinage au tombeau de son saint modèle ; en célébrant la messe devant la châsse de cristal, il sera ravi hors de lui-même...

Pendant vingt ans, François de Sales va s'efforcer de réaliser dans son diocèse de Genève ce qu'avait réalisé Charles Borromée dans le diocèse de Milan : c'est-à-dire la réforme selon l'idéal défini par le concile de Trente.

Traçons, à grandes étapes, le calendrier de ces vingt ans d'épiscopat. Octobre 1603 : convocation du synode diocésain qui réunit à Annecy « tous les ecclésiastiques du diocèse, abbés, prieurs, doyens, chanoines et recteurs des églises paroissiales » – premier contact de François avec l'ensemble de son clergé. Carême 1604 : le premier carême de Dijon et la rencontre de Jeanne Frémyot de Chantal. 1605 à 1608 : la visite du diocèse en quatre périodes. 1606 à 1610 : la belle époque de l'Académie Florimontane. 1609 : l'*Introduction à la vie dévote*. 1610 : en la fête de la Trinité, 6 juin, Madame de Chantal, Mlle de Brécard et Mlle Favre se retirent dans la maison de la Galerie, à Annecy, et fondent la Visitation Sainte-Marie. 1616 : en août, le *Traité de l'Amour de Dieu* paraît à Lyon, chez Pierre Rigaud. 1618-1619 : François séjourne à Paris pour la troisième fois.

Simple points de repère pour jalonner cette existence toute consacrée au service du diocèse. François appartient tout entier à son peuple.

Fidèle à l'esprit de la réforme *in capite et in membris*, c'est par sa personne et sa propre maison que François de Sales commence la sanctification de son diocèse. Il mène un train de vie tout simple. C'est un pauvre : pauvre de ressources personnelles, il a abandonné à ses frères tout son patrimoine ; pauvre de ressources épiscopales, son évêché ne lui rapporte par an que mille écus d'or ; pauvre parce qu'il multiplie les aumônes en public et en secret ; pauvre parce qu'il le veut ainsi, pour vivre « comme les Apôtres ». Il a réduit le

personnel de sa maison au strict minimum, sa table est frugale, ses habits « nets et bien proprement accommodés », mais de long usage ; dans la maison « la plus grande qui soit dans la ville d'Annecy », que met à la disposition de l'évêque, en 1610, Antoine Favre, il se réserve pour lui-même une très modeste chambrette. « Je me promènerai tout le jour, allègue-t-il, en qualité d'évêque de Genève, et me retirerai la nuit en qualité de François de Sales. » Il ne roule pas carrosse. « Quoi qu'il fût élevé si hautement que d'être évêque, il ne se flattait pas pourtant en sa façon de vivre, comme font plusieurs. Il observait rigoureusement l'abstinence et le jeûne et se baillait la discipline bien souvent jusques au sang ».

Surtout il prie : le matin, il s'adonne à l'oraison pendant toute une heure, il se réserve au tant qu'il le peut, selon ses résolutions de sacre, deux heures pour l'étude, une étude qui est toujours en quelque façon une prière, il a grande dévotion à dire l'Office qu'il récite, soit à genoux, soit en marchant. Chaque jour, vers neuf heures, il dit sa messe : c'est eu général dans l'intimité de son oratoire, à l'évêché ; mais il aime aussi « les jours qu'on appelle de dévotion » retrouver son peuple et célébrer dans une église ou une chapelle d'Annecy. De la belle liturgie, il a le goût, et, s'il officie pontificalement, se montre sévère sur l'observation des rubriques. La messe est à ses yeux le sommet de la dévotion particulière et du culte public ; la célébrer et la bien célébrer est son premier devoir de pasteur. Alors commencent pour lui « les travaux et traverses »...

Mais agir pour lui, c'est encore faire oraison, car c'est s'unir en profondeur à la volonté de Dieu. « Tenez-vous bien à Jésus-Christ et à Notre-Dame et à votre bon Ange en toutes vos affaires conseillera-t-il un jour à Madame de Chantal, afin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point et que leur difficulté ne vous étonne point. Faites l'un après l'autre au mieux que vous pourrez, et employez pour cela fidèlement votre esprit, mais doucement et suavement. Si Dieu vous en donne l'issue, nous l'en bénirons ; s'il ne lui plaît pas, nous l'en bénirons aussi... » C'était là, n'en doutons

point, définir sa propre attitude dans les « tracas de ce monde ».

Mais enfin il arrive que la lassitude s'empare de son corps et le dégoût de son âme : c'est en Dieu que Monsieur de Genève cherche alors son salut. Il n'y a pas cinq ans qu'il est évêque quand il écrit à un ami de Dijon ce billet exquis : « Je passerai ce carême à faire résidence en ma cathédrale et à rhabiller un peu mon âme qui est presque toute décousue par tant de tracas qu'elle a souffert... C'est un horloge détraqué ; il faut le démonter pièce à pièce, et après l'avoir nettoyé et enhuylé, le remonter pour le faire sonner plus juste. » Ainsi fait-il chaque fois qu'il le peut, respectant la résolution qu'il a prise à la retraite de son sacre : « Tous les ans, par l'espace de huit jours, et davantage quand il le pourra, il fera la recollection et purgation de son âme. »

Cette dévotion de M. de Genève rayonne. De toute sa personne émane une paix, une charité qui attire les cœurs : lorsqu'il passe dans la rue, les enfants l'environnent, s'accrochent à lui ; à l'évêché, ou à son confessionnal, les pauvres se pressent. Rien ne le rebute, il ne repousse personne... Déjà autour de lui se tissent des récits merveilleux : on n'a pas oublié qu'à Thonon en 1598, lors des Quarante Heures, un petit enfant mort a repris vie, tandis que François priait, agenouillé près de sa couche... ou qu'à son sacre, en l'église de Thorens, il fut ravi en extase pendant une demi-heure... Déjà les linges qu'il touche, les médailles qu'il distribue, les menus objets qui lui ont appartenu, servi, sont recherchés comme des reliques... À mesure que les années passent, l'admiration, l'enthousiasme du bon peuple de Savoie pour son évêque s'accroissent. Une atmosphère de légende sacrée l'enveloppe.

Et comment n'en serait-il pas ainsi ? Tout ne peut être gardé secret, des grâces que lui accorde le Seigneur. Si des lumières intimes, comme cette extase du château de Sales où il lui fut révélé « qu'il serait fondateur et instituteur d'un ordre de religieuses (et montré) les fantômes ou idées des principales personnes par lesquelles cet ordre devait prendre son commencement » pouvait à la

rigueur, échapper à son entourage, comment tiendrait-il caché tant et tant de faits extraordinaires : délivrance des possédés, prophéties et lecture dans les âmes, guérison de paralytiques ou de malades, etc., voire même résurrection à distance d'une morte. Notons en passant que ces miracles se prolongèrent longtemps après sa mort au tombeau du saint ou à distance : pour ne citer que ces deux exemples, il est certain que le Pape Alexandre VII qui béatifia François de Sales le 28 décembre 1661 et le canonisa le 19 avril 1665 se considérait comme un « miraculé » de M. de Genève ; – et les récits contemporains des fêtes de béatification à Annecy signalent que derrière la châsse d'argent, où étaient enfermés les restes de François de Sales, marchaient « les paralytiques guéris, les ressuscités »<sup>37</sup>.

Mais le plus constant miracle de cette vie, ce fut cette vie elle-même. François le reconnaît ingénument dès 1606 : que sera-ce après 14 ou 15 ans de courses et de travaux ? « Je me porte bien, ma chère Fille, écrit-il à la baronne de Chantal, le 2 octobre, emmi une si grande quantité d'affaires et d'occupations qu'il ne se peut dire de plus. C'est un petit miracle que Dieu fait, car tous les soirs quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps, ni mon esprit, tant je suis las par tout ; et le matin je suis plus gai que jamais. D'ordre, de mesure, de raison, je n'en tiens point du tout maintenant (car je ne saurais rien vous dissimuler), et cependant me voilà tout fort, Dieu merci. »

Il n'en fallait pas tant pour que le personnage de François de Sales s'auroilât d'une réputation de sainteté. D'autant que partout l'on voyait que les « vilénies », critiques, insolences, calomnies contre le dévot évêque finissaient toujours par se retourner contre leurs auteurs. Non qu'il s'attardât à les réfuter, à moins que l'honneur de l'Église ou du sacerdoce fût en cause, mais il les prenait avec bénignité, avec patience ; et en général tout finissait, de son côté, par un

<sup>37</sup> Arch. Visitation d'Annecy, Recueil de circulaires, T. I, p. 573.

large et total pardon octroyé aux coupables. Alors il inventait de ces mots où, sous le sourire, se cachait merveilleusement sa blessure, et qui couraient aussitôt parmi le peuple.

Un libelle diffamatoire fut un jour répandu contre François, à Annecy même : le saint évêque ne s'en troubla pas, mais un chanoine ayant lu cet écrit, le chapitre procéda rigoureusement, « et la sentence allait être lâchée, si le débonnaire prélat (tant il était saint) ne se fût même abaissé jusque là que d'user de prières envers son chapitre afin que cette sentence, qui était déjà écrite, fût supprimée et biffée. Il fit bien davantage : car de quelques années après, il procura à ce même homme une charge très honorable selon sa condition et naissance, auprès des Sérénissimes Princes, sans qu'il en fût aucunement prié, mais de son propre mouvement. De sorte que c'était un proverbe tout commun en Savoie, qu'il fallait offenser le bienheureux François pour en recevoir toutes sortes de bienfaits. »

Cette patience et ces pardons n'étaient pas de l'humeur de tous, et plusieurs y voyaient faiblesse, sinon péché : « Pour François de Sales, assurément il ira en paradis, disait le prier de Talloires, après que François eût pardonné aux moines qui avaient tenté de l'assassiner. Pour l'évêque de Genève, je ne sais : car il ne châtie pas. » C'était mal connaître la source de toutes ces vertus. Sous l'insulte ou la calomnie, « François sentait – il l'avoua – la colère bouillir dans son cerveau comme l'eau sur le feu », mais il se contraignait et s'apaisait, trouvant sa joie à ressembler à Notre-Seigneur Jésus-Christ, bafoué et méprisé, et à la Vierge Marie. « Ô ma Mère, écrira-t-il le 13 décembre 1619 à Mère de Chantal, qui s'inquiétait de certaines calomnies, il ne faut pas être si tendre pour moi ; il faut bien vouloir qu'on me censure ; si je ne le mérite pas d'une façon, je le mérite de l'autre. La Mère de Celui qui méritait une éternelle adoration ne dit jamais un mot quand on le couvrait d'opprobres et d'ignominies... Ma chère Mère, il y a bien de l'amour-propre à vouloir que tout le monde nous aime, que tout nous soit à gloire. »

C'est évidemment, à propos de ses démarches « d'affaires », que François eut à supporter le plus de critiques, et même le plus de soupçons ; Dieu sait pourtant s'il s'efforçait d'informer exactement de sa conduite Rome ou son prince. Si l'on en veut un bel exemple, il faut relire ces lettres au duc et à Clément VIII, où il sollicite la permission de prêcher le carême à Dijon en 1604. Mais le duc était trop finassier lui-même, trop intrigant, pour admettre que les invitations à prêcher, dont la France, la cour surtout et Paris, mais aussi Dijon, Lyon, Grenoble, investissaient M. de Genève ne fussent dues qu'à son éloquence ou même à sa sainteté. Partout il flairait complot et trahison. Plusieurs fois, Charles-Emmanuel refusa à François l'autorisation d'accepter ces propositions étrangères. Pendant 9 ans, il lui fit attendre l'autorisation de prêcher à Paris. Que pouvait bien manigancer l'évêque avec les Français ?

C'est sans doute après l'étonnante traversée de Genève par François le 12 septembre 1609 que les soupçons du duc touchèrent à leur paroxysme. Évidemment, l'équipée était assez fabuleuse pour qu'elle intriguât Charles-Emmanuel : pour ne pas manquer un rendez-vous que lui avait assigné le baron de Lux, et où il devait être traité du rétablissement de trois cures au pays de Gex, François, voyant que le Rhône grossi par les pluies lui était infranchissable, avait tout bonnement décidé de passer par Genève : l'évêque catholique, en costume ecclésiastique, et escorté d'une troupe, franchissant à cheval, en plein jour, la ville de Calvin, voilà certes qui n'était point banal...

Racontant l'aventure dès le 21 septembre suivant à son ami Antoine Favre, François lui confiait la vraie version de ce succès : « Vous aurez su comme je traversai Genève sous la conduite de mon bon ange. » Mais cette explication surnaturelle ne satisfaisait ni les Genevois, ni le duc... Il fallut que François se lavât aux yeux de celui-ci du soupçon de trahison ! « Sur tout cela donc on a fait cet argument, écrit-il à M. des Hayes, le 4 décembre 1609 : « Qu'a-t-il tant fait à Gex et qui lui a donné cette assurance de passer en



cette ville tant ennemie du nom qu'il porte et de sa qualité, et en laquelle ses prédécesseurs ne sont jamais entrés dès la révolte, sans saufconduit, sans se déguiser, sans désavouer sa qualité ? » Mais en vraie vérité, ils ont peu de connaissance de mon âme, s'ils me jugent si plein de considération et d'appréhension que je ne puisse pas faire une petite témérité. Le temps, mon innocence, mais surtout la providence de Dieu accommodera tout cela : de quoi néanmoins j'ai écrit à Son Altesse tout ce qu'il m'en semblait, ayant premièrement su qu'elle s'était laissé porter à quelque sorte de défiance de moi... Voilà mes nouvelles d'État. »

Pour en croire François, il eût fallu au duc une ingénuité qui n'était pas son fait. À la moindre occasion, ses soupçons resurgissaient, et François dut plusieurs fois l'assurer fortement de sa fidélité à la Maison de Savoie : « Ayant été averti que l'on m'avait chargé auprès de Votre Altesse de faire certains mauvais ménages d'État avec les étrangers, lui écrit-il le 12 juin 1611, j'en ai été le plus étonné du monde, ne pouvant m'imaginer sur quelle apparence de fondement on peut bâtir cette calomnie...

J'ai gravé trop avant en mon cœur le devoir que j'ai (à Votre Altesse) pour jamais me relâcher à faire chose qui puisse tant soit peu nuire au service de ses affaires ; et j'ai une trop grande aversion au tracas des choses d'État, pour jamais y vouloir penser d'une attention délibérée. »

Si François se défend avec cette fermeté, c'est que l'honneur et l'intérêt du diocèse sont ici en jeu, le destin aussi et la situation de ses proches et de ses amis. Cette force limpide – Sainte-Beuve dirait : cette audace de colombe – est un des aspects les moins connus de sa personnalité : intrigues et calomnies – c'est le bon côté de ces misères – ont permis qu'elle nous fût révélée. Cette hauteur de pensée, d'attitude et de ton, nous les retrouvons encore dans la correspondance, chaque fois que l'insulte touche, à travers l'évêque, l'Église, ses prêtres ou ses Filles de la Visitation, ou la justice due à quelqu'une de ses ouailles. Alors se réveillait en lui le polémiste

hardi, ironique, virulent dont, pour l'ordinaire, s'il ne s'agissait que de lui-même, humilité et charité émoussaient la verve.

Aussi ces « tracas » eux-mêmes, et ces contrariétés tournaient-ils en faveur de François. Seul un saint pouvait se conduire, en ces « embarrasements » avec tant de pondération, de sagesse, d'équilibre. Cette réputation de sainteté débordait même les limites de la Savoie. Le voyage de François en Franche-Comté en 1609, lorsqu'il s'y rendit par commandement de Paul V pour régler l'affaire des Salines, fut un triomphe : à Dôle, alors la capitale, à Besançon, à Baume-les-Dames, partout, on voulait le voir, l'entendre prêcher, se confesser à lui, communier de sa main. Et tous ces gens appelaient François « notre évêque, comme si en effet il eût été leur pasteur ».

Lors du voyage à Paris, en 1618, ce fut bien autre chose encore. Églises et monastères se disputèrent la grâce de l'entendre : on compta qu'en neuf mois il prêcha cent soixante-cinq fois ; et comme sa santé semblait chancelante, on chercha à se munir de reliques : dans les monastères on conservait avec dévotion le couteau, la cuiller dont il s'était servi pour son repas, et plus encore les linges, les ornements dont il avait usé pour célébrer sa messe. De toutes ces importunités, François se tirait comme il le pouvait... Du moins ne tolérait-il pas que ses amis prissent leur part à ce concert : « Vous n'écrivez pas selon (mon désir), écrit-il à Madame de Chantal le 25 novembre 1607, ni à ma mère, ni à Mme de Charmois, quand vous dites : « notre bon et saint évêque » ; car en lieu que ces bonnes femmes devraient lire sot évêque, elles lisent saint évêque. Je sais bien que du temps de notre saint Jérôme on appelait saints tous les évêques à raison de leur charge ; mais ce n'en est pas la coutume maintenant. » Le 24 janvier 1608, il insiste : « Il faut que je vous défende ce mot de saint quand vous écrivez de moi, car, ma Fille, je suis plus faint que saint : aussi la canonisation ne vous appartient pas. »



Annecy, Maison Lambert, première habitation de l'évêque François de Sales.

## La doctrine spirituelle de François de Sales

On peut sans doute récuser comme excessif tel ou tel témoignage des premiers biographes de François de Sales, et arguer de leur volonté d'édification ou, ce qui revient au même, de leur absence d'esprit critique. La masse des faits et des documents est telle qu'on ne peut mettre en doute la vénération dont fut entouré, de son vivant, Monsieur de Genève.

A quoi le devait-il ? Sans doute au rayonnement de son âme. Mais ce serait fausser son portrait spirituel que d'enclorre sa sainteté dans sa fidélité personnelle à Dieu. Sa sainteté est une sainteté apostolique. Les grâces qui lui sont départies, il en veut faire bénéficier tout son bercaïl. Sa réforme de vie, il veut qu'elle devienne, autant que faire se peut, la réforme de tout son peuple. La sainteté – et ce disant, je donne au mot tout son poids de grâce – concerne chacune de ses « brebis ».

Et ce fut la merveille de cet apostolat : François de Sales osa, sinon conduire, du moins orienter les âmes, toutes les âmes qui lui étaient confiées : son peuple, son clergé, ses religieux et ses religieuses, ses fils et ses filles spirituelles, vers l'idéal de vie qu'il avait une fois conçu comme étant l'idéal évangélique. Personne ne doit rester à l'écart de ce grand mouvement : chacun à sa place, chacun selon sa mesure, sa situation, son « état », son attrait de grâce, mais tous doivent accéder de près ou de loin à cette « Vie de la sainte charité » dont il projette en secret, dès février 1607, d'écrire le livre, et qu'il définit deux ans plus tard, dans une lettre à l'archevêque de Vienne, en ces termes moins clandestins : « Je médite un livret de l'Amour de Dieu, non point pour en traiter spéculativement, mais pour en montrer la pratique en l'observation des commandements de la première Table. Celui-ci sera suivi d'un autre qui montrera la pratique du même amour divin en l'observation des commandements de la seconde Table, et tous deux pourront être réduits en un volume juste et maniable. »

La force de François de Sales, évêque, ce fut de disposer, dès le départ, d'une doctrine, non pas seulement théologique mais spirituelle, de la vie chrétienne, et d'avoir reçu de Dieu des dons et une grâce exceptionnelle pour en faire vivre les âmes. Sermons, écrits, conseils, direction, tout de lui s'adresse au cœur, parce que la religion est essentiellement pour lui une vie et une vie du cœur. « Dieu est le Dieu du cœur humain » ; « entre cette divine Bonté et notre âme », il y a « convenance grande, mais secrète ». « Bien que l'état de notre nature humaine ne soit pas maintenant doué de la santé et droiture originelle... et qu'au contraire nous soyons grandement dépravés par le péché, est-ce toutefois que la sainte inclination d'aimer Dieu sur toutes choses nous est demeurée, comme aussi la lumière surnaturelle par laquelle nous connaissons que sa souveraine bonté est aimable sur toutes choses. »

Cette inclination naturelle « ne demeure pas pour néant dans nos cœurs : car quant à Dieu, il s'en sert comme d'une anse pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer à soi ». C'est elle qui joue déjà au cœur des infidèles : « Ô Jésus, que c'est un plaisir délicieux de voir l'amour céleste qui est le soleil des vertus, quand petit à petit, par des progrès qui insensiblement se rendent sensibles, il va déployant sa clarté sur une âme, et ne cesse point qu'il ne l'ait toute couverte de la splendeur de sa présence, lui donnant enfin la parfaite beauté de son jour ! Ô que cette aube est gaie belle, aimable et agréable ! »

Une fois posé l'acte de foi requis à notre justification, rien ne s'oppose, sinon nos passions et notre attachement au péché, à ce que l'amour divin s'épanouisse en nous en toute sa plénitude. Les oraisons exceptionnelles et les phénomènes extraordinaires ne sont pas essentiels à la vie de charité, mais bien « l'union de l'âme avec son Dieu » qui s'atteint, en l'oraison comme en l'action, par la parfaite conformité de notre volonté avec la volonté de Dieu. La seule authentique « extase » est « l'extase et ravissement de la vie et de l'opération se surmontant soi-même et ses inclinations natu-

relles..., de laquelle le grand Apôtre parle principalement quand il dit : Je vis ; mais non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi. »

Ainsi est-ce à partir des vérités les plus communes de la foi et des textes les plus nets de l'Évangile, que François de Sales oriente l'âme vers l'union la plus profonde avec Dieu. « Je prêche ici ces Avents, écrit-il le 13 décembre 1619, les commandements de Dieu qu'ils ont désiré ouïr de moi, et je suis merveilleusement écouté, mais aussi je prêche de tout mon cœur, duquel cœur je vous dirai, ma très chère Mère, que Dieu, par sa bonté infinie, le favorise fort, lui donnant beaucoup d'amour des maximes du christianisme ; et cela en suite des clartés qu'il me donne de leur beauté et de l'amour que tous les saints leur portent au ciel, m'étant avis que là-haut on chante avec une vie incomparable : Bienheureux les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux. » Dieu par sa création, l'Incarnation, la Rédemption, a mis tous ses trésors à la portée des plus humbles : c'est selon l'amour que se différencient les âmes. « L'amour est le premier acte et principe de notre vie dévote ou spirituelle par lequel nous vivons, sentons et nous émouvons ; et notre vie spirituelle est telle que sont nos mouvements affectifs. » Si donc « l'amour est la vie de notre cœur », si la sainteté n'est pas affaire d'état, de situation, de fonction, moins encore de richesses, les gens mariés peuvent y atteindre aussi bien que les moines, l'enfant aussi bien que l'homme mûr, l'ignorant, le fruste, aussi bien que le théologien, le malade et l'infirmes comme le bien portant.

Et voici surgir le problème qui va s'imposer de plus en plus à la pensée religieuse de François de Sales, – un problème que rendra chaque jour plus aigus ses contacts apostoliques avec les âmes : la « vie de sainte charité » peut se vivre dans tous les états : elle dépend de la grâce que Dieu octroie et de la générosité avec laquelle l'âme correspond à cet appel divin. « Que Dieu touche et pince par où il voudra et sur telle corde de notre luth qu'il choisira, jamais il ne fera qu'une bonne harmonie : Seigneur Jésus, sans réserve, sans si, sans mais, sans exception, sans limitation, votre volonté soit

faite... en tout et partout... » « Je vous vois, ce me semble, écrit-il à Madame de Chantal en 1607, avec votre cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment. Je lui en sais bon gré : car ces cœurs à demi-morts, à quoi sont-ils bons ? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier de vouloir et d'aimer la volonté de Dieu plus vigoureusement, je passe plus avant : plus tendrement, plus amoureusement, que nulle chose au monde. »

Parce que le chapitre intitulé « Que la dévotion est convenable à toutes sortes de vocations et professions » se trouve dans l'Introduction à la Vie Dévote, on restreint parfois à cet ouvrage l'effort de François de Sales pour ouvrir à toutes les âmes les sources de la dévotion. C'est oublier ce qu'il entend par la « dévotion » : « La vraie et vivante dévotion... n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu. Enfin la charité et la dévotion ne sont non plus différentes l'une de l'autre que la flamme l'est du feu, d'autant que la charité étant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle dévotion. Si bien que la dévotion n'ajoute rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non seulement à l'observation des commandements de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations célestes. » L'écart des dates de parution entre l'Introduction et le *Traité de l'Amour de Dieu* ne signifie rien, non plus que la différence de situation entre Philothée et Théotime. L'idée du *Traité* n'est-elle même pas antérieure à celle de l'Introduction ? Ici et là se formule la même doctrine spirituelle, la même encore que dans les *Sermons*, les autres livres ou projets de livres et toute la *Correspondance* de direction : c'est à toutes les âmes que François pourrait dire ce qu'il écrira un jour à Mère Angélique Arnauld : « Mon cœur... ne cesse point de répandre des souhaits pour votre avancement au pur et courageux, mais humble et doux amour divin. » C'est toutes les âmes qu'il voudrait introduire à « l'éternelle liberté de l'amour ».

## Le devoir épiscopal de prêcher

« Ah ! Monseigneur, pour peu que ceux de notre métier aiment Dieu, ils sont toujours prêts à parler de son amour », aurait déclaré François de Sales à Mgr Jean Geoffroy Ginod, évêque de Belley qui, en 1603, quelque temps après sa consécration, l'avait fait prêcher en sa cathédrale ; et, après le sermon, « presque toute cette belle assemblée (le duc de Bellegarde assistait au sermon avec sa cour) se confessa au serviteur de Dieu et à sa messe du lundi voulut communier de sa main. » Cette simple anecdote pourrait résumer tout l'effort pastoral de François de Sales devenu évêque de Genève : prêcher, afin de conduire les âmes, par la confession, à une vie eucharistique fervente et à l'union à Dieu.

Prêcher. François, qui a toujours eu le goût de la prédication, n'a aucune peine à faire sienne à présent la consigne du concile de Trente : prêcher est le principal devoir de l'évêque. Écrivant, le 3 juin 1603 à M. de Revol qui va bientôt être sacré évêque, il lui conseille : « Vous devez en toute façon prendre résolution de prêcher votre peuple. Le très saint concile de Trente, après tous les Anciens, a déterminé que « le premier et principal office de l'évêque est de prêcher » ; et ne vous laissez emporter à pas une considération qui vous puisse détourner de cette résolution. Ne le faites pas pour devenir grand prédicateur, mais simplement parce que vous le devez et que Dieu le veut. Le sermon paternel d'un évêque vaut mieux que tout l'artifice des sermons élaborés des prédicateurs d'autre sorte. Il faut peu de chose pour bien prêcher, à un évêque, car ses sermons doivent être des choses nécessaires et utiles, non curieuses ni recherchées ; ses paroles simples, non affectées ; son action paternelle et naturelle, sans art ni soin ; et, pour court qu'il soit et peu qu'il die, c'est toujours beaucoup. » Notons la date : 1603, François en est aux débuts de son épiscopat.

Un an plus tard, s'offre d'ailleurs à lui une occasion de préciser et de développer ses idées. Mgr Frémyot, à la veille de faire son entrée



solennelle en sa ville de Bourges, et qui redoute de monter dans une chaire où son prédécesseur s'est illustré, a sollicité de François quelques conseils sur la prédication. Le 5 octobre, François, au repos à Sales, lui rédige « à course de plume, sans aucun soin ni de paroles ni d'artifice », une longue lettre qui est en même temps qu'un véritable chef-d'œuvre, une confidence. Laissons de côté ce qui concerne la technique de l'éloquence sacrée – et qui est d'ailleurs excellent – ; n'en retenons que l'aspect apostolique : « Nul ne doit prêcher qu'il n'ait trois conditions : une bonne vie, une bonne doctrine, une légitime mission. » Pour ce qui est de la mission, François remarque que « les évêques ont non seulement la mission, mais ils en ont « les sources ministérielles ». Il insiste sur la sainteté de vie et va jusqu'à conseiller : « Au demeurant, on ne doit jamais prêcher sans avoir célébré la messe ou la vouloir célébrer... Chose certaine, que Notre-Seigneur étant en nous réellement, il nous donne clarté, car il est *la lumière* ».

Après ce préambule, François pose la question : « Quelle est donc la fin du prédicateur en l'action de prêcher ? » Et voici sa réponse magnifique : « Sa fin et son intention doit être de faire ce que Notre-Seigneur est venu pour faire en ce monde ; et voici ce qu'il en dit lui-même : *Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment*. La fin donc du prédicateur est que les pécheurs morts en l'iniquité vivent à la justice, et que les justes qui ont la vie spirituelle l'aient encore plus abondamment, se perfectionnant de plus en plus ». Les modèles du prédicateur, ce sont les Apôtres au jour de la Pentecôte : ils enseignent et émeuvent. Que faut-il prêcher ? « La parole de Dieu... Se faut-il donc point servir des Docteurs chrétiens et des livres des saints ? Si faut, à la vérité. Mais qu'est-ce autre chose la doctrine des Pères de l'Église que l'Évangile expliqué, que l'Écriture exposée ? Il y a à dire entre l'Écriture Sainte et la doctrine des Pères comme entre une amande entière et une amande cassée, de laquelle le noyau peut être mangé d'un chacun... Les passages de l'Écriture... tiennent à la vérité le

premier rang et font le fondement de l'édifice : car en fin nous prêchons la parole et notre doctrine gît en l'autorité. *Ipse dixit...* »

Après avoir longuement parlé de la méthode de présentation et de composition, François en vient à un point « où (il) désire plus de créance qu'ailleurs ». Il s'agit de l'art de « dire » : « Comment donc faut-il dire en la prédication ? Il se faut garder des *quanquam* et longues périodes des pédants, de leurs gestes, de leurs mines, de leurs mouvements : tout cela est la peste de la prédication. Il faut une action libre, noble, généreuse, naïve, forte, sainte, grave, et un peu lente. Mais pour l'avoir que faut-il faire ? En un mot, parler affectionné et dévotement, simplement et candidement, et avoir confiance ; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne et de ce que l'on persuade. Le souverain artifice c'est de n'avoir point d'artifice. Il faut que nos paroles soient enflammées, non pas par des cris et actions démesurées mais par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles ».

Ainsi ruissellent de sa plume les conseils d'expérience : « J'aime la prédication qui ressent plus à l'amour du prochain qu'à l'indignation, voire même des huguenots, qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas en les flattant, mais les déplorant... La prédication, c'est la publication et déclaration de la volonté de Dieu faite aux hommes par celui qui est là, légitimement envoyé, afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine Majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre... » Et François de donner du cœur à ce jeune évêque, qu'il sait un peu timide : « Prêchez souvent... Dieu le veut, les hommes s'y attendent ; c'est la gloire de Dieu, c'est votre salut ; hardiment, Monsieur, et courage, pour l'amour de Dieu... Il n'est rien impossible à l'amour. Notre-Seigneur ne demanda pas à saint Pierre : Es-tu savant ou éloquent ? pour lui dire : *Pasce oves meas* ; mais : *Amas me* ? Il suffit de bien aimer pour bien dire. »

Un dernier conseil avant de clore la lettre : « Votre peuple vous attend pour vous voir et être vu et revu de vous... O qu'ils seront

édifiés quand ils vous verront souvent à l'autel sacrifier pour leur salut ; avec vos curés traiter de leur édification, et en chaire parler de la *parole de réconciliation*, et prêcher ! »

Tout le cœur pastoral de François est dans cette lettre admirable. Elle lève cet étonnement que nous éprouvons aujourd'hui à lire ce qui reste des *Sermons* : comment ces canevas, ou même ces textes élaborés, dont la sécheresse nous déconcerte ; pouvaient-ils bien attirer les foules, ébranler les âmes aussi profondément ? C'est qu'il y manque ce qui en faisait alors pour une large part la puissance : l'émotion, la chaleur de l'âme au sortir de la prière, le ton d'amour. « Les autres (prédicateurs), disait un jour la duchesse de Montpensier, volent en l'air, mais cet orateur du saint amour fond sur sa proie, atteint le cœur et s'en empare. »

L'orateur du saint amour : le mot caractérise à merveille le don d'éloquence de François. Ce don est une grâce, cherchée et reçue dans la prière. « Je ne puis parler de Dieu sans émotion », confia-t-il à un prêtre après un sermon. « Je suis allé tout gai, comme un petit oiseau, dans ma chaire, où j'ai chanté plus joyeusement qu'à l'ordinaire à l'honneur de ce grand Dieu », écrit-il encore à Madame de Chantal, le 8 décembre 1617. Tout sermon est pour lui, selon sa propre expression, « un sermon d'amour » : il adore prêcher devant des auditoires restreints, familiers, où il « a toute commodité de lâcher la bride à (ses) pauvres et menues affections ». Lorsqu'après le carême de Dijon, en 1604, les échevins lui présentèrent, en signe de reconnaissance, un service de vaisselle en argent doré, et une bague ornée d'un beau saphir, il leur répondit gentiment « qu'il ne vendait pas la parole de Dieu et ne voulait rien emporter que leur cœur ».

C'est saint Vincent de Paul encore qui trouvera, pour définir François de Sales prédicateur, la formule la plus parfaite : il l'appelle un « évangile parlant ».

## Carêmes et catéchismes

La plus utile de ces prédications, c'est pour lui le carême, qu'il le prêche à son peuple ou qu'il soit invité à le prêcher dans d'autres diocèses. « Vous savez bien, écrit-il à Madame de Chantal, que le carême, c'est la moisson des âmes... Le carême est l'automne de la vie spirituelle auquel on doit recueillir les fruits et les ramasser pour toute l'année. »

Il a du carême la conception première, l'idée liturgique : le carême c'est, à ses yeux, le temps par excellence de la conversion des pécheurs, et de la sanctification des âmes. « Prêcher le carême entièrement », ce n'est pas seulement monter « souvent es fois » en chaire, donner jusqu'à cinq ou six sermons dans la même journée, c'est aussi s'enfermer de longues heures au confessionnal, accueillir les uns et les autres en entretiens personnels, instruire, faire le catéchisme, réconcilier... Il redoute les jours de carnaval, « cet hiver qui porte à la chair et décharne les âmes, qui... alanguit les cœurs, qui... produit cette malheureuse averse de plaisirs indignes. Ah ! qu'il s'en aille ce temps de la chair ! » Mais le carnaval est suivi du carême. « Oh ! viens, viens, *temps favorable* ; venez, venez, *jours de salut* ! »

À ces carêmes, il se prépare lui-même par la prière et la pénitence. À l'occasion même, il ne craint pas de se ménager une retraite. Ainsi fit-il en 1606. « Voici le jour de mes adieux, devant partir demain avant le jour pour aller à Chambéry, où le Père Recteur des Jésuites (c'était le P. Fournier) m'attend, pour me recevoir ces cinq ou six jours de Carême prenant, que j'ai réservés pour rasseoir mon pauvre esprit tout tempêté par tant d'affaires... Là, ma Fille, je prétends de me revoir par tout, et remettre toutes les pièces de mon cœur en leur place, à l'aide de ce bon Père qui est éperdument amoureux de moi et de mon bien. » Alors il abordait ses auditoires, le cœur rempli de « mille bons désirs de bien servir le divin amour ».

Ouvrons ici une courte parenthèse : car rien ne ressemble autant aux carêmes de François de Sales, qu'un autre ministère qui lui tenait fort à cœur, et d'abord parce qu'il était prescrit par le concile de Trente : les catéchismes. Au catéchisme comme au carême, il apporte la même âme. Dès l'hiver 1603, il ne craint pas d'inaugurer, lui, l'évêque, et à Annecy, cet enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants. D'abord en l'église Notre-Dame. D'où l'on passe bientôt à l'église Saint-Dominique. Et voici que les parents se joignent aux enfants, et maints adultes « qui désiraient être instruits ». Tant et si bien qu'« on divisa la confrérie en trois classes selon le sexe et l'âge ».

Avec quel sens de l'âme enfantine ou de l'âme populaire, François de Sales mène ces réunions, rien ne peut nous le révéler d'une façon plus vivante que ces fragments d'une lettre (11 février 1607) à Madame de Chantal. Voici d'abord l'aspect sérieux : « Ô vraiment, j'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école. Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants ; et comme je disais l'autre jour au catéchisme pour inciter nos dames à prendre soin des filles, les anges des petits enfants aiment d'un particulier amour ceux qui les élèvent en la crainte de Dieu et qui instillent en leurs tendres âmes la sainte dévotion ».

Et voici, en regard, la grâce et la détente : « Je viens tout maintenant de faire le catéchisme, où nous avons fait un peu de débauche avec nos enfants à faire un peu rire l'assistance, en nous moquant des masques et des bals ; car j'étais en mes belles humeurs, et un grand auditoire me conviait par son applaudissement à continuer à faire l'enfant avec les enfants. On me dit qu'il me sied bien et je le crois. Ô Dieu me fasse vraiment enfant en innocence et simplicité ! »

Ce ministère du catéchisme restera toujours cher au cœur de François de Sales : pendant ses carêmes et, nous le verrons, au cours des visites dans les paroisses, il aime à grouper les enfants et à leur enseigner la simple doctrine. Pour ce faire, il use du caté-

chisme de Bellarmin ; mais s'il se trouve des auditoires trop frustes pour le comprendre, il crée lui-même questions et réponses, et les distribue à chacun en petites feuilles manuscrites ; c'est d'octobre 1603, sans doute, que date un très précieux fragment intitulé : « Règlements pour l'enseignement du catéchisme » : il est destiné aux curés du diocèse. Pendant tout son pontificat, François stimulera sur ce point le zèle de ses prêtres.

### La visite du diocèse

L'une des tâches que le concile de Trente recommandait, imposait même aux évêques, était de faire la visite de leur diocèse, paroisse après paroisse. Cette tâche, François de Sales la désirait et la redoutait à la fois. « Je m'en vais à cette bénite visite, écrit-il à la baronne de Chantal, en laquelle je vois à chaque bout de champ des croix de toutes sortes. Ma chair frémit, mais mon cœur les adore. Oui, je vous salue, petites et grandes croix, spirituelles ou temporelles, extérieures ou intérieures ; je salue et baise votre pied, indigne de l'honneur de votre ombre. »<sup>38</sup>

Cette lettre date du début d'octobre 1605 : jusque là François avait été « détenu » à Annecy « par un monde de cuisantes affaires », et par une crise de santé. La médiocrité de sa santé est certes l'une de ces croix qui se profilent sur sa route. D'autant qu'il voyagera à cheval ou même, si le sol le requiert, à pied. Car le pays est rude ! François ne parlera-t-il pas, dans une lettre d'août 1606, des « monts épouvantables (de Chamonix) tout couverts d'une glace épaisse de dix ou douze piques ». « Le diocèse de Genève, ainsi le décrit Charles-Auguste de Sales, est très grand et rempli

<sup>38</sup> *Œuvres*, T. XIII, p. 113. Il en sera de même à son deuxième départ, en juin 1606, cf. même tome, p. 199.

d'un grand peuple, presque tout bossu par les hautes montagnes (si vous exceptez le Chablais, Gex, Ternier et une partie du Genevois et de la Savoie), de très difficile accès, principalement aux paroisses des montagnes, et fort divers en sa température : car en des lieux l'hiver est presque éternel, en d'autres les chaleurs sont extrêmes : c'est pourquoi le bon évêque avait à souffrir de grands travaux. »

Il partit donc le 15 octobre 1605. Compte tenu des indispensables retours et séjours à Annecy, cette visite s'étalera sur quatre années. En maints endroits, François retrouve les protestants ou les ruines qu'ils ont laissées : joies et peines se mêlent alors ; tantôt il se réjouit de constater ou de recevoir des conversions ; tantôt il se désole de se heurter à l'endurcissement des âmes et aux mille « embarrasements » que suscitent les ministres. Pourtant en août, la vue de son Chablais l'a consolé : « Au lieu que je n'y trouvai (il y a onze ans) que cent catholiques, je n'y ai pas maintenant trouvé cent huguenots. » Mais le rapport qu'il adresse au Pape Paul V sur l'état du diocèse (novembre 1606) est beaucoup moins optimiste : cent trente paroisses sont « partie sous la domination tyrannique de Berne, partie sous le gouvernement du Roi Très Chrétien »... « Pour ce qui regarde celles qui sont occupées par les Bernois, il n'y a rien à en espérer jusqu'à ce que la ville de Berne elle-même soit ramenée à l'ordre. » Pour les autres, le roi « ordonne de toujours espérer... *Mais mes yeux commencent à se lasser d'attendre sa parole et disent : quand me consolera-t-il ?* »

Par contre, dans les 450 paroisses catholiques, François ressent, malgré les tracasseries, beaucoup de consolations ; et l'amour de son peuple le reconforte : « O ma chère fille, écrit-il à Madame de Chantal le 2 octobre 1606, que j'ai trouvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes ! Quel honneur, quel accueil, quelle vénération à leur évêque ! Avant-hier, j'arrivai en cette petite ville (Bonneville) tout de nuit ; mais les habitants avaient tant fait de lumières, tant de fêtes, que tout était au jour. Ah ! qu'ils mériteraient bien un autre évêque ! »

**RITVALE**  
**SACRAMENTORVM**  
**AD PRÆSCRIPTVM**

**SANCTÆ ROMANÆ**

**ECCLESIAE IVSSV REVERENDISSIMI**

Patris Francisci de Sales Episcopi &  
 Principis Gebennensis editum, ad  
 vsum Ecclesiæ & Diœcesis  
 Gebennensis,

*IN QVO NON TANTVM RITVS,  
 sed etiam canones ac regula sacramentorum ritè  
 administrandorum, aliq, plurima documenta  
 ad munus pastorale rectè obeundum,  
 continentur.*



**LVGDVNI,**

Apud **IOANNEM CHARVET,**

**1612.**

*Cum privilegio Regi.*

Frontispice du Rituale, publié par François de Sales en 1612.



Il est vrai que lui-même ne ménage à son peuple ni son temps, ni ses forces. « Il prêchait et faisait le catéchisme et ne laissait pas la moindre chapelle à visiter ; conférait le sacrement de confirmation, entendait les confessions, et portait de ses propres mains la très sainte communion à la bouche de ses peuples ; il prêtait l'oreille aux plaintes d'un chacun avec une grande patience et ordonnait prudemment ce qu'il pensait être nécessaire ; il s'informait des excès des personnes ecclésiastiques et séculières, des péchés et pécheurs publics, et faisait la correction quand il était besoin avec une sévérité très bien mêlée à sa douceur naturelle, etc., etc. » Administration temporelle, réconciliations, procès et différends, rien n'était omis, pour qu'après la visite, âmes et choses se retrouvent dans la paix. « Enfin il était ce bon pasteur et évêque qui baillait son âme pour ses brebis. »

Seulement, quand il rentrait de ces tournées, un grand besoin de repos et de recueillement spirituel l'envahissait. « J'arrivai ici samedi au soir, écrit-il le 30 novembre 1605, après avoir battu les champs six semaines durant, sans arrêter en un lieu, sinon au plus demi jour. J'ai prêché ordinairement tous les jours, et souvent deux fois le jour. Hé, que Dieu m'est bon ! je ne fus jamais plus fort. Toutes les croix que j'avais prévues, à l'abord n'ont été que des oliviers et des palmiers ; tout ce qui me semblait fiel s'est trouvé du miel, ou peu s'en faut. Seulement puis-je dire avec vérité que, si ce n'a été à cheval ou en quelques réveils de la nuit, je n'ai point eu de loisir de repenser à moi et considérer le train de mon cœur, tant les occupations importantes s'entre-suivaient de près. J'ai confirmé un nombre innombrable de peuple. »

A ce compte, des liens de plus en plus intimes se tissent entre l'évêque et son peuple<sup>39</sup> : le cœur de son peuple est de plus en plus

---

39 Un exemple entre plusieurs : la réaction vigoureuse de François à l'égard d'un cardinal, lorsqu'en 1608 on accusa ses Savoisiens de lire des livres hérétiques. *Œuvres*, T. XIV, pp. 42-43.

« amoureux » de son pasteur, et lui de déclarer : « Je me sens un peu plus amoureux des âmes qu'à l'ordinaire... Le cœur de mon peuple est presque tout mien maintenant. » Que pendant ce temps, le roi Henri IV s'obstine à vouloir l'attirer en France, à lui préparer de nouveaux honneurs, des titres, des charges – « On parle de m'agrandir » –, voilà qui tombe fort mal. Ce qui « met en peine » François, c'est qu'on lui propose ces changements « avec le titre de la plus grande gloire de Dieu et du service de l'Église ». Il ne dissimule pas d'ailleurs qu'il ait « une spéciale inclination » à la France, « à l'air de laquelle (il a) été nourri ». Mais, sauf ordre formel du Pape, il préfère sa chère Savoie : « Il est vrai que je suis en mon pays et entre les miens, avec une certaine suffisance qui me suffit et, ce qui m'est le plus cher, avec un repos aussi grand que ma charge le peut permettre et qui meshuy me semble assez ferme. » En ce temps-là, parlant de son diocèse – il est vrai qu'alors le mot était féminin ! – il disait plaisamment : « Ma pauvre femme me fait compassion, et puisque je ne la puis laisser qu'elle n'en souffre mille incommodités et que Dieu veut que je lui adhère, me voilà garrotté ! » Sous l'humour, c'est l'amour, un amour profond, qui se voile.

## 8. LA RÉFORME DU CLERGÉ ET DES RELIGIEUX

### François de Sales et ses prêtres

De ce peuple, une portion retient le meilleur de la sollicitude de François : ses prêtres. Parce que dans la Correspondance qui nous a été conservée, les lettres à de simples ecclésiastiques sont très rares (mises à part les lettres à M. de Bérulle avant son élévation au cardinalat), et les lettres à des prêtres savoyards quasi absentes, il ne faut pas en conclure que son clergé eût été pour Monsieur de Genève moins intéressant que ses amis, ses fils et filles spirituels, et les grands personnages avec qui il correspond. Tout le mouvement de sa pensée et de son action va en sens inverse de cette opinion : François de Sales sait que, si dans la réforme d'un diocèse, la conversion de l'évêque doit passer la première, rien n'est plus urgent ensuite qu'une sincère et profonde conversion du clergé.

Pendant les années où il a été « curé de Thonon », – curé sans église, ni cure, ni vicaire ! – il a vu de trop près, trop expérimenté dans sa sensibilité, dans sa chair, ce que la vie pastorale exigeait du prêtre en fait de vertu, de zèle, de grâce pour ne pas souhaiter d'avoir un clergé fervent. D'ailleurs il fait siennes, sur ce point encore, les directives du concile de Trente : si l'évêque a par excellence la mission de prêcher, ses prêtres sont les « ruisseaux » de cette « source ministérielle » : la grâce de la consécration épiscopale passe dans la grâce de l'ordination sacerdotale. Un mot, dit en passant, va peut-être nous éclairer sur le sentiment de François à l'égard de ses prêtres ; à Mgr Fremyot, il écrit : « Ô que (votre peuple) sera édifié quand il vous verra... avec vos curés traiter de son édification. » En termes clairs, ce propos signifie que le prêtre,

et particulièrement le curé de paroisse, participe de très près à la mission même de l'évêque, et donc à sa vocation et à sa grâce.

Ceci posé, le problème concret pour François était d'assurer la qualité de ce clergé. Il voulait que le prêtre fût instruit et de bonnes moeurs ; il savait par expérience que le calvinisme n'avait pas de plus sûrs alliés que l'ignorance et l'inconduite de certains ecclésiastiques. Son zèle pour son clergé consista donc d'abord à s'efforcer de le sanctifier et de l'instruire. Il est regrettable que le texte que nous allons citer ne présente pas toutes les garanties critiques d'authenticité, car il exprime à coup sûr la pensée de François de Sales : « Les bons curés ne sont pas moins nécessaires que les bons évêques, et les évêques travaillent en vain s'ils ne sont soigneux de pourvoir leurs églises paroissiales de curés dévots, de vie exemplaire et de suffisante doctrine, parce que ce sont les pasteurs immédiats qui doivent marcher *devant les brebis*, leur enseigner le chemin du ciel et leur donner l'exemple qu'elles doivent suivre. L'expérience m'a fait connaître que le peuple se portait facilement aux exercices de dévotion lorsqu'il avait des personnes ecclésiastiques qui, par la parole de Dieu et le bon exemple, l'excitaient à fuir le vice et embrasser la vertu ; et qu'au contraire la populace se détraquait fort facilement de l'exercice des vertus chrétiennes lorsque leurs prêtres étaient ignorants, peu soigneux du salut des âmes et de mauvaise vie »<sup>40</sup>. Non que le diocèse ne possédât beaucoup d'ecclésiastiques « fort recommandables », mais François aurait désiré que tous le fussent, et non pas seulement beaucoup.

En cette réforme du clergé, François de Sales s'appuie sur quelques principes constants, dont il poursuit avec fermeté la mise en œuvre.

D'abord la création d'un séminaire, où seraient instruits et formés les nombreux candidats qui se présentaient aux Ordres chaque année : c'est sur la valeur du séminaire que se joue le destin spiri-

40 Cf. *Œuvres*, T. XXIII, pp. 400-401.

tuel du diocèse. Là est le paradoxe : il y a alors dans le diocèse de M. de Genève abondance de candidats et le clergé est dans l'ensemble, médiocre. En moins de deux ans – 1605 et 1606 – François conféra la tonsure à plus de 570 jeunes gens, au cours de ses visites. Pour ses vingt années d'épiscopat, les archives indiquent qu'il ordonna environ 900 prêtres – plus de 40 en moyenne par an ! Les candidats ne manquent donc pas ; mais il faut les former.

François revient plusieurs fois sur cette urgence ; un document résume à merveille sa pensée, c'est le compte rendu de 1606 sur l'état du diocèse de Genève. « Il n'y a point de diocèse dans le monde chrétien qui ait plus besoin d'un séminaire de clercs que celui de Genève. Cependant, jusqu'ici c'est en vain qu'on a travaillé à son érection. La mense épiscopale, en effet, est trop faible pour qu'on puisse rien en retrancher ; la mense capitulaire est très pauvre et ne suffit pas à nourrir les chanoines, comme d'ailleurs les autres églises collégiales.

Quant aux abbayes ou prieurés, bien que riches, on ne peut rien en toucher du tout, parce que ceux qui les tiennent les tiennent bien, et que le plus souvent ces bénéfices sont rendus exsangues par suite des diverses pensions qui leur sont imposées. Si cependant le Siège Apostolique, dans sa suprême autorité, destinait à l'érection du séminaire quelques prieurés ruraux, aussitôt qu'ils viendront à vaquer, sans doute l'affaire réussirait bien. Pourtant, il faut absolument qu'elle se fasse, soit de cette façon, soit par une contribution générale du clergé. » Jusqu'à la fin de sa vie, François luttera avec acharnement pour réaliser son désir. Il échouera, mais ses successeurs recueilleront le fruit de sa ténacité.

François de Sales n'attendit guère, après sa consécration épiscopale, pour prendre contact avec son clergé. Dès le 11 août 1603, il convoquait « tous les ecclésiastiques du diocèse », à un synode qui se tiendrait à Annecy le 2 octobre. Les Archives nous ont conservé plusieurs *Constitutions* ou *Ordonnances* des synodes que tint ainsi François avec son clergé, au cours de son épiscopat : ces textes

juridiques sont austères, certes, mais ils révèlent tous le souci qui anime François de faire de tous ses prêtres, des hommes instruits et de bonnes mœurs. Un article des Ordonnances de 1617 est caractéristique de cet effort tenace et patient : « Ceux qui dorénavant voudront être promus aux Ordres sacrés... seront tenus de s'exercer en l'exercice des Ordres qu'ils ont et d'en apporter le certificat de leurs curés par écrit, comme encore de leur âge et bonnes mœurs ; en quoi les sieurs curés sont exhortés et conjurés, de la part du Juge éternel, d'être fort consciencieux et véritables. »

Mais parmi les actes de l'administration épiscopale, d'autres documents révèlent, plus encore que les textes des synodes, son souci pastoral à l'égard de ses prêtres. D'abord le règlement pour l'enseignement du catéchisme, dont nous avons déjà parlé. Puis le *Mémorial aux Confesseurs*, par lequel François met à la disposition de tous ses prêtres sa longue expérience personnelle du confessionnal : « Souvenez-vous que les pauvres pénitents vous nomment *Père* et qu'en effet vous devez avoir un cœur paternel en leur endroit, les recevant avec un extrême amour, supportant patiemment leur rusticité, ignorance, imbécilité, tardiveté et autres imperfections, ne vous lassant jamais de les aider et secourir tandis qu'il y a quelque espérance d'amendement en eux... La charge des pasteurs n'est pas des âmes fortes, mais des faibles et débiles »... Et de définir les dispositions apostoliques du prêtre en ce ministère proprement divin : « Ayez une grande netteté et pureté de conscience... Ayez un ardent désir du salut des âmes... Ayez la prudence du médecin... Surtout soyez charitables et discrets... Quand vous rencontrerez des personnes qui, pour des péchés énormes... sont excessivement épouvantées et travaillées en leurs consciences, vous devez par tous les moyens les relever et consoler, les assurant de la grande miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande pour leur pardonner que tous les péchés du monde pour les damner, et leur promettez de leur assister en tout ce qu'ils auront besoin de vous pour le salut de leurs âmes. »... « La pierre de touche d'un parfait confesseur,

dit-il dans un autre fragment, c'est qu'il soit pitoyable au vice d'autrui et implacable au sien propre. »

Il ne tard a pas non plus à rédiger pour ses prêtres un autre document significatif, une « exhortation pour qu'ils s'appliquent à l'étude » : « La science, ose-t-il dire, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église... L'ignorance est pire que la malice... C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris, lorsque s'apercevant de notre oisiveté, que nous n'étions pas sur nos gardes et que nous nous contentions de dire simplement notre bréviaire, sans penser de nous rendre plus savants, ils trompèrent la simplicité de nos pères et de ceux qui nous ont précédés, leur faisant croire que jusqu'alors on n'avait rien entendu à l'Écriture Sainte. »

C'est ainsi que M. de Genève faisait « couler » sa propre réforme jusqu'à l'esprit et au cœur de ses prêtres, afin que par eux s'accomplît la réforme de tout le diocèse.

Il est encore une autre initiative qui lui tint fort à cœur et dont il espérait qu'elle serait pour ses prêtres source de sainteté de vie et de zèle missionnaire : la *Sainte Maison* de Thonon, ou plus précisément son « presbytère », c'est-à-dire ce groupe de sept prêtres qui, sous l'autorité d'un préfet, dirigeait et animait les œuvres de la Sainte Maison. Disons tout de suite que si certaines de ces œuvres connurent après la mort de François un réel succès, la Sainte Maison ne fut guère pour lui, de son vivant, que soucis et tribulations. Le manque quasi total de ressources financières empêcha l'institution de s'épanouir : elle « vivota » plutôt qu'elle ne vécut ; et jusqu'à la fin, François dut quémander, ou même requérir, pour elle. Et pourtant, quels espoirs il fondait sur ce presbytère ! N'y vit-il pas une formule de communauté sacerdotale, de centre missionnaire qui pourrait quelque jour servir de modèle de « collégiale séculière » pour les paroisses du diocèse ? C'était peut-être rêver trop beau et trop tôt. Mais il est intéressant de voir surgir dès cette époque un effort pour adapter la vie d'un groupe de prêtres à la tâche missionnaire qu'on lui confie.



Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal  
(portrait dans la Maison de la Galerie).



## La réforme des abbayes

Maudit argent ! Lorsque François visita son diocèse, il se heurta à ce problème de tous côtés. Parmi les curés et vicaires, il en trouva certes beaucoup de « fort recommandables ». Mais de combien aurait-il pu écrire ce qu'il écrivait d'un prêtre en 1600, à Mgr Riccardi : « Il endure, à la faim près, une grande pauvreté », ou encore : « Nous n'avons nul moyen de procurer à ces hommes de mérite un logement convenable à leur condition et à leur office. » Pourtant, l'argent ne manquait pas en Savoie, même compte tenu des spoliations protestantes...

Ici nous touchons à un des points les plus délicats de l'épiscopat de François de Sales. Abordons-le avec la même franchise que lui-même en son rapport de 1606. « Les dîmes qu'on touche chaque année, déclarait-il à Paul V, suffiraient à entretenir (cures et pasteurs). Ce qui empêche que cela se fasse, le voici : à peu près toujours, les dîmes des lieux en question appartiennent à des abbés et à des monastères ».

Et dans ce texte tout juridique, François de raconter le fait que voici : « J'ai vu de mes yeux et visité une église paroissiale située sur une très haute montagne, où personne ne peut arriver qu'en grim pant des pieds et des mains, et distante de l'église la plus voisine de six mille italiens (*environ 9 kms*). Or, un seul et unique curé administrait les deux églises et célébrait la messe aux jours de fête dans l'une et l'autre, au prix de quelle peine, de quel péril, de quelle inconvenance, je n'ai pas à le dire, surtout l'hiver, lorsque tout est couvert de glace et de neige dans ces parages. Dès que j'arrivai, tout le monde, hommes et femmes, du premier au dernier du pays, de s'écrier : « Comment se fait-il que nous respectons tous les droits ecclésiastiques, que nous payons les dîmes et les prémices, et qu'aucun curé ne nous soit accordé ?... Tout en effet était touché par l'abbé le plus voisin. »

Si du moins abbayes et monastères accomplissaient dans l'Église « l'œuvre » pour la-quelle ils ont été d'abord fondés ! Hélas ! Fran-

çois de Sales, qui tient en très haute estime les vœux religieux, et qui reçoit de plusieurs Généraux d'Ordres (Chartreux, Dominicains, Barnabites, Capucins, etc...) des « lettres de filiation », qui le font participant aux mérites et aux bonnes œuvres de ces grandes familles religieuses, lui qui travailla à introduire en France les Carmélites de Thérèse d'Avila et fonda la Visitation, est forcé de proclamer le terrible relâchement de beaucoup des monastères savoisiens et d'en venir à leur égard à des mesures d'une extrême sévérité. Sa correspondance est toute attristée de cette décadence de ceux et celles qui devraient être tout au contraire, parmi le peuple chrétien, des foyers de sainteté, de pauvreté, de charité : François mesure le tort porté à l'Église de Dieu par un tel état de chose.

Dans la lettre qu'il adresse à la fin de 1603 au nonce Tolosa, il écrit ces lignes sévères : « Il est certain que le relâchement de tous les monastères de Savoie, excepté ceux des Chartreux <sup>41</sup> est tellement invétéré qu'un remède ordinaire ne suffirait pas à les assainir. Pour réussir, il faudrait un réformateur de grande autorité et prudence, muni de très amples pouvoirs, dont il userait selon les occasions ; je dis non seulement très amples, mais absolus et sans appel, car les moines sont très expérimentés et habiles dans la chicane. Et pour leur enlever tout moyen de se soustraire à la réforme, il faudrait que Son Altesse Sérénissime fit intervenir dans cette affaire son Sénat de Savoie, car sans cette intervention on n'obtiendra rien. »

Dans le rapport de novembre 1606 à Paul V, François accorde une place importante à cette grave difficulté. « Il est surprenant de voir à quel point la discipline régulière est partout ruinée dans les abbayes et prieurés de ce diocèse (j'excepte les Chartreux et les Mendians). Chez tous les autres, *l'argent s'est changé en scorie et le vin a été mêlé d'eau, bien plus s'est transformé en venin. Aussi font-ils blasphémer les ennemis de Dieu, qui disent chaque jour : Où donc*

41 François, en fait, excepte aussi les « Mendians », c'est-à-dire les Capucins : cf. la citation suivante, *Œuvres*, T. XXIII, p. 325.

*est le Dieu* de ces gens ?... Les portes des monastères des sœurs Cisterciennes sont ouvertes à tous, aux moniales pour sortir et aux hommes pour entrer. »

À ces maux, François, dans le même document propose des remèdes : « On peut remédier à ce mal, soit en envoyant des sujets meilleurs pris dans d'autres Ordres, soit en faisant des visites annuelles et en employant des moyens de coercition, soit enfin en remplaçant les religieux par des chanoines séculiers. » Voici pourtant où, sous le juriste, reparaît l'homme spirituel : « Le second (remède) est très difficile et très incertain, car ce qui s'obtient par la force est presque comme n'existant pas. » Il y aurait une enquête à mener sur François de Sales réformateur d'abbayes et de monastères : et ce n'est pas en cette sorte d'entreprises qu'il se découvrirait le moins grand ni le moins spirituel : à cette étude, l'histoire de la réforme du prieuré bénédictin de Talloires fournirait à elle seule, un chapitre lumineux...

Ces difficultés influèrent fortement sur la pensée religieuse de François de Sales : on pouvait donc être moine et « ne conserver du moine que l'habit » ? Une règle aussi contemplative et aussi austère que la règle cistercienne ne protégeait donc pas contre les relâchements ? Les vœux de religion, la clôture, les supérieurs ne suffisaient pas à assurer la sainteté ? On pouvait être à Dieu et détourner les âmes de Dieu ?... Où donc était le secret de la vraie vie dévote ?

## **L'ami des âmes et l'Introduction à la vie dévote**

Or, par contraste, ses contacts avec son peuple lui prouvent qu'il existe, parmi les plus humbles gens aussi bien que parmi les gens du monde, de très « belles âmes » qui, à travers leur simple devoir quotidien, adhèrent à Dieu et rayonnent sa charité. Il en avait vu au temps de sa jeunesse, jusque dans son entourage familial. Il en avait

connu au cours de ses longues stations au confessionnal. Il en avait rencontré à Paris, dans le cercle de Madame Acarie, et Madame Acarie elle-même. Il en avait découvert, au cœur même de l'hérétique Genève, telle cette étonnante servante d'auberge, Jacqueline Coste, dont il fera la première tourière de la Visitation. Enfin, il en voit beaucoup, au fond des plus humbles villages, tandis qu'il visite son diocèse : « Dieu, écrit-il joliment après la visite de 1606... je l'ai rencontré tout plein de douceur et de suavité parmi nos plus hautes et âpres montagnes, où beaucoup de simples âmes le chérissaient et adoraient en toute vérité et sincérité, et les chevreuils et chamois couraient ça et là parmi les effroyables glaces pour annoncer ses louanges. » Et, un jour, il s'excuse auprès d'une noble dame qui trépignait un peu en attendant qu'il ait fini de s'entretenir avec une femme du peuple : « Ô ma fille, j'aime grandement ces pauvres villageoises : il y a des âmes si bonnes, si simples, si remplies de la crainte de Dieu ! » Même parmi les prisonniers dont certains suppliaient François de les accompagner au dernier supplice, il découvre parfois le parfait amour...

C'est au cours de telles expériences qu'en lui se développa (car il l'avait inné) le sens, le goût de la direction des âmes. En tête à tête – en cœur à cœur – avec une âme, François se sent pleinement lui-même. Il a certes le don d'attirer et de stimuler à la vraie et authentique sainteté ; mais ces contacts intimes, spirituels, il les recherche d'abord comme le moyen indispensable pour que chaque âme accède, selon sa grâce propre, à « la perfection du pur amour ». Et ce n'est pas aux seuls religieux et religieuses qu'il souhaite d'être « assistés spirituellement » ! Il semble bien que ce soit à tous ses curés de paroisses qu'il adresse cet étonnant Avis (1604 ?) « Aux confesseurs et directeurs pour discerner les opérations de l'Esprit de Dieu et celles du malin esprit dans les âmes ». En tout cas, on trouve dans ces Avis le secret de sa manière personnelle de traiter avec les âmes. « La marque la plus assurée de la sainteté, c'est quand elle est fondée sur une vraie et profonde humilité et une ardente charité » ;

ou encore cette règle d'or : « C'est un effet de l'heureuse conduite du *Père des lumières*, d'inspirer (l'âme) par des sentiments intérieurs, (de) se couler doucement dans l'âme, et y descendre *comme la pluie sur la toison* ».

Il n'usera pas d'autres principes dans cette admirable correspondance spirituelle qui, si abondante qu'elle soit, ne représente guère que le dixième des lettres qu'il rédigea. Et qu'est-ce que l'*Introduction à la Vie Dévote*, sinon un recueil de « mémoires » spirituels, un écho des longs et nombreux entretiens que François accorda à Madame de Charmoisy ? On sait comment le livre vint au jour. Madame de Charmoisy dut, en 1608, séjourner plusieurs mois à Chambéry pour des affaires ; François de Sales qui la dirigeait depuis quelque temps, lui conseilla de s'adresser, pendant ce séjour au Père Fournier. C'est ainsi que le Père eut connaissance des « mémoires par écrit » que François avait laissés à sa pénitente. Le Père en fut enthousiasmé et demanda à François que fût mis « sous la presse le trésor de dévotion de Madame de Charmoisy ».

Ainsi fit le bon évêque, confiant dans le jugement de ce « grand, docte et dévot religieux ». Sans doute revit-il « hâtivement » son texte et l'« accommoda-t-il » de quelques petits « agencements » avant de le livrer à l'imprimeur ; mais il dit vrai lors-qu'il écrit à Mgr de Vienne : « Vous aurez bien remarqué, Monseigneur, que cette besogne ne fut jamais faite à dessein projeté. C'est un mémorial que j'avais dressé pour une belle âme, qui avait désiré ma direction ; et cela, emmi les occupations d'un carême, auquel je prêchais deux fois la semaine. »

Ainsi l'*Introduction* se rattache bien à la direction spirituelle coutumière de François de Sales et reflète ses entretiens familiers ; la même lettre nous le confirme d'ailleurs clairement : « (Monseigneur de Montpellier) m'avertit que je me tiens trop pressé et serré en plusieurs endroits, ne donnant pas assez de corps à mes avis. En quoi, sans doute, je vois qu'il a raison ; mais n'ayant dressé cette besogne que pour une âme que je voyais souvent, j'affectais

la brièveté en écrit, pour la commodité que j'avais de m'étendre en paroles. L'autre chose qu'il me dit, c'est que, pour une simple et première introduction, je porte trop avant ma Philothée ; et cela est arrivé, parce que l'âme que je traitais était déjà bien fort vertueuse, quoi qu'elle n'eût nullement goûté à la vie dévote : c'est pourquoi, en peu de temps, elle avança bien fort. » Aucune « théorie » dans ce livre : c'est un recueil d'expériences : pour ne le pas prendre à contre sens, il faut le retremper dans toute la correspondance spirituelle et même dans tout ce que l'on peut savoir de la direction de François de Sales.

La *Correspondance* pose d'ailleurs un problème spécifiquement salésien : celui de l'amitié spirituelle. Quand on parle de l'amitié salésienne, il semble qu'on ne fasse allusion qu'au sentiment qui lia François de Sales à Madame de Chantal et à quelques autres personnes fort dévotes. C'est restreindre indûment le champ. En fait, l'amitié est, pour François de Sales, le climat normal, j'allais dire indispensable, pour que puisse se réaliser une direction spirituelle digne de ce nom. L'amitié enveloppe, et même elle déborde la direction spirituelle. Et voilà qui définit clairement sa nature : il n'y a d'amitié que spirituelle ; l'amitié est la communication de lumières, de saints désirs, de grâces, entre deux âmes qui aspirent également à la perfection du divin amour et qui s'aident en cette recherche.

Je n'en retiendrai ici que deux exemples, mais ils suffisent. Antoine Favre, d'abord : qui dira lequel, du sénateur ou du prévôt, fut le « directeur » de l'autre ? Tout leur était vraiment commun. Antoine était le confident des projets de François, et il était le premier à en tenter la réalisation. François collaborait aux travaux d'Antoine, par exemple au Codex qui gardera son nom de François conseillait Antoine, mais aussi souvent il lui demandait son conseil : ainsi, au temps du Chablais, s'en remet-il à lui pour juger s'il doit demeurer à Thonon, ou encore s'il doit publier ses *Controverses*. Ensemble, les deux amis inaugurent dans l'hiver 1606-1607

*l'Académie Florimontane*. C'est en quelque sorte le prolongement, au bénéfice de toute l'élite cultivée d'Annecy et même de Savoie, de ce qui fit la ferveur de leur correspondance de jeunesse ou le charme de ces entretiens familiers, qu'ils tiennent à l'hôtel du Clos de Cran, à Annecy : la mise en commun de toute leur culture et de toute leur vertu. « La fin de l'Académie sera l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des Sérénissimes Princes, et l'utilité publique » : ainsi commencent les statuts. C'est leur amitié qui soutient l'Académie Florimontane et lui donne son âme. Quand, en 1610, Antoine Favre, promu à la présidence du Souverain Sénat, quitte Annecy pour Chambéry, la brillante institution décline. La correspondance entre François et Antoine sera souvent alors une correspondance d'affaires entre un évêque et un président du Sénat, mais l'amitié demeure : « Il me semble que notre



Annecy, chapelle dans la Maison de la Galerie.

amitié est sans limites, et qu'étant si fort naturalisée en mon cœur, elle est aussi ancienne que lui. » Un nouveau lien se tisse d'ailleurs en 1610 entre les deux amis : « Mademoiselle Favre, écrit François à Madame de Chantal le 5 février, s'est enfin résolue, avec le bon congé de son père, d'être toute à Notre-Seigneur et de demeurer ma fille plus que jamais, et je crois que nous en ferons quelque chose de bon » : à la Pentecôte 1610, Marie-Jacqueline pénétrait en la Maison de la Galerie, aux côtés de Madame de Chantal et de Mlle de Brécard. Ce jour-là, l'amitié de François de Sales et d'Antoine Favre prenait tout son sens.

Lorsqu'on parle des amitiés de François de Sales, le nom de Madame de Chantal vient d'abord à l'esprit. Avec raison : il suffit d'ouvrir la *Correspondance* pour cueillir à brassées les preuves d'un attachement privilégié, total, à la fois respectueux et fort, dont le ton d'ailleurs, même dans les expressions les plus tendres, reste paternel plus encore qu'à proprement parler amical. « Je sais que vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection, lui écrit-il par exemple le 24 juin 1604... Sachez aussi, et croyez-le bien, que j'ai une vive et extraordinaire volonté de servir votre esprit de toute l'étendue de mes forces. Je ne vous saurais pas expliquer ni la qualité ni la grandeur de cette affection que j'ai à votre service spirituel ; mais je vous dirai bien que je pense qu'elle est de Dieu et que pour cela je la nourrirai chèrement, et que tous les jours je la vois croître et s'augmenter notablement... Me voilà tout vôtre... Dieu m'a donné à vous : tenez-moi pour vôtre en lui. »

Mais il convient de noter combien, dès son origine, cette amitié se situe sur le plan de « la perfection du divin amour ». D'abord, c'est Dieu qui l'a voulue : il a ménagé merveilleusement la rencontre de François et de Madame de Chantal à Dijon ; il l'a même révélée d'avance à l'un et à l'autre ; mais surtout : « (Ce choix que vous avez fait de moi pour être votre père spirituel) a toutes les marques d'une bonne et légitime élection, écrit François à la baronne le 14 octobre 1604. Ce grand mouvement d'esprit qui vous y a porté presque par



force et avec consolation ; la considération que j'y ai apportée avant que d'y consentir ; ce que ni vous ni moi ne nous en sommes fiés à nous-mêmes, mais y avons appliqué le jugement de votre confesseur, bon, docte et prudent ; ce que nous avons donné du loisir aux premières agitations de votre conscience pour se refroidir si elles eussent été mal fondées ; ce que les prières, non d'un jour ni de deux, mais de plusieurs mois ont précédé, sont indubitablement des marques infaillibles que c'était la volonté de Dieu. »

Dès les premières lettres, François prend grand soin de donner à cette amitié son caractère nettement spirituel, et il établit d'emblée leurs rapports dans la sainte liberté de la charité pure : « Je n'ai jamais entendu qu'il y eût nulle liaison entre nous qui portât aucune obligation, sinon celle de la charité et vraie amitié chrétienne de laquelle le lien est appelé par saint Paul *le lien de perfection*. Voilà notre lien, voilà nos chaînes, lesquelles plus elles se serreront et presseront, plus elles nous donneront de l'aise et de la liberté. »

Un an plus tard, le 1er août 1605, il écrit encore à Madame de Chantal ces lignes décisives : « Je ne vous dirai rien de la grandeur de mon cœur en votre endroit, mais je vous dirai bien qu'elle demeure bien loin au-dessus de toute comparaison : et cette affection est blanche plus que la neige, pure plus que le soleil : c'est pourquoi je lui ai lâché les rênes pendant cette absence, la laissant courir de son effort. Oh, cela ne se peut dire, Seigneur Dieu, quelle consolation au Ciel à s'entraîner en cette pleine mer de charité, puisque ses ruisseaux en donnent tant. »

Nous ne suivrons pas dans ses étapes l'évolution de cette sainte amitié : elle aboutira un jour à la fondation de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie. « Je salue ces chères filles qui sont autour de vous, écrira François à Madame de Chantal, quelques jours après la cérémonie : ce sont mes douces amours en Jésus-Christ, et vous, ma chère Fille, vous êtes mon propre cœur en Celui qui, pour avoir le nôtre, vous présente le sien à découvert... À présent, je regarde

si fort notre congrégation que j'y suis nuit et jour. » Dans ce même billet, François « rendait raison » à sa correspondante, de la manière dont il faisait son oraison... Tout entre eux était charité et liberté, tout était échange des dons de Dieu.

## La Visitation Sainte-Marie et le Traité de l'Amour de Dieu

En fondant la Visitation Sainte-Marie, François faisait plus que d'ajouter une Congrégation nouvelle aux Ordres déjà existants... Il réalisait un type nouveau de vie consacrée, le type original que son expérience spirituelle, sa réflexion, les contacts avec les âmes l'avaient conduit à se faire de la vie consacrée à Dieu. « Les plus étroites clôtures du monde ne font pas des âmes unies à Dieu ». Pas davantage les grandes austérités et macérations, pas davantage les observances les plus sévères, pas même la haute contemplation, ni les extases les plus extraordinaires, mais, seul, l'amour de Jésus-Christ. La Visitation ? C'est au fond, pour François de Sales, le véritable monastère réformé : tout l'extérieur de la vie religieuse n'est rien si le cœur humain n'est rempli de l'amour de Jésus-Christ.

Pour définir en quoi consiste l'esprit de la Visitation Sainte-Marie, seules les Visitandines ont compétence et autorité : pour comprendre en profondeur la Règle d'un Ordre, il faut vivre cette Règle par l'intérieur. La tâche de l'historien est autre ; elle consiste à rassembler et à interpréter au mieux les documents qui ont précédé ou accompagné la fondation. Or ici la tâche est immense et passionnante : car c'est au fil de l'expérience, et donc au fil de son existence personnelle, au gré des événements, à travers lesquels se manifestait la volonté de Dieu, que François de Sales a mis au point son projet de Congrégation religieuse.

Tout commença, semble-t-il, à Dijon, et par une inspiration qui s'imposa à son âme. « Notre Congrégation, écrit-il le 24 mai 1610,

au Jésuite Nicolas Polliens, est le fruit du voyage de Dijon, pour lequel je ne pus jamais regarder les choses en leur face naturelle ; et mon âme était secrètement forcée à pénétrer un autre succès qui tombait si directement sur le service des âmes que j'aimais mi eux m'exposer à l'opinion et à la merci des bons qu'à la cruauté de la calomnie des mauvais. »

Le voyage de Dijon ? il s'agit du séjour de 1604, du Carême prêché dans la Sainte-Chapelle du palais des Ducs, et de la première rencontre avec la Baronne de Chantal..

Mais les étapes furent nombreuses et difficiles avant que le projet ne se réalisât ! Pendant trois ans, François gardera secret son dessein, il réfléchira, il priera. Il n'en dira mot à Madame de Chantal, ni lors de l'entrevue de Saint-Claude, en août 1604, ni même pendant la retraite qu'elle vint faire à Sales sous sa direction, en mai 1605. Ce n'est qu'en juin 1607, lorsqu'elle vint le voir à Annecy, qu'il lui révéla son plan. Jusque-là, il n'avait pas voulu approuver, et moins encore encourager le désir que manifestait parfois la baronne de quitter le monde : « J'y penserai bien fort et prendrai plusieurs messes pour obtenir la clarté du Saint Esprit, lui répondait-il encore le 11 février 1607 ; car, voyez-vous, ma Fille, c'est un maître-coup que celui-là et qui doit être pesé au poids du sanctuaire. »

Mais voici qu'en mai le voyage de Madame de Chantal se décide ; en juin elle est à Annecy, et c'est pendant ce séjour, le 4 juin, lundi de la Pentecôte, que François lui déclare « le choix qu'il a fait d'elle ». Le 2 juillet, en « l'octave de son départ », il lui écrit : « Pour moi, je sens (ce choix) toujours plus ferme en mon âme ; et puisque, après tant de considérations, de prières et de sacrifices, nous avons fait nos résolutions, ne permettez point à votre cœur de s'appliquer à des autres désirs ; mais bénissant Dieu de l'excellence des autres vocations, arrêtez-vous humblement à celle-ci, plus basse et moins digne, mais plus propre à votre suffisance et plus digne de votre petitesse. Demeurez donc simplement en cette résolution, sans regarder ni à droite, ni à gauche. »

Le projet ne manquait pas d'ailleurs de hardiesse et requérait une grande confiance en Dieu : « J'y vois de grandes difficultés pour l'exécution, avouait François tout le premier, et n'y vois goutte pour les démêler ; mais je m'assure que la divine Providence le fera par des moyens inconnus aux créatures. » Trois ans plus tard, à la Trinité de 1610, le 6 juin, Madame de Chantal, Charlotte de Brécharde et Jacqueline Favre étaient introduites à *la Galerie* par Monseigneur de Genève ; Jacqueline Coste, la servante, les y attendait : la Visitation Sainte-Marie commençait. Après un an, jour pour jour, en la Saint-Claude 1611, la Mère de Chantal et les Sœurs de Brécharde et Favre prononçaient leur « oblation », et Monseigneur leur imposait le voile.

Mais les Constitutions de la nouvelle Congrégation ne sont pas encore rédigées. Plusieurs « essais » datant de ces années 1610-1611, se transformèrent en une rédaction véritable vers juillet-septembre 1613. Mais, à propos de la fondation de Lyon, surgit le différend entre l'archevêque Mgr de Marquemont et François de Sales ; le 2 février 1616, François accepte que la Visitation soit transformée en Ordre religieux, en « Religion formelle », comme il dit. Il révisé la Règle afin de l'adapter aux nouvelles exigences canoniques. Vers août 1616-janvier 1617, le manuscrit est prêt. Enfin en juillet 1618, François recevait de Rome le bref qui érigeait la Visitation en Ordre religieux. Le 16 octobre, il transformait la Maison d'Annecy « en monastère sous la Règle de Saint Augustin »... Il y avait plus de quatorze ans qu'à Dijon, Dieu avait inspiré à François de fonder une Congrégation !

Pour être sûr de pénétrer l'intention qu'avait François de Sales en fondant la Visitation Sainte-Marie, il convient donc de procéder avec une extrême prudence. C'est toute sa pensée religieuse et apostolique des années 1604-1618 qui se trouve en fait engagée dans ce dessein, et qui serait donc à reconstituer. Il faudrait d'abord suivre sa correspondance, lettre par lettre, – et non seulement celle qu'il échange avec la baronne de Chantal ou les premières voca-



Annecy, la seconde Visitation (jardin intérieur).

tions Visitandines, comme Charlotte de Brécard ou Jacqueline Favre ; mais encore celle qu'il échange avec des âmes « laïques et séculières » avides de perfection. Il faudrait aussi analyser, pièce à pièce, le dossier des Constitutions et celui des fondations. Et cela ne suffirait pas encore : il serait indispensable de cerner au plus près le travail de la grâce dans l'âme des premières Sœurs, et dans l'âme de François lui-même, et de confronter toutes ces données avec la lente élaboration du *Traité de l'Amour de Dieu*. Car tout cela a joué ensemble dans la mise au point de la Visitation Sainte-Marie, comme aussi l'action missionnaire de l'évêque en son diocèse et hors de son diocèse. Les *Entretiens* en portent témoignage... Une telle étude dépasserait les limites de ce livre. Bornons-nous à quelques notations qui nous paraissent plus essentielles.

Un fait paraît capital : la Visitation Sainte-Marie se rattache étroitement, – on pourrait dire qu'elle en est la réalisation idéale, – à ce qu'il y a de plus haut dans la doctrine spirituelle de François de Sales. Ce sommet, nous l'avons vu, c'est le pur amour, et, pour accéder à ce pur amour, la parfaite abnégation, le vide total de l'amour propre. Or définissant en ses Constitutions « la fin pour laquelle cette Congrégation a été instituée », François de Sales marque nettement qu'il entend, par cette fondation, permettre aux âmes, à toutes les âmes, et quel que soit leur âge ou leur état de santé, de « vaquer à la perfection du divin amour » : « Cette Congrégation est érigée en sorte que nulle grande âpreté ne puisse divertir les faibles et infirmes de s'y ranger, pour y vaquer à la perfection du divin amour. » Les personnes « de bonne et forte complexion » y auront donc accès ; mais aussi les « veuves », pourvu qu'elles aient suffisamment « pourvu à leurs affaires », et notamment à l'établissement de leurs enfants ; et surtout les personnes « qui, pour leur âge ou pour quelque (débilité) corporelle, ne peuvent avoir accès aux monastères plus austères. »

Le mot est d'importance : il crée un nouveau critère d'aptitude à la vie religieuse. Ce qui est requis des postulantes, ce n'est plus la

santé du corps pour suivre sans défaillir une Règle austère, mais « un esprit sain, et bien disposé à vivre en une profonde humilité, obéissance, simplicité, douceur et résignation. » En 1619, à propos d'une candidate estropiée, François écrira à la Mère de Chantal : « Ce sera éternellement mon sentiment qu'on ne laisse jamais de recevoir les filles infirmes en la Congrégation, sinon que ce fût des infirmités marquées aux Règles, telle que n'est pas celle de (cette) fille, qui n'a point d'usage de ses jambes ; car, sans jambes, on peut faire tous les exercices essentiels de la Règle : obéir, prier, chanter, garder le silence, coudre, manger, et surtout avoir patience avec les sœurs qui la porteront, quand elles ne seront pas prêtes et promptes à faire la charité... Je ne vois rien qui doive empêcher sa réception si elle n'est pas estropiée de cœur. »

Si François de Sales raye d'un trait aussi net de ses Constitutions « l'austère austérité », c'est qu'il prétend bien que « la ferveur de la charité et la force d'une très intime dévotion suppléent à tout cela », et qu'elles exigent de l'âme une union à Dieu extrêmement vive. De la force et de la faiblesse spirituelle, François a la même conception que saint Paul : « *Cum infirmor, tunc potens sum* ». Amour et humilité vont de pair, ils s'appellent l'un l'autre : « Voyant votre Congrégation, écrit-il dans la Préface des Constitutions, petite en nombre au commencement, et toutefois grande en désir de se perfectionner de plus en plus au très saint amour de Dieu, et en l'abnégation de tout autre amour, je fus obligé de l'assister soigneusement, me ressouvenant bien que Notre-Seigneur, ainsi qu'il le dit lui-même, vint en ce monde pour le bien de ses brebis, non seulement afin qu'elles eussent la vraie vie, mais aussi qu'elles l'eussent plus abondamment. » Au Livre des Vœux, il écrivit de sa main, le 6 juin 1611, jour de l'oblation des trois premières Mères : « L'humble gloire des Sœurs de la Congrégation. Nous n'avons aucun lien que le lien de dilection, *qui est le lien de la perfection... La charité de Jésus-Christ nous presse.* »

Une telle conception de la vie religieuse requiert que les âmes qui s'y adonnent reçoivent une formation spirituelle solide et pro-

fonde, étayée sur une foi vivante. La véritable dévotion suppose une grande force d'âme. Et la force d'âme ne s'acquiert que dans la lutte quotidienne. François de Sales le sait. Ce n'est pas un hasard s'il recommande avec tant d'insistance à la baronne de Chantal, en 1607, la lecture assidue du *Combat spirituel*, ce livre de Scupoli « qui est mon cher livre, et que je porte en ma poche, il y a bien dix-huit ans, et que je ne relis jamais sans profit » ; car « la vertu de force et la force de la vertu ne s'acquièrent jamais dans la paix. »

À former l'âme de Madame de Chantal, et l'âme des premières Sœurs, avant même leur entrée en religion, il n'a ménagé ni son temps, ni ses soins. Il pensait que de la solidité de ces pierres d'angle dépendraient la stabilité et la durée de tout l'édifice. Dans un document extrêmement intéressant, – qu'il faut dater sans doute de septembre-décembre 1614 – « *Préface pour l'instruction des âmes dévotes sur la dignité, antiquité, utilité et variété des Congrégations ou Collèges des Femmes et Filles dédiées à Dieu* » –, il en vient à cette constatation : « Il n'y a point de genre de vie en ce monde auquel il ne survienne des inconvénients » : la solitude ou la conversation (c'est-à-dire la vie communautaire), la doctrine ou l'ignorance, les changements fréquents des supérieurs ou « de les avoir perpétuels », les visites des Généraux ou leur résidence immobile en une ville, la mendicité ou l'assurance des ressources : tout a des avantages, tout comporte des risques pour la vie spirituelle... « Les abeilles en hiver, observant l'étroite clôture, sont sujettes à la sédition et à s'entretuer les unes les autres; mais l'été qu'elles prennent l'air, elles sont sujettes à s'égarer. »

Où donc est la sauvegarde des âmes religieuses ? « Si l'esprit de dévotion règne dans les Congrégations, une médiocre clôture (clôture) suffira pour y faire de bonnes servantes de Dieu ; s'il n'y règne pas, la plus étroite clôture du monde ne suffira pas. Or l'esprit de piété y régnera toujours si les supérieurs en ont le soin paternel qu'ils en doivent avoir. » Que la Mère de Chantal ait été inspirée de prononcer « le vœu de très excellente perfection », et qu'elle y ait été



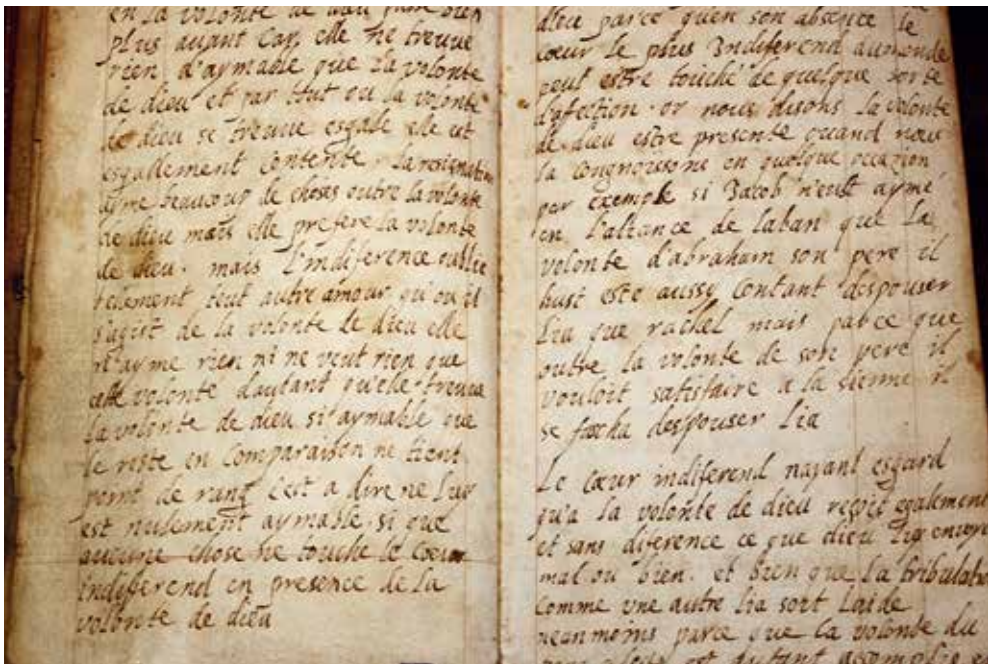
autorisée par François de Sales, le 27 décembre 1611, cela importait non seulement à l'âme de la fondatrice, mais à toute la fondation.

Dans cette éducation spirituelle, François accorde au cœur humain un rôle primordial, il le place au centre, il en étudie les mouvements, les attraites et les répugnances, les générosités et les tiédeurs. Le cœur est, pour lui, le lieu de l'amour, comme il est le lieu des renoncements et de l'abnégation : « Espérons, écrit François à Mère de Chantal, que le Saint Esprit nous comblera un jour de son saint amour ; et en attendant, espérons perpétuellement, et faisons place à ce sacré feu, vidant notre cœur de nous-même tant qu'il sera possible. Que nous serons heureux, ma très chère Mère, si nous changeons un jour notre nous-même à cet amour qui, nous rendant plus un, nous vuidera parfaitement de toute multiplicité, pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de la Très Sainte Trinité, qui soit à jamais bénite aux siècles des siècles. Amen ! »

François a un tel souci d'engager, j'allais dire de compromettre, le cœur humain dans la « dévotion », et dans la vie de perfection, qu'il a voulu en inscrire le symbole dans les armes de la Visitation. Un billet du 10 juin 1611 nous raconte ingénument comment lui en vint l'inspiration. Ce matin-là, il ne put aller célébrer la messe à *la Galerie* et se fit remplacer par M. Rolland. Mais, dit-il à Mère de Chantal, « il n'est pas assez bon messenger pour vous porter la pensée que Dieu m'a donnée cette nuit : que notre maison de la Visitation est, par sa grâce, assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère Mère, si vous en êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un unique cœur, percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines, ce pauvre cœur servant d'enclavure à une croix, qui le surmontera, et sera gravé des sacrés noms de Jésus et de Marie. » Et voici l'explication mystique de ce symbole : « Vraiment notre Congrégation est un ouvrage du cœur de Jésus et de Marie. Le Sauveur mourant nous a enfantés par l'ouverture de son sacré cœur ; il est donc bien juste que notre cœur demeure, par une soi-

gneuse mortification, toujours environné de la couronne d'épines qui demeura sur la tête de notre Chef, tandis que l'amour le tint attaché sur le trône de ses mortelles douleurs. » L'amour et l'abnégation du cœur humain, selon François de Sales, ne s'expliquent et ne se justifient qu'en se référant à l'amour de Jésus Crucifié. Sa religion va du cœur au cœur.

L'étonnant, c'est que cet idéal ne soit pas seulement symbolisé par les « armes » de la Congrégation, mais qu'il soit encore, pour ainsi dire, inscrit dans son histoire. Nous ne raconterons pas ici le différend qui opposa l'archevêque de Lyon, Monseigneur de Marquemont, à François de Sales, et qui aboutit à faire de la Visitation un Ordre cloîtré. Nous retiendrons seulement la magnifique réponse qu'adressa François à l'archevêque, le 2 février 1616. C'est une pièce qui mériterait qu'on en pesât toutes les nuances ! Comme



Incipit d'un manuscrit autographe de Jeanne de Chantal  
(Trévis, monastère de la Visitation).

elle s'intègre bien dans la spiritualité salésienne ! François ne cache pas que la suppression de « la visite des malades » qu'entraîne la clôture perpétuelle ne soit pour lui un sacrifice et même, à son avis, une perte spirituelle. Mais avec une magnifique hauteur de vues, il reconnaît que l'essentiel de la vie religieuse n'est pas là ; et puisqu' « en la transmutation de la Congrégation de la Visitation en Religion formelle, on pourra exactement garder la fin d'icelle... l'évêque de Genève acquiesce fort librement et de grand cœur » au désir de Mgr l'archevêque ! Ainsi donc, puisque les âmes, toutes les âmes, même les personnes faibles et infirmes, pourront « vaquer à la perfection du divin amour », selon ses principes spirituels, François « agréé avec suavité le choix qu'il plaira à Mgr l'Archevêque de faire » : « La fin de la Congrégation sera aisée à conserver dans la Religion, pourvu que cette fin soit aimée, agréée et favorisée, autant qu'elle le mérite et qu'en ces quartiers des Gaules la nécessité du bien des âmes le requiert. »

Est-il besoin de souligner la parfaite concordance entre l'idée de la vie religieuse qui pousse François à fonder la Visitation et la doctrine spirituelle qu'il expose dans le *Traité de l'Amour de Dieu* ? L'Ordre et le livre (paru en août 1616) ont mûri ensemble dans l'esprit de François, et il ne cache pas, dans la Préface du *Traité*, que le soin de ses Visitandines a fortement influé sur la rédaction de l'ouvrage : « Il y a voirement long temps que j'avais projeté d'écrire de l'amour sacré, mais ce projet n'était point comparable à ce que cette occasion (la charge de la Visitation) m'a fait produire. » Il est certain que les confidences de ses Filles ont infléchi la pensée de François vers les problèmes concrets, pratiques, de la vie religieuse ; mais il est non moins certain, – et ce disant, nous ne minimisons pas l'influence de la Visitation sur l'inspiration du *Traité*, tout au contraire, – que le *Traité de l'amour de Dieu* reste bien aux yeux de son auteur, le livre de toutes les âmes qui veulent « vaquer à la perfection du divin amour », fussent-elles « laïques et séculières » et vivant « parmi le tracas des affaires du monde » ; il reste avant

tout une « Vie de sainte Charité » ; il prêche à tous comme expression suprême de l'amour, l'abandon parfait à la volonté de Dieu ; il propose comme modèle unique de la sainteté, selon la doctrine « du très grand et miraculeux saint Paul », Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Quoi d'étonnant si le *Traité de l'amour de Dieu* et l'Ordre de la Visitation ont entre eux des résonances aussi intimes : l'un et l'autre sont nés du même cœur, le cœur dévot et apostolique, le cœur évangélique de François de Sales.

À la baronne de Chantal qui portait gravé sur sa poitrine le nom de Jésus, François écrivait un jour : « Mon point (d'oraison) était sur cette demande de l'Oraison dominicale : *Sanctificetur nomen tuum, Ton nom soit sanctifié*. Ô Dieu, disais-je, qui me donnera ce bonheur de voir un jour le nom de Jésus gravé dans le fin fond du cœur de celle qui le porte marqué sur sa poitrine ? »... Le fin fond du cœur, c'est là seulement que se réalisent pour les âmes, les âmes religieuses et les âmes séculières, les âmes simples et les âmes sacerdotales, les conversions authentiques, les réformes : le *Traité de l'amour de Dieu*, ce prodigieux bréviaire de la mystique chrétienne, ne fait pas autre chose que d'exposer cette idée fondamentale de François de Sales. Où finalement nous conduit-il Le dernier chapitre de « ces choses, Théotime, qui par la grâce et la ferveur de la charité, ont été écrites à votre charité », s'intitule : « Que le Mont Calvaire est la vraie académie de dilection ». Une académie d'amour ? C'est précisément le nom qu'utilise Henri Bremond pour désigner la Visitation Sainte-Marie.<sup>42</sup>

42 H. BREMOND, lib. cit., T. II, pp. 573-583.

## 9. VERS LE PUR AMOUR

### Le troisième séjour à Paris

Vers le milieu d'octobre 1618, François de Sales prenait pour la troisième fois dans son existence, la route de Paris. Ce n'est pas que Paris n'eût souvent réinvité le prédicateur qui l'avait enchanté en 1602, mais l'ombrageux Charles-Emmanuel s'opposait à ce que François acceptât d'y prêcher le carême. À présent, il lui faut céder et permettre que Paris revoie et réentende François : car le Prince-Cardinal de Savoie s'en va à la cour, solliciter la main de la jeune Christine de France pour le prince de Piémont, fils aîné de Son Altesse.

L'ambassade réussit : le mariage eut lieu en février 1619. Et l'on ne repartit pour la Savoie qu'au mois de septembre. Cette année parisienne fut pour François une année très apostolique : car chacun voulait l'entendre prêcher, s'entretenir avec lui, se confesser à lui ou recevoir ses directions. « J'ai trouvé à Paris un tel accroissement de piété que c'est merveille », écrit-il. Non qu'il oublie ses amis et ses filles d'Annecy ; les lettres partent nombreuses vers la Savoie, et ne comptent pas parmi les moins pures, les moins spirituelles de la *Correspondance*. « Je voudrais bien, certes, écrit-il le 23 juin 1619 à Madame de Chantal, avoir quelque beau bouquet du désert de notre glorieux saint Jean, pour le présenter à votre chère âme ; mais la mienne, plus stérile que le désert, n'a su en trouver aujourd'hui, bien qu'en vérité elle ait eu ce matin et ait encore présentement un certain petit, insensible sentiment de ne vouloir plus vivre selon la nature, mais, tant qu'il se pourra, selon la foi, l'espérance et la charité chrétienne, à l'imitation de cet homme angélique que nous

voyons, dans ce profond désert, ne regarder que Dieu et soi-même. Ô que bienheureux est celui qui ne voit que ces deux objets, dont l'un le ravit à la dilection souveraine, et l'autre le ravale à l'abjection extrême. »

Ce séjour à Paris récapitule pour ainsi dire, et couronne la vie et l'œuvre de François de Sales. Madame Acarie est morte, mais le Carmel, qu'il l'a aidée à fonder, rayonne. Avec Pierre Bérulle qui a introduit l'Oratoire en France, avec l'abbé Bourdoise, avec Vincent de Paul, il s'entretient de la formation du clergé. Il rencontre la Mère Angélique Arnauld qui se trouve alors aux prises avec la réforme de son abbaye de Port-Royal des Champs, et la réforme, encore plus ardue, de l'abbaye de Maubuisson, et il lui conseille : « Ne vous chargez pas trop de veilles et d'austérités (et croyez-moi, ma très chère Fille, car j'entends bien ce que je dis en ceci) mais allez au Port Royal de la vie religieuse par le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain, de l'humilité et de la débonnairété. »

Le 7 avril 1619, il fonde dans la capitale un nouveau monastère de la Visitation et confie la direction de ses filles à Vincent de Paul, qui assumera cette charge pendant plus de quarante ans. Parmi les prélats qu'il rencontre à la cour, il remarque le jeune évêque de Luçon, Mgr Armand du Plessis de Richelieu, et il en est remarqué : « Il me jura toute amitié et me dit qu'en fin il se rangerait à mon parti, pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des âmes ». S'il ne tint pas sa belle résolution, Richelieu garda du moins à François de Sales une grande vénération.

Pendant ce séjour à la Cour, un danger plus sérieux menace soudain François : le cardinal de Gondi, archevêque de Paris, appuyé par les cardinaux de la Rochefoucauld et du Perron, a formé le projet de retenir l'évêque de Genève à Paris et de le faire nommer coadjuteur, avec future succession : le roi Louis XIII « y a pris plaisir ». Toutes les difficultés sont prévues et aplanies : on nommera à l'évêché de Genève, le propre frère de François, Jean-François (l'évêché de Paris prendra même à sa charge les frais du sacre !) ; François

sera pourvu de la riche abbaye de Sainte-Geneviève... On eut le bon goût de ne pas lui parler de la pourpre qui ne manquerait pas de lui venir sur les épaules... « Le bienheureux remercia le cardinal de sa bienveillance et lui exposa à la même heure comme il était attaché d'autre part depuis tant d'années ; que même il n'était pas assez fort pour soutenir le fardeau de l'évêché de Genève, comme il s'en allait penchant à la vieillesse et se voyait désormais sujet à beaucoup de maladies et incommodités. »

L'année suivante, le 26 février, à la Mère de Chantal, émue d'apprendre la promotion de Jean-François de Sales à la coadjutorerie de Genève, François fournira non pas une autre version, mais une autre traduction de sa réponse : « J'ai dit (au cardinal) assez intelligiblement à Tours, que je ne voudrais être dé marié que pour n'être plus marié... Que je me chargeasse de l'épouse d'autrui par obligation, moi ! cela, comme je pense, serait impossible. » Mais il ne put échapper au désir de la petite et délicieuse princesse Marie-Christine de France, qui, séduite par sa bonne grâce, le voulut pour grand-aumônier : du moins obtint-il qu'à son acceptation du titre, on mît une clause allégeante : son frère Jean-François exercerait l'emploi !

### **Le désir de retraite et de solitude**

« Je ne voudrais être dé marié que pour n'être plus marié... » Cette boutade cache sans doute un aveu. En rentrant à Annecy, François reprit le train habituel de ses soucis et de ses occupations, mais il semble bien qu'au fond de son cœur, et sans en laisser rien paraître, il aspirait à la solitude. Quelque temps après, l'aumônier de la princesse Marie-Christine fut nommé coadjuteur de Genève, sans que lui, son frère, n'ait « jamais dit ni écrit une seule parole, ni mendié, ni procuré aucune recommandation ». François écrit à Madame



Monument à saint François de Sales à la forteresse des Allinges.



de Chantal, le 14 mai 1620 : « Voilà mon frère évêque : cela ne m'enrichit pas, il est vrai, mais cela m'allège et me donne quelque espérance de me pouvoir retirer de la presse : (et faisant allusion aux projets du cardinal de Gondi) cela vaut mieux qu'un chapeau de cardinal. »

Il rédige, pendant l'été, des Constitutions pour les anachorètes du Mont-Voiron ; et à la vie de ces ermites quelque peu vagabonds, il ne craint pas de fixer un idéal proprement ecclésial : ils vivront ici saintement, « à la plus grande gloire et culte de la bénite et pure Vierge, Mère de notre Sauveur Jésus-Christ, au salut de leurs âmes et à l'édification du peuple catholique des provinces voisines de cet ermitage et, sinon à la conversion, du moins à la disposition des hérétiques pour recevoir la lumière de la foi vraie et salutaire. » À l'instigation de François, la vie de contemplation et de pénitence retrouvait son sens évangélique.

Au cours de l'année 1621, la santé de M. de Genève s'altère. « Nous vivons de règle quant au manger, écrit-il le 21 septembre à la Mère de Chantal, et je n'écris plus le soir, parce que mes yeux ne le peuvent porter, ni certes mon estomac. Il ne tiendra pas à moi que je ne sois longuement vieux. »

À l'automne, le prieur de Talloires prévient François que l'ermitage de Saint-Germain est restauré, selon que lui-même l'avait commandé, et le prie de venir bénir le sanctuaire. « Or, il admirait la beauté de cet ermitage, nous raconte Charles-Auguste de Sales, et parmi les louanges qu'il en faisait, il ne put pas s'abstenir de découvrir son âme : cela est résolu, dit-il, puisque j'ai un coadjuteur, s'il se peut faire, par la volonté de nos Sérénissimes Princes, je viendrai là-haut ; il faut que ceci soit mon repos, j'habiterai en cet ermitage, parce que je l'ai choisi.

Et sur ces paroles, ouvrant la fenêtre qui est du côté du septentrion et regardant le lac et paysage d'Anicy : Ô Dieu, dit-il, que c'est une bonne et agréable chose que nous soyons ici ; résolument il faut laisser à notre coadjuteur le poids du jour et de la chaleur,

cependant qu'avec notre chapelet et notre plume nous y servirons Dieu et son Église. Et savez-vous, Père Prieur (dit-il en se retournant) les conceptions nous viendraient en tête aussi dru et menu que les neiges qui y tombent en hiver. »

C'est qu'il avait en projet plusieurs ouvrages, dont les titres, à en croire les familiers de François qui les révélèrent dans leurs dépositions aux Procès, sont significatifs de sa spiritualité : *Explication familière des mystères de notre sainte foi*, *Traité des quatre amours* (Dieu, nous-mêmes, nos amis, nos ennemis), et surtout une Histoire *Théandrique* « en laquelle il voulait décrire la vie de Notre-Seigneur humanisé et proposer les moyens de facilement pratiquer les maximes évangéliques... » On doit regretter que François n'ait pu écrire ces ouvrages ; ils auraient, à coup sûr, fourni sur sa spiritualité des éclairages nouveaux, originaux ; mais on devine, aux titres seuls, que pour le fond la doctrine eût été semblable à celle de l'Introduction et du *Traité de l'Amour de Dieu*.

L'intérêt de ces projets est d'ailleurs au delà d'eux-mêmes. « Avec notre chapelet et notre plume, nous y servirons Dieu et l'Église » : de la part de l'ancien missionnaire du Chablais, de l'évêque qui tant prêcha, confessa, « se dépensa et se sur-dépensa » au service de Dieu et de l'Église, ce propos indique une orientation spirituelle, signifie un choix, que l'historien d'âme doit considérer comme une étape.

Sans doute, la santé de François s'affaiblit-elle ; les affaires, les courses le fatiguent davantage de corps et d'esprit ; mais il y a plus ; ces forces qui lui restent, il pense sincèrement qu'il ne saurait mieux les utiliser au service de Dieu et de l'Église qu'en priant, et en allant, grâce à ses petits livres diffusés par milliers, chercher à domicile Philothée et Théotime, pour les aider à avancer d'un pas allègre sur « le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain. »



Annecy, la Sainte-Source.



Annecy, basilique de la Visitation.

## Le voyage d'Avignon et la mort

« Cependant le Roi Très Chrétien Louis treizième et le Sérénissime Duc de Savoie pensaient de s'aboucher en la ville d'Avignon (Louis venait de triompher dans le midi de la révolte huguenote de Benjamin de Rohan), et le Bienheureux François reçut commandement exprès de s'y rendre au plus tôt. » L'entourage de Monseigneur entra en grand émoi : « Il n'y eut personne qui ne pensât mal de ce voyage pour le saint évêque ». Et tous lui conseillaient d'informer Son Altesse du « misérable état auquel sa santé se trouvait. Mais lui : que voulez-vous, disait-il, il faut aller où Dieu nous appelle. »

François de Sales mourra d'obéir à Dieu et à son prince...

« Prévoyant sa mort, il disposa de toutes ses affaires et fit son testament solennel... lequel il signa et scella convenablement... Incontinent il prépara tout ce qui lui était nécessaire pour ce voyage, dit adieu à tous les siens, et prédit sa mort avec des paroles expresses. »

Ces adieux de François furent bouleversants, car il ne cachait à personne que c'étaient bien des adieux. Lui seul gardait une paix merveilleuse. Le 8 novembre au matin, il célébra sa messe à l'oratoire de la Sainte-Source. « Mes chères filles, leur laissa-t-il en guise de suprême consigne, que votre seul désir soit Dieu ; votre crainte, de le perdre ; votre ambition, de le posséder à jamais. »

Et ce fut le départ. François monta à cheval, tandis qu'en son nom on distribuait à des pauvres – car il y avait alors dans la ville grande nécessité – quelques boisseaux de grains.

Le 14 novembre, François arriva en Avignon. Les fêtes succédèrent aux fêtes. Cela dura quelque dix jours.

Le vendredi 25 novembre, le roi et le duc quittèrent Avignon et remontèrent ensemble par le Lyonnais. À Lyon, François s'en fut demander asile au couvent de ses Filles, à Bellecour : « pour l'amour qu'il portait à la sainte pauvreté, il choisit la cahute, plutôt que maison, du jardinier de la Visitation, où demeurait aussi le confesseur des religieuses, sous prétexte qu'il serait plus libre pour

recevoir ceux qui le viendraient visiter ; d'ailleurs qu'il n'apporterait pas tant d'incommodités aux siens, et serait plus tôt prêt pour le service spirituel de ses chères Filles. »

Et ce fut en effet bientôt dans la petite cahute un défilé ininterrompu de visites qui ajoutèrent leur poids au poids des cérémonies officielles et des prédications. « Mon Dieu, écrit-il à une dame le 19 décembre 1622, que bienheureux sont ceux qui, désengagés des cours et des compliments qui y règnent, vivent paisiblement dans la sainte solitude aux pieds du crucifix ! »

Mais il fallait que François mît la dernière main à son édifice spirituel, et qu'il nous montrât, par les faits et par son exemple, les suprêmes exigences du « divin amour ». Tout ce que nous avons dit de sa spiritualité serait faussé si nous n'insistions sur ce dernier geste de François de Sales, directeur d'âme. « Quand sera-ce, avait-il



Châsse de saint François de Sales dans la Basilique de la Visitation (Annecy).

écrit en mai 1616, à la Mère de Chantal, que cet amour naturel du sang, des convenances, des bienséances, des correspondances, des sympathies, des grâces, sera purifié et réduit à la parfaite obéissance de l'amour tout pur du bon plaisir de Dieu ? »

Cette heure est venue pour la Mère de Chantal... « Il y avait près de trois ans et demi qu'elle ne lui avait conféré de son intérieur. » Or, elle se trouvait à Lyon le 10 novembre, quand François descendit d'Annecy en Avignon. « Mais cette fois, le Père et la Fille n'eurent pas le loisir de se parler. Ce bienheureux lui commanda d'aller visiter nos maisons de Montferrand et de Saint-Étienne. »

Le 12 décembre, Mère de Chantal, de retour à Lyon, espérait de nouveau rencontrer François. Pour avoir plus de loisir, tous deux s'étaient même « dégagés de la presse des autres affaires ». « Ma Mère, dit François, nous aurons quelques heures libres. Qui commencera de nous deux à dire ce qu'il a à dire ? »... « Notre digne Mère (raconte la Mère de Chaugy en ses mémoires) qui était ardente et qui avait plus de soin de son âme que de toute autre chose, répondit promptement : « Moi, s'il vous plaît, mon Père : mon cœur a grand besoin d'être revu de vous »... « Ma Mère, lui répliqua François, nous parlerons de nous-mêmes à Annecy, maintenant achevons les affaires de notre Congrégation... ». Mère de Chantal replia le billet où elle avait noté les affaires de son âme et « déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'Institut ». Tous deux conférèrent « quatre grandes heures » ; puis François donna ordre à Mère de Chantal d'aller visiter les monastères de Grenoble, Valence, Belley, Chambéry... Il la bénit et lui dit adieu.

La perfection de l'amitié spirituelle, c'est de se renoncer elle-même pour que l'âme puisse vaquer tout entière au service de Dieu et du prochain : là est le terme véritable de « la Vie de Sainte Charité », le terme où François achemine, étape par étape, l'âme qui se confie à sa houlette. Alors cette âme atteint en plénitude à « la liberté du saint amour ».

« Le jour de Noël, à la minuit, il célébra devant ses chères filles

de la Visitation et leur fit une exhortation toute pleine de tendretés. À l'aube, il alla ouïr en confession les princes de Piémont et célébra devant eux la messe de l'Aurore. » À onze heures, il dit sa troisième messe. « Après dîner, il bailla l'habit de la Visitation à deux filles et prêcha très saintement. » Le lendemain, il « vaqua à plusieurs et diverses affaires ».

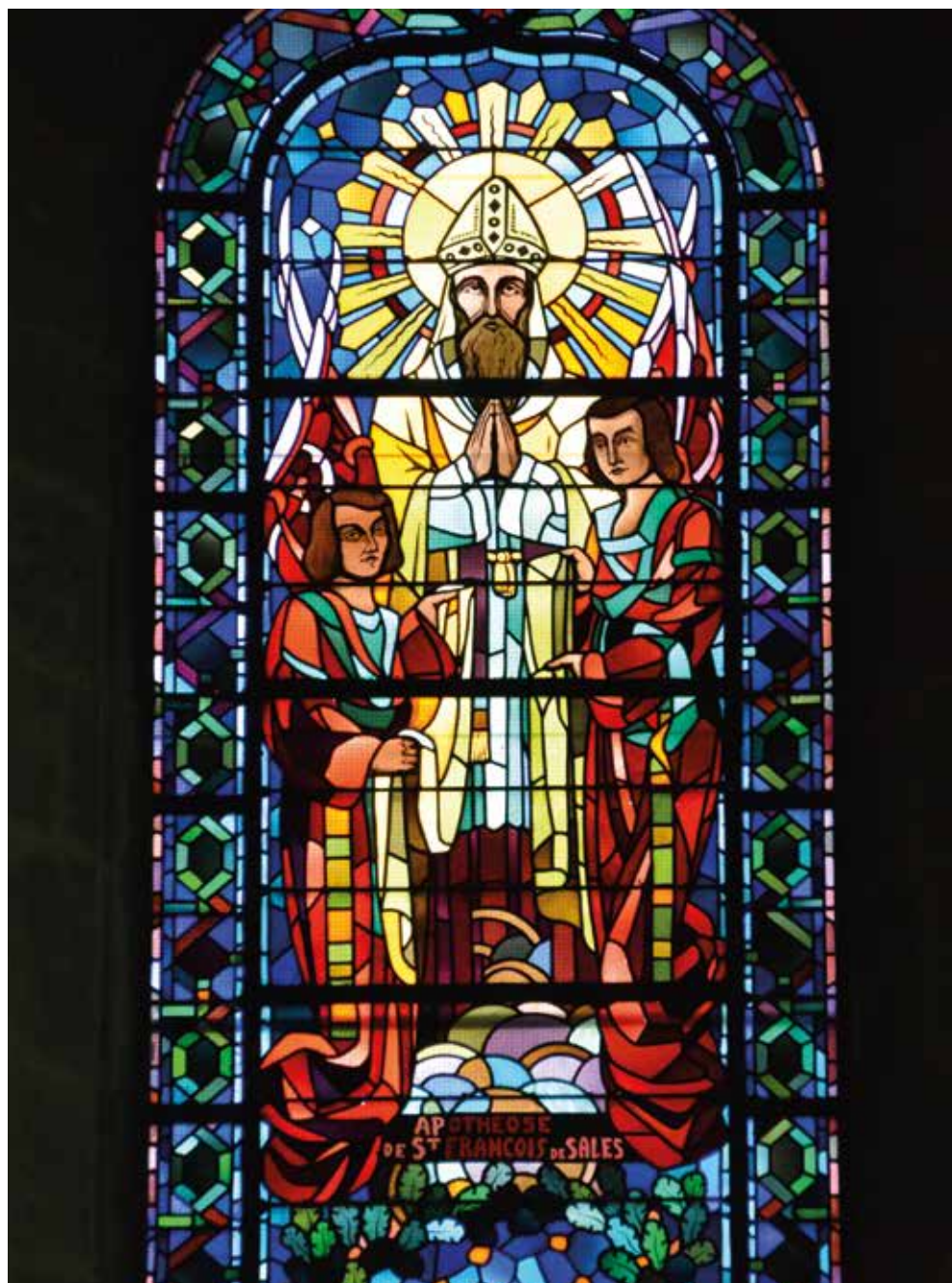
Le mardi 27 décembre, jour de la fête de saint Jean l'Évangéliste, vers « deux heures après-midi... il lui prit une défaillance. » Ses serviteurs accoururent et le mirent au lit. Après une longue journée d'agonie qu'une intervention chirurgicale à la mode du temps – l'application du « bouton de feu » – rendit très douloureuse, « le saint évêque rendit doucement et tranquillement sa très innocente âme à Dieu ». C'était le 28 décembre, en la fête des saints Innocents, à huit heures du soir.

Aux moments les plus pénibles de sa maladie et de son agonie, François répétait ces deux noms : *Jésus ! Maria !*

Aux jours de son sacre, François de Sales avait choisi pour modèle de son épiscopat, le saint évêque de Milan, Charles Borromée. Son vœu fut comblé : « Pour les prélats de son temps » il fut « un autre saint Charles de deçà les monts ». Beaucoup osèrent dire davantage encore : « Il faut l'appeler l'image de l'Homme-Dieu » avait déclaré un jour le grand prieur de France, au Conseil du Roi. L'image de l'Homme-Dieu ? Oui, par le cœur : François de Sales avait surtout un cœur semblable au Cœur de Jésus-Christ...

Un jour, c'était en 1619 ou 1620, il fit à la Mère de Chantal cette précieuse confidence : « Il n'y a point d'âmes au monde qui chérissent plus cordialement, plus tendrement et pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureuxment que moi ; car il a plu à Dieu de faire mon cœur ainsi. Mais néanmoins, j'aime les âmes indépendantes, vigoureuses et qui ne sont pas femelles ; car cette si grande tendreté brouille le cœur, l'inquiète et le distrait de l'oraison amoureuse envers Dieu, empêche l'entière résignation et la parfaite mort de l'amour-propre. Ce qui n'est point Dieu, n'est rien pour nous.





La gloire de saint François de Sales  
(Annecy, Basilique de la Visitation).

Comment se peut-il faire que je sente ces choses, moi qui suis le plus affectif du monde, comme vous savez, ma très chère Mère ? En vérité, je les sens pourtant ; mais c'est merveille comme j'accorde tout cela ensemble, car il m'est avis que je n'aime rien du tout que Dieu et toutes les âmes pour Dieu. »

« Le plus affectif » et à la fois parfaitement « indifférent », le plus libre : quelle confiance ! François avoue ici vers quel idéal il tendait et faisait tendre les âmes. Mais il ajoute : « Comment se peut-il faire ?... » Oui, c'est un mystère de la grâce, en même temps qu'un mystère du cœur humain qu'un tel état spirituel ! Pour atteindre à cette « perfection du divin amour », il n'y a donc pas de méthode, sinon que le cœur de l'homme s'abandonne, éperdument, à l'Amour de Dieu, « dans un parfait dénuement de soi-même ». Tel est finalement le grand secret que nous livrons par sa vie et par son œuvre, Monsieur de Genève.

Le Dieu de François de Sales est bien « le Dieu du cœur humain ».

A. Ravier, s.j.

## POSTFACE

### Un mot sur l'auteur de ce livre

Cette biographie de saint François de Sales a été publiée par le père André Ravier (1905-1999) une vingtaine d'années avant son œuvre la plus connue: *Un sage et un saint, François de Sales*<sup>43</sup>.

Après la mort de Ravier, Jean Sainclair s'est demandé dans son bulletin nécrologique quelle perspective privilégier pour décrire sa personnalité<sup>44</sup>. En fait, le père Ravier était un enseignant, un écrivain, un éducateur, mais aussi un homme de gouvernement en tant que recteur d'un collège et provincial des jésuites de France... Mais il était avant tout un homme qui a rencontré Dieu et qui voulait offrir à beaucoup d'autres la possibilité de vivre la même expérience, comme nous pouvons le constater dans ses très nombreuses publications.

Né le 3 juin 1905 à Poligny dans le Jura français, le jeune André Ravier fit ses études au collège Notre-Dame de Mont-Roland à Dole. Après son baccalauréat en philosophie (1922), il entra au noviciat jésuite à Lyon, sur la colline de Fourvière, près du célèbre sanctuaire marial. Après avoir terminé le premier cycle de philosophie à l'Université catholique de Lyon, il se rendit à Grenoble où il obtint une licence en lettres et philosophie avec une thèse sur l'image de Dieu dans la philosophie religieuse de Jules Lachelier. En 1937, il fut ordonné prêtre.

---

43 André RAVIER, *Un sage et un saint, François de Sales*, Paris, Nouvelle Cité 1985 (trad. ital. *Francesco di Sales, un dotto e un santo*, Milano, Jaca Book 1987).

44 Cf. *Compagnie. Courrier de la Province de France*, n. 333 (décembre 1999), pp. 191-194.

Après son service militaire, il enseigna le grec, la philologie et le français au collège d'Yzeure. Là, avec deux confrères, il fonda une association d'étudiants qui avait pour but, outre la prise en charge spirituelle des jeunes, leur formation plénière, humaine, religieuse, intellectuelle et sociale. Dans ses temps libres, il entreprit un doctorat de recherche à l'École des hautes études de la Sorbonne sur l'Émile de Jean-Jacques Rousseau.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il fut enrôlé comme sous-lieutenant dans l'armée française. Il survécut miraculeusement aux premiers jours de guerre, mais au cours d'un bombardement il perdit presque tout le matériel de sa thèse, qu'il dut réécrire sur la base de notes et de fragments provisoires.

En septembre 1941, après la discussion de la thèse, Ravier revint à Lyon. Pendant huit ans, il fut préfet, puis recteur du collège Sainte-Hélène, où il put mettre à profit ses études pédagogiques.

En 1951, il fut nommé provincial des jésuites. C'était un moment particulièrement critique, au lendemain de l'encyclique *Humani Generis* de Pie XII et de l'« affaire de Fourvière ». Fourvière était le siège du scolasticat de théologie des jésuites français. C'est là qu'enseignaient des théologiens de renom tels que Pierre Teilhard de Chardin, Henri de Lubac et d'autres. Leur enseignement théologique fut cependant jugé excessivement attentif à la méthode historico-critique, trop lié aux idées du temps. Rome était intervenue au moyen de lourdes censures.

En tant que provincial, le Père Ravier se montra attentif et délicat envers les frères condamnés, essayant de les comprendre et de les encourager.

C'est ce que montre sa correspondance avec Teilhard de Chardin, en exil aux États-Unis. Celui-ci, en pleine crise, écrivait à un de ses amis: « J'ai reçu une lettre extrêmement gentille et compréhensive de mon provincial de Lyon [André Ravier]. C'est la première fois qu'un supérieur me demande de parler librement et de manière constructive avec lui... De tels gestes valent plus que tous les décrets

pour me lier à l'Ordre et plus généralement à l'Église, c'est important pour moi »<sup>45</sup>.

À la fin de son mandat de provincial, Ravier put enfin se consacrer à sa véritable vocation: celle d'écrivain. Il publia des livres appréciés sur le curé d'Ars et Bernadette Soubirous, ainsi que sur la spiritualité de saint Ignace de Loyola, après un voyage à Rome qui lui avait permis de se plonger dans les archives de la Compagnie. Durant cette période, il découvrit peu à peu saint François de Sales, Claude de la Colombière, saint Bruno le Chartreux et sainte Colette de Corbie.

De 1962 à 1968, il fut recteur du collège Saint-Louis-de-Gonzague à Paris. Ce furent, comme il l'écrivit, « six années merveilleuses mais difficiles ». C'était un temps de contestation et de lutte, mais aussi d'occasions précieuses de réflexion sur l'identité catholique du collège et sur les transformations socioculturelles. L'année 1968 a été certainement pour lui une année d'épreuve.

Après cette charge, il fut transféré dans le magnifique château des Fontaines à Chantilly, situé dans une zone boisée à quarante kilomètres de Paris. C'était le lieu idéal pour le père Ravier: il avait à sa disposition une grande bibliothèque et la tranquillité nécessaire au travail intellectuel. À partir de ce moment, il fut écrivain à plein temps. En vingt-deux ans, il publia une centaine de livres, d'articles et de contributions de toutes sortes, de nature spirituelle et historique.

Sa vocation d'écrivain n'était pas simplement une seconde vocation ou une nouvelle vocation. Il avait l'écriture dans le sang. Depuis les années où il était préfet au collège d'Yzeure, puis lorsqu'il fut provincial – comme on le lit dans la nécrologie – il consacrait tout son temps libre du week-end à l'écriture. Il composa des mono-

---

45 Pierre TEILHARD DE CHARDIN, *Lettres intimes à Auguste Valensin, Bruno de Solages, Henri de Lubac, André Ravier 1919-1955*. Introduction et notes par Henri de Lubac, Paris, Aubier Montaigne 1974, p. 418 en note.

graphies pour divers instituts religieux. Il aimait la recherche en archives. Il la faisait non seulement pour reconstruire l'histoire de ces congrégations et de leurs fondateurs, mais pour comprendre leur spiritualité et leur identité charismatique. Il avait son style propre dans la composition de ses livres: il aimait les illustrer avec des images de lieux et d'objets, avec des photos et des dessins, avec des documents. Ses écrits réussissaient à associer naturellement l'histoire et la spiritualité. C'est ainsi qu'il a présenté saint Bruno, François de Sales, Bernadette Soubirous, Ignace de Loyola, Claude de la Colombière, Colette de Corbie et le Curé d'Ars. Il a également publié des recueils de conférences, des livres sur la spiritualité de la vie quotidienne, des lignes directrices pour l'éducation catholique, des descriptions d'églises et d'œuvres d'art, des méditations sur l'expérience du silence, sur les différentes formes de prière, sur l'Église, sur Lourdes... Il a été traduit en anglais, italien, allemand, néerlandais et espagnol. Ses écrits ont été publiés et réimprimés même après sa mort <sup>46</sup>.

Au cours de ses dernières années, sa santé s'est lentement détériorée. Son esprit restait lucide, mais il avait de plus en plus de mal à marcher. Il s'installa à Paris en 1994, à la maison de retraite jésuite dans le centre historique, où il continua d'écrire et de remettre ses livres à jour.

L'écriture était sa manière de faire de la pastorale, de catéchiser, d'annoncer l'Évangile et de parler de Dieu. Dans l'un de ses derniers articles, il s'arrêta sur le thème de la présence de Dieu et de la présence à Dieu, résumant ce qu'il avait voulu transmettre aux lecteurs dans ses multiples ouvrages, à savoir comment l'homme peut expérimenter Dieu et s'approcher de lui. « Comment un cœur humain peut-il saisir quelque chose de Celui qui s'est défini: Je suis

---

46 Par exemple: *Mystique et pain quotidien, En retraite chez soi*, Paris, Parole et Silence 2002; *Saint Bruno. Le Chartreux*, Paris, Lethielleux <sup>3</sup>2003; *En retraite chez soi*, Paris, Parole et Silence <sup>5</sup>2015.

Celui qui est ? [...] Seule l'expérience nous permet de percevoir certains signes de sa Présence. Ce qui est certain, c'est que Dieu se rend constamment présent à l'homme, l'appelle à sa rencontre, mais Il attend que l'homme le cherche et vienne à sa rencontre »<sup>47</sup>.

Le premier paragraphe de l'article contient une profession de foi personnelle, profonde et vécue. Dieu est depuis toujours et en tout lieu, car Il a tout créé; tout nous a été donné par Lui: Dieu est toujours et partout présent dans l'homme, formé à son image et à sa ressemblance. Il s'est révélé à travers l'histoire et, dans la plénitude des temps, l'incarnation a marqué le point culminant de la révélation. En son Fils unique, le Verbe s'est fait homme. Quiconque rencontre le Christ rencontre Dieu.

Dans le deuxième paragraphe, il se demande pourquoi l'homme reste si insensible à la présence de Dieu. Comment se fait-il que nous n'entendons pas et ne voyons pas ? Il y a ici une touche très personnelle qui fait de son écrit quelque chose de plus qu'une simple réflexion théologique: c'est le résultat de longues années de recherche et de méditation. C'est la synthèse très dense de sa pensée et de son expérience de la vie intérieure. Il prend le lecteur par la main, lui montre les obstacles qui l'empêchent de s'approcher de Dieu et lui offre ses conseils pour un chemin spirituel efficace, et ses conseils s'inspirent de son grand modèle, sa source par excellence, saint François de Sales.

Se mettre en présence de Dieu, écrit Ravier, est avant tout un acte de foi. Nous devons être conscients que Dieu est présent, qu'Il nous voit, nous écoute, nous aime. C'est un fait que nous connaissons tous, mais auquel nous n'accordons pas une grande valeur. Nous sommes constamment plongés dans le flot d'amour qui émane du Père: là, dans cet amour, nous pouvons profondément vivre la présence de Dieu, comme l'enseigne François de Sales dans son *Traité de l'amour de Dieu*.

---

47 André RAVIER, *Présence de Dieu, présence à Dieu*, in « Revue des sciences religieuses » 70 (1996) n. 3, p. 353.

Le croyant doit progressivement passer du stade de la mise en présence de Dieu à celui de vivre « constamment » en présence de Dieu. Ce passage, écrit Ravier, n'est pas facile. Nous pensons que notre nature humaine ne le permet pas, car nous sommes naturellement distraits, faibles. Mais Dieu nous connaît tels que nous sommes, Il sait qui nous sommes et malgré tout, Il nous aime immensément. Par conséquent, nous dit saint François de Sales, ne rêvons pas d'être ce que nous ne sommes pas, mais désirons d'être ce que nous sommes... N'attendons pas que tout soit parfait, car Dieu accueille chacun tel qu'il est.

Encore une fois, Ravier reprend les paroles de l'évêque de Genève : « Le comble de l'extase aimante n'est pas de chercher notre propre volonté, mais celle de Dieu et de ne pas chercher notre plaisir dans notre volonté, mais dans celle de Dieu ». Sentir la présence de Dieu, c'est se perdre complètement en Lui: c'est là notre raison de vivre. L'abandon en Dieu, l'unité totale entre le croyant et le Créateur, n'est pas seulement le but ultime de l'existence humaine, mais c'est aussi sa source et sa cause.

Tel est le noyau fondamental, le cœur et l'âme de l'œuvre d'André Ravier. À travers ses livres, il entend nous guider vers la seule transformation nécessaire dans la vie: celle de l'abandon à Dieu et de l'union à Dieu. Après avoir lu, relu et médité ses ouvrages, ses livres et ses articles, nous ne pouvons manquer de conclure qu'il a été le premier à suivre ce chemin qui lui a été indiqué par les saints qu'il a étudiés. Son exemple nous encourage à faire de même.

Wim Collin, sdb.







# Table des matières

## PRÉSENTATION

### 1. DES ENFANCES COMBLÉES

*Le Seigneur et Dame Françoise de Boisy* ..... 13

*L'écolier de La Roche et d'Annecy* ..... 16

### 2. LE PARFAIT GENTILHOMME

*Paris et la crise spirituelle de 1586-1587* ..... 23

*Padoue et le doctorat « en l'un et l'autre droit »* ..... 35

### 3. LE PRÉVÔT DES CHANOINES DE GENÈVE

*François « Prêtre de Jésus-Christ »* ..... 43

*Les premiers mois de sacerdoce* ..... 51

### 4. L'APÔTRE DU CHABLAIS : LE TEMPS DES SEMAILLES

*Le choix du Prévôt* ..... 57

*La résistance des Thononais* ..... 62

*Changement de stratégie : les Controverses* ..... 67

## **5. L'APÔTRE DU CHABLAIS : LE TEMPS DES MOISSONS**

<i>Les étapes du succès</i> .....	81
<i>Mgr de Granier choisit son successeur</i> .....	86
<i>Le cœur apostolique de François</i> .....	93

## **6. ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE**

<i>François se rend à Rome</i> .....	107
<i>Coadjuteur de Mgr de Granier</i> .....	110
<i>Le séjour à Paris de 1602</i> .....	116
<i>Le sacre en l'église de Thorens</i> .....	122

## **7. L'ÉVÊQUE PARMIS SON PEUPLE**

<i>Selon la réforme du concile de Trente</i> .....	127
<i>La doctrine spirituelle de François de Sales</i> .....	140
<i>Le devoir épiscopal de prêcher</i> .....	144
<i>Carêmes et catéchismes</i> .....	148
<i>La visite du diocèse</i> .....	150

## 8. LA RÉFORME DU CLERGÉ ET DES RELIGIEUX

<i>François de Sales et ses prêtres</i> .....	155
<i>La réforme des abbayes</i> .....	161
<i>L'ami des âmes et l'Introduction à la vie dévote</i> .....	163
<i>La Visitation Sainte-Marie et le Traité de l'Amour de Dieu</i> ....	170

## 9. VERS LE PUR AMOUR

<i>Le troisième séjour à Paris</i> .....	181
<i>Le désir de retraite et de solitude</i> .....	183
<i>Le voyage d'Avignon et la mort</i> .....	189

## POSTFACE





« *L'homme qui a reproduit le mieux le Fils de Dieu vivant sur la terre* ». C'est ainsi que saint Vincent de Paul a témoigné au procès de canonisation de Paris à propos des hautes vertus de François de Sales.

Cette biographie présente, dans le détail et avec passion, un portrait spirituel original du Saint.

François de Sales est quelqu'un qui a voulu, comme Jésus-Christ sur terre, aimer Dieu de tout son cœur d'homme et qui, ayant expérimenté les exigences et la douceur de ce don, a travaillé à introduire le plus grand nombre d'âmes dans ce qu'il nomme  
*“l'éternelle liberté de l'amour”*.

**Les traits marquants de la vie de François de Sales, son cœur d'homme, de prêtre, d'évêque, de fondateur; son extraordinaire capacité de guider spirituellement les personnes qui se confiaient à lui.**

**ANDRÉ RAVIER**, (1905-1999), jésuite, ancien supérieur provincial à Lyon, a toujours cultivé les études de spiritualité. Il s'est surtout intéressé à certaines grandes figures de saints tels qu'Ignace de Loyola, Bernadette Soubirous, Jeanne de Chantal, François de Sales, le Curé d'Ars, dont il a composé de célèbres biographies.